



DÉPARTEMENT
DES DEUX-SÈVRES

RAPPORT d'activités

2023

SOMMAIRE

▶ Sommaire	3
▶ Editos	4
▶ Les Deux-Sèvres en chiffres	7
▶ Quelques temps forts de l'année	8
▶ L'Assemblée départementale	10
▶ L'organigramme des services	13

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES DEUX-SÉVRIENS 15

▶ Nos missions	16
▶ L'enfance et la famille	19
▶ Le plan santé	25
▶ L'autonomie	26
▶ L'insertion	32
▶ L'habitat	34

ASSURER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA SÉCURITÉ 37

▶ Nos missions	38
▶ Les routes	40
▶ Les bâtiments	44
▶ Énergies ressources	47
▶ L'aménagement numérique	48
▶ Mobilité durable	49
▶ Le soutien aux collectivités	50
▶ L'agence d'ingénierie départementale iD79	52
▶ L'environnement	54
▶ Le patrimoine	57
▶ L'agriculture	58
▶ La sécurité civile de proximité	60

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DANS L'ÉDUCATION ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE 63

▶ Nos missions	64
▶ Les collèges	66
▶ l'IFFCAM et l'enseignement supérieur	70
▶ La culture	72
▶ Vie associative et citoyenneté	76
▶ Le sport	77
▶ Zoodyssée	78
▶ Le musée des Tumulus de Bougon	80
▶ Le tourisme et l'attractivité	82

OPTIMISER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES 85

▶ Nos missions	86
▶ Les finances	88
▶ Financements et partenariats	90
▶ Les ressources humaines	92
▶ Les systèmes d'information	94
▶ L'administration générale	96
▶ Modernisation, transformation et amélioration continue	98
▶ La communication	102
▶ Le système d'information géographique	105

EDITOS

Le rapport d'activités 2023 retrace les faits marquants de l'année ainsi que l'activité courante des services départementaux. Au-delà de la mobilisation des 1 877 agents de la collectivité pour déployer un service public toujours plus efficace malgré un contexte social et budgétaire dégradé, je tiens à souligner votre capacité à travailler ensemble.

2023 est résolument l'année du collectif. Une aventure collective dont vous avez écrit les fondements dans le cadre du Projet d'administration départementale. Ce PAD encourageant la créativité et l'innovation a fait appel à la participation volontaire et la transversalité afin que ce projet nous ressemble et nous rassemble.

Avec lui, donner une vraie place à la transversalité disciplinaire et à l'intelligence collective, c'est finalement reconnaître la nécessité de l'équipe composite pour réussir nos missions de service public aux carrefours de nombreuses problématiques elles aussi composites et parfois contradictoires : démographique, environnementale, sociétal, économique et politique.

L'année 2023 a été marquée également par la réorganisation des services, positionnant la direction générale comme une ressource au service des 3 pôles en charge des politiques publiques opérationnelles, et engageant la collectivité dans une dynamique de modernisation, de transformation et d'adaptation.

À ce titre, le projet "Proches et Solidaires" engagé au printemps 2023 a permis de faire émerger des équipes du pôle des Solidarités plus de 200 propositions visant à améliorer le fonctionnement des antennes territoriales en replaçant les usagers au cœur de l'organisation.

Enfin, je salue la qualité de votre expertise et votre détermination à porter haut les valeurs du service public et à déployer au plus près des usagers l'ensemble de services publics. Ce rapport d'activités que vous avez entre les mains n'est autre que le récit du professionnalisme et de l'engagement de chacun d'entre vous au service de nous tous.

Hervé Cochetel
*Directeur général
des services*



Même si 2023 a inscrit dans la durée l'instabilité de notre monde contemporain et par conséquent ses dommages collatéraux pour la France et ses territoires, cette année passée a vu naître nombre d'idées et de projets face aux défis sociétaux.

Le projet majeur auquel élus et administration se sont attelés lors de cette année 2023 est sans conteste le Plan collège 2050. Après avoir eu le courage du diagnostic, de l'écriture des grandes lignes puis du vote de ce plan qui sanctuarise toute l'ambition que nous avons pour notre jeunesse deux-sévrienne, nous avons entamé les réflexions autour des 9 thématiques.

Les enjeux éducatif, numérique, alimentaire, sanitaire, inclusion, sociétal, territorial, bâtimentaire et autour des mobilités ont été passés à la lumière de la connaissance de groupes composites unissant notamment des élus, les services de l'administration départementale et des experts de tout horizon.

Cette transversalité est la garante d'un Plan collège 2050 ancré dans les réalités du présent, répondant aux contraintes et aux ambitions de demain.

Motivé avant tout par la réussite et l'épanouissement de la jeunesse, le plan "Collège 2050" relèvera les défis démographiques, économiques et environnementaux qui s'imposent à nous. Le collège de demain est désormais dessiné, les murs porteurs de réussite pour nos collégiens sont érigés en Deux-Sèvres.

Ensuite, au défi du grand âge, le Département a répondu par la pérennité des services à domicile grâce notamment à la mise en place de la liberté tarifaire pour les Services d'aides et d'accompagnement à domicile.

À celui de la protection de l'enfance, il a répondu par un budget revu à la hausse et la genèse de solutions innovantes telles que l'ouverture de la résidence autonomie de Sciecq aux Mineurs non accompagnés qui se concrétisera début 2024.

À celui de l'aménagement du territoire, le Département a répondu par l'engagement de 10 millions d'euros pour la modernisation de la RN 149, toujours assujettie à la décision de l'Etat et en attente de cette dernière.

Malgré un avenir incertain et un budget contraint, le Département continue à innover, investir, rénover, construire. Des verbes bâtisseurs d'avenir pour notre territoire, pour les Deux-Sévriennes, les Deux-Sévriens et notre jeunesse.

Ce rapport d'activité l'atteste, 2023 est à nouveau marquée du sceau du professionnalisme des agents de la collectivité. Grâce à leurs compétences et à l'engagement des élus départementaux, nous continuons à anticiper les prochaines années en poursuivant sur cette voie visant à donner à chacun les moyens et l'envie de s'épanouir en Deux-Sèvres. Dessinons notre avenir en l'écrivant ensemble. Bonne lecture.

Coralie Dénoues
*Présidente
du Conseil départemental*





LE TERRITOIRE

17 cantons

34

élus

départementaux

œuvrent

quotidiennement

au service des

Deux-Sévriens et au

dynamisme du territoire.



Les Deux-Sèvres en chiffres

TERRITOIRE

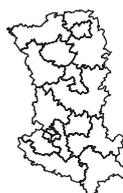
- ▶ **5 999 km²** de superficie
- ▶ Limitrophe de **5** départements, dont **3** de la Région Nouvelle-Aquitaine
- ▶ 98 000 ha pour le Marais poitevin (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-maritime)
- ▶ Point culminant à **272** mètres (Terrier du Fouilloux)



...

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- ▶ **3** arrondissements
- ▶ **17** cantons
- ▶ **256** communes
- ▶ **8** inter-communalités, dont 2 communautés d'agglomération et 6 communautés de communes



POPULATION

- ▶ **384 677** habitants (au 1^{er} janvier 2023)
- ▶ **62,4** habitants au km²
- ▶ **4** villes de plus de **10 000** habitants : Niort, Bressuire, Parthenay, Thouars



...

ÉDUCATION

- ▶ **36** collèges publics, **13** collèges privés et **11** maisons familiales rurales
- ▶ **17 671** collégiens (**13 312** dans le public, **4 359** dans le privé)
- ▶ **1,7 M** repas servis dans les restaurants scolaires



...

TOURISME

- ▶ plus d'**1 million** de visiteurs dans le Marais poitevin
- ▶ plus de **531 000** visiteurs /an dans les sites deux-sévriens soit une progression de 5,3 % par rapport à la saison 2022



- ▶ **300 millions d'euros** de chiffre d'affaires
- ▶ **8 000** emplois



ENVIRONNEMENT

- ▶ Plus de **1 300** cours d'eau



- ▶ **18** Espaces naturels sensibles
- ▶ **6 750** kilomètres d'itinéraires de promenades et de randonnées protégés par le Département
- ▶ 2 barrages : le Cébron et la Touche-Poupard
- ▶ 2 Sèvres : la Sèvre Nantaise et la Sèvre Niortaise

...

ÉCONOMIE/EMPLOI



- ▶ **5,1 %** taux de chômage
- ▶ **7 941** entreprises artisanales dont 37 % dans le secteur du bâtiment et 36 % dans les services
- ▶ **692** créations d'entreprise

...

AGRICULTURE

- ▶ **445 790 ha** de surface agricole utilisée
- ▶ **5 284** chefs d'exploitation
- ▶ **4 996** exploitations agricoles
- ▶ **112** nouveaux exploitants
- ▶ **307 367** bovins, **206 850** caprins, **189 020** ovins, **162 283** porcins
- ▶ **1^{er} producteur** de lait de chèvre en France



CULTURE ET SPORT



- ▶ **44** festivals
- ▶ **175** troupes de théâtre amateur
- ▶ **+ de 3 000** associations sportives et culturelles

...

NUMÉRIQUE

- ▶ **56 296** prises raccordables
- ▶ Objectif : **100 %** fibrés en 2025

Quelques temps forts de l'année

JANVIER

- ▶ Cérémonie des vœux au personnel du Département



AVRIL

- ▶ Salon professionnel Escapades pro



JUIN

- ▶ Carrefour de l'emploi à Bressuire



FÉVRIER

- ▶ Stand et délégation au Salon international de l'agriculture



MAI

- ▶ Coupe de rugby des collèves



- ▶ 50 ans de Zoodyssée



MARS

- ▶ Réforme de la tarification des SAAD
- ▶ Illumination des Petites cités de caractères



- ▶ Rencontre de l'Association française des parcs zoologiques (Afdpz) à Niort



- ▶ Lancement des travaux au collège Le Pinier à Melle



JUILLET

- ▶ 30 ans du musée des Tumulus de Bougon



- ▶ Journée du Patrimoine
- ▶ Festival de l'élevage à Parthenay



- ▶ Semaine de l'enfance



- ▶ Visite du chantier sur la RD948



AOÛT

- ▶ Animation sur les aires d'autoroute de la Parthenaise et des Deux-Sèvres, sur la A83



- ▶ Inauguration du giratoire des Sicaudières à Bressuire

OCTOBRE

- ▶ Ouverture à la Maison du Département de la Coupe du monde de rugby 2023 avec les Villages rugby



DÉCEMBRE

- ▶ Clôture des ateliers de concertation plan "Collège 2050"



SEPTEMBRE

- ▶ Plateforme mon Stage 3^e



- ▶ Visite de rentrée au collège Léo de Saivre à Champdeniers



NOVEMBRE

- ▶ Opération DuoDay



L'Assemblée départementale

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres se compose de 34 élus, issus de 17 cantons. Ils sont élus par binôme (un homme et une femme) normalement pour une durée de 6 ans. Afin que ces scrutins locaux ne viennent pas interférer avec les élections présidentielles, le mandat actuel s'étend sur 7 ans, de 2021-2028.

UNE PRÉSIDENTE ET 10 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE :

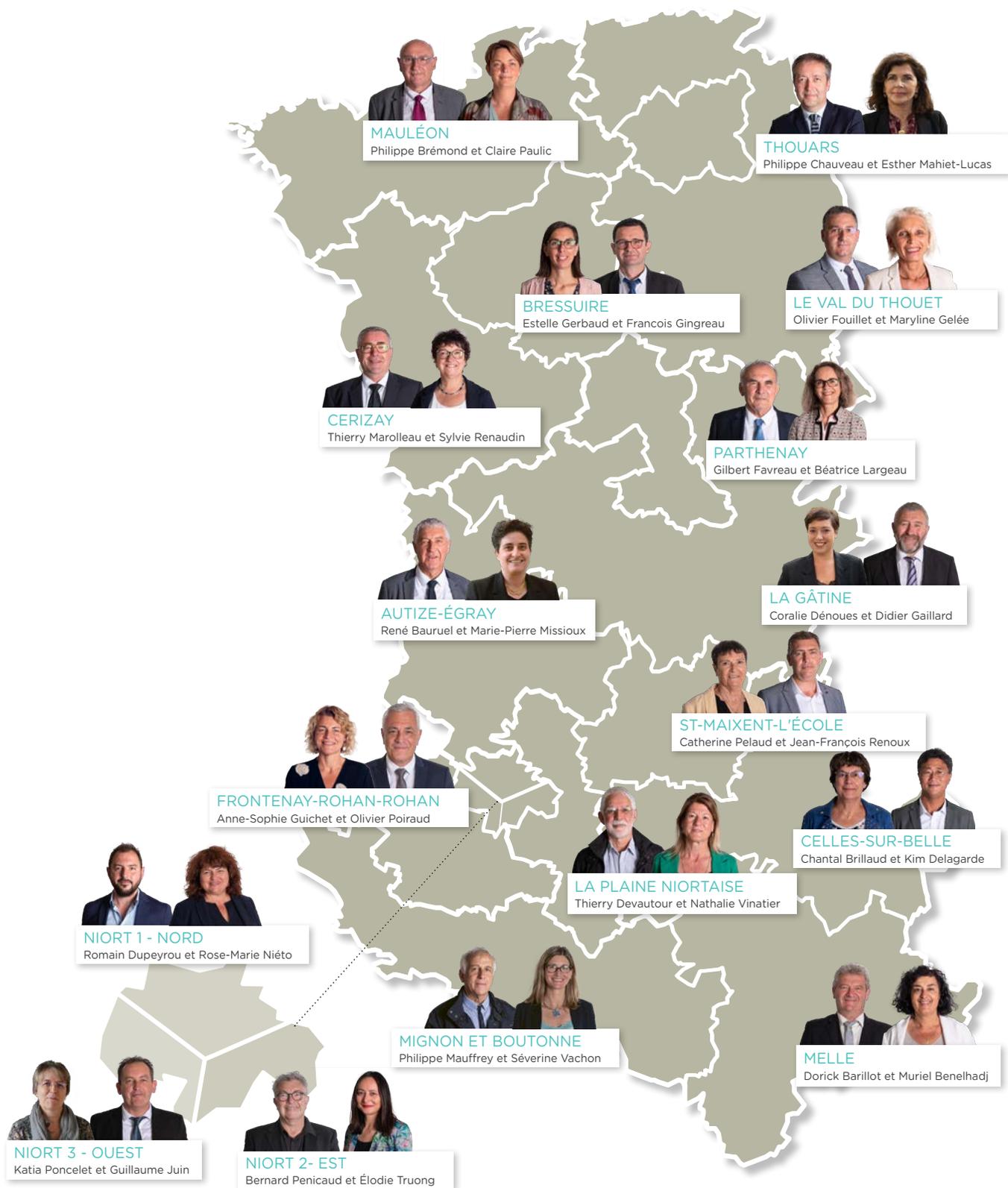
- ▶ Présidente : Coralie DÉNOUES
- ▶ 1^{er} Vice-Président : Thierry MAROLLEAU, en charge des Finances et des Bâtiments
- ▶ 2^e Vice-Présidente : Marie-Pierre MISSIOUX, en charge de la Dématérialisation des services aux usagers
- ▶ 3^e Vice-Président : Guillaume JUIN, en charge de l'Habitat
- ▶ 4^e Vice-Présidente : Estelle GERBAUD, en charge du Développement territorial
- ▶ 5^e Vice-Président : Olivier POIRAUD, en charge de l'Insertion sociale et professionnelle
- ▶ 6^e Vice-Présidente : Esther MAHIET-LUCAS, en charge de la Promotion du territoire
- ▶ 7^e Vice-Présidente : Séverine VACHON, en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS)
- ▶ 8^e Vice-Président : Philippe BREMOND, en charge des Mobilités
- ▶ 9^e Vice-Présidente : Béatrice LARGEAU, en charge des Solidarités, de la Cohésion sociale et de la Protection de l'enfance
- ▶ 10^e Vice-Président : Olivier FOUILLET, en charge de l'Agriculture et de la gestion de l'eau

L'Assemblée se rassemble en séance publique (décisions à caractère budgétaire important) ou en commission permanente (décisions courantes).

5 COMMISSIONS THÉMATIQUES EXAMINENT EN AMONT LES RAPPORTS SOUMIS AU VOTE DES ÉLUS :

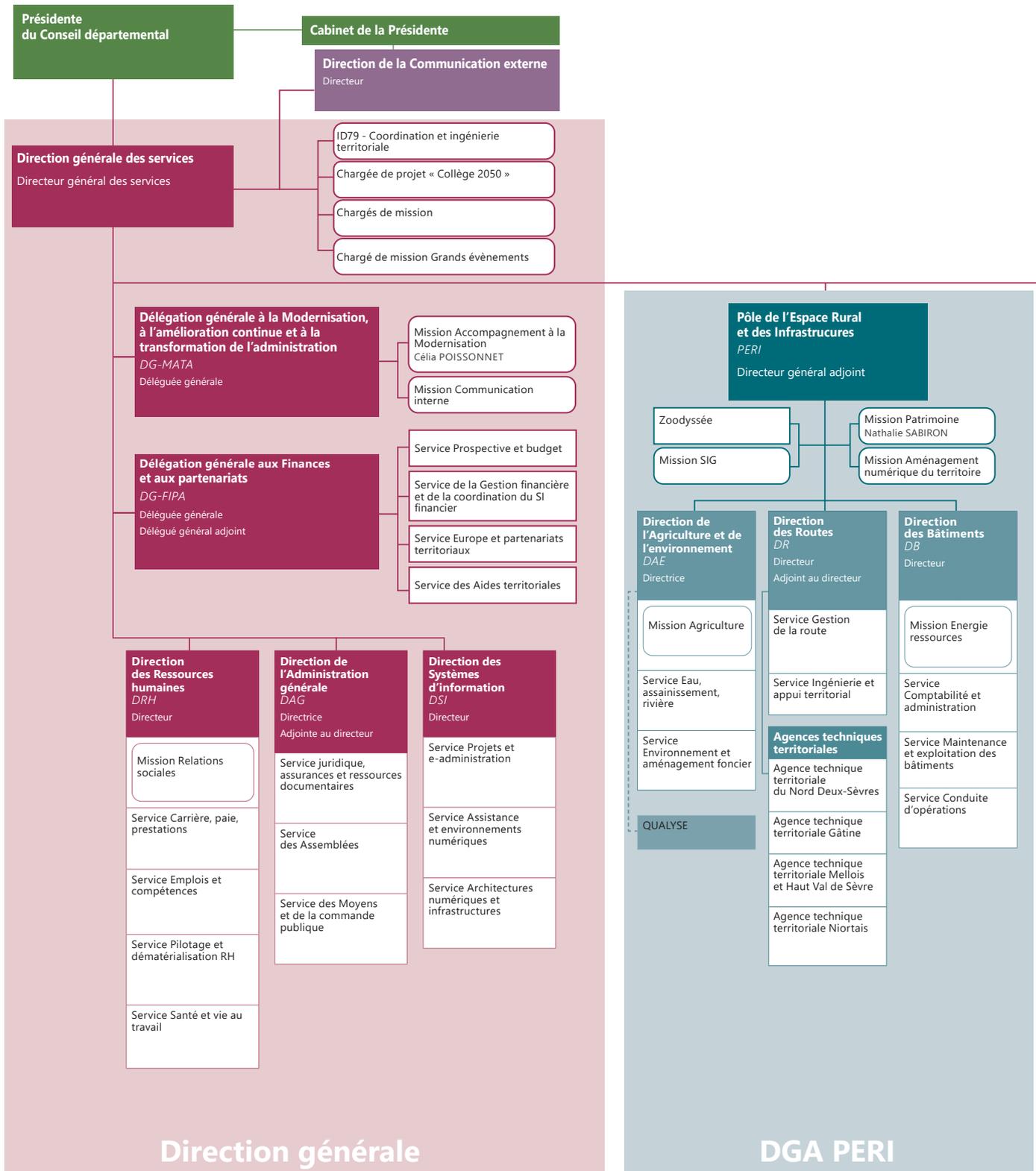
- ▶ Commission - Finances et ressources
- ▶ Commission 1 - Attractivité, développement local, éducation et vie associative
- ▶ Commission 2 - Développement durable, mobilité et numérique
- ▶ Commission 3 - Solidarités et cohésion sociale
- ▶ Commission 4 - Agriculture, eau, productions et consommations locales



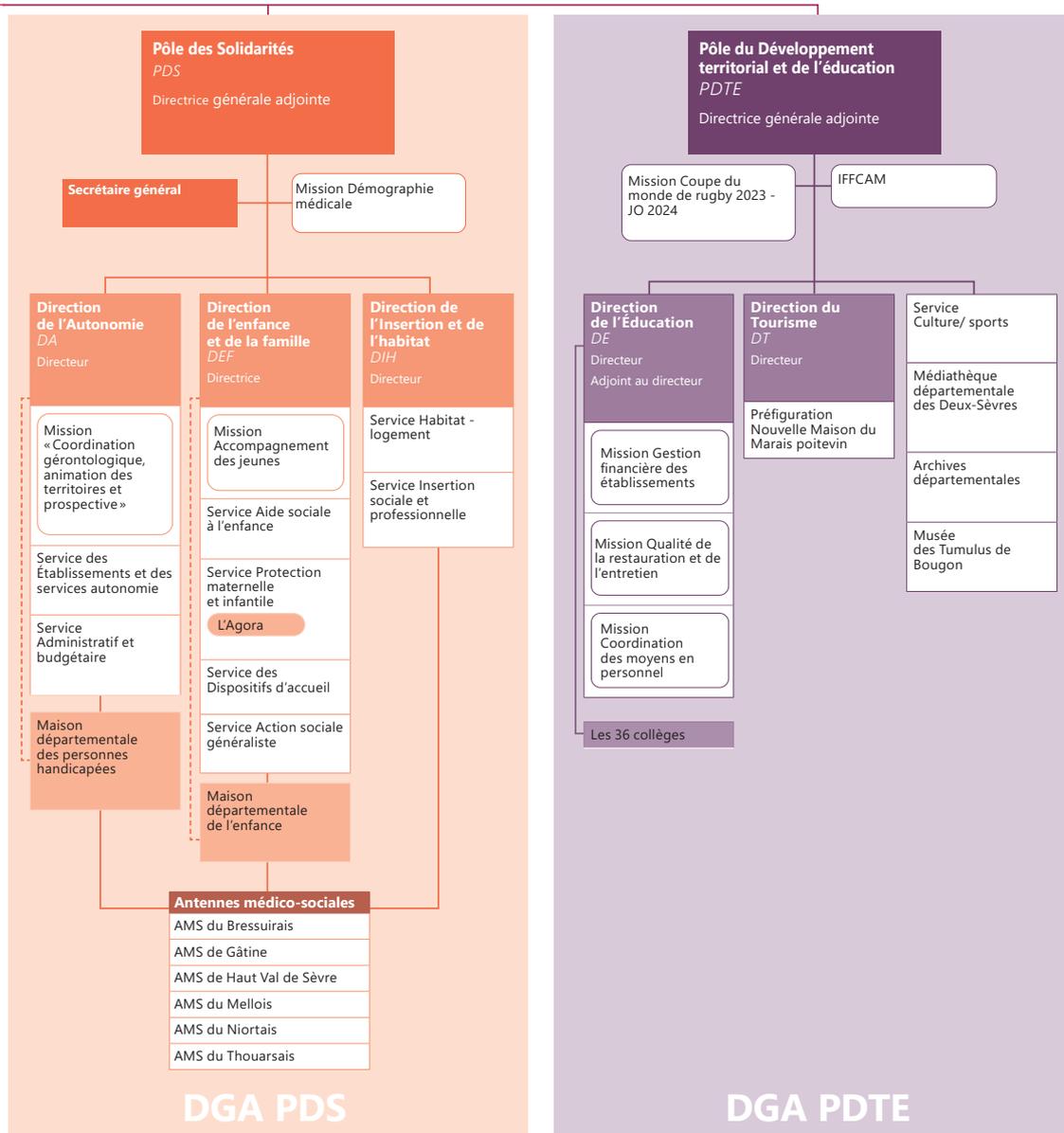


L'organigramme

au 31 décembre 2023



des services





SOLIDARITÉ



+ de
60 %

du budget de
fonctionnement de
la collectivité est consacré
à ses missions dans le
champ des solidarités



Protéger et accompagner les Deux-Sévriens



Questions à Sophie Carbone, directrice générale adjointe du pôle des Solidarités

Quels ont été les temps forts de l'année 2023 ?

L'année 2023 a été marquée par une arrivée importante de mineurs non accompagnés (MNA) sur le territoire des Deux-Sèvres et par la nécessité de reprendre les enjeux d'accompagnement et de prise en charge des enfants de l'aide sociale à l'enfance par la création de nouveaux dispositifs :

- création de 35 places ;
- création de 11 places pour l'accompagnement des MNA ;
- ouverture du service Accueil familial à Parthenay de la Maison de l'enfance.

Quels étaient les enjeux de 2023 ?

Les contraintes budgétaires annoncées ont été l'occasion pour le pôle des Solidarités de repenser la déclinaison des politiques sociales sans renoncer à la qualité d'accompagnement des usagers.

Le projet "Proches et solidaires" a été lancé en mai 2023. Dans la continuité du projet d'administration et en adéquation avec la volonté de la Direction générale des services d'impulser une démarche de co-construction et de concertation.

18 groupes de travail se sont tenus, permettant de formuler des constats. Ce sont environ 62 ateliers qui ont été organisés avec 350 participants.

Les défis à relever pour les années à venir ?

Les travaux se sont finalisés fin décembre 2023 et permettront de poser un nouveau schéma cible d'organisation du PDS qui se construira en 2024.

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER

Grâce à une forte présence locale, dans 17 antennes et relais médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire, les équipes du Département informent, accompagnent et orientent les Deux-Sévriens dans de nombreux domaines. La collectivité assure un accueil et un accompagnement d'urgence pour les enfants en difficultés familiales, via différents dispositifs d'accueil, tels que les assistants familiaux.



- Évaluation, suivi et adaptation des besoins d'accompagnement **des personnes âgées et des personnes en situation de handicap** dans leur vie quotidienne, à domicile comme en établissement.
- Accompagnement de leurs proches.
- Soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile.



7,2 %
de la population
accompagnée par
l'action sociale
généraliste.

- Orientation et conseil de proximité pour tout type de difficulté sociale repérée et suivi personnalisé des situations sociales particulières.

- Développement des **habitats regroupés** et de l'accueil familial.



- Mise en réseau des professionnels médico-sociaux et de santé.



PRÉVENIR

En terme de prévention, le Département agit auprès des familles deux-sévriennes à tous les âges de la vie. Il oriente les seniors et leurs proches face aux problématiques de dépendance et intervient pour faciliter leur autonomie.



- Actions de **prévention à la perte d'autonomie** à travers la conférence des financeurs.

- **Veille sur les conditions d'accompagnement** des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap.



- **Soutien aux projets innovants sur le territoire, animation du réseau d'acteurs** qui interviennent auprès des personnes âgées et en situation de handicap.

- Information et association des représentants des usagers à la conduite de l'action publique.
- **Prévention et accompagnement** pour la santé des femmes, des jeunes couples, des femmes enceintes, des adolescents et des enfants de moins de 6 ans.
- **Prévention, repérage des enfants en danger**, prise en charge et placement en dernier recours.

PROTÉGER

Les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) contribuent à la prévention et à la protection de l'enfance et de la famille en apportant un soutien particulier aux plus vulnérables.



► Prévention et accompagnement pour **la santé des femmes, des jeunes couples, des femmes enceintes, des adolescents et des enfants de moins de 6 ans.**

► Accompagnement du processus **d'adoption.**



1 067

enfants confiés au Département fin 2023.

► Maison départementale de l'enfance.



► Suivi et accompagnement des **projets de création ou de modification d'établissement d'accueil du jeune enfant** et de maisons d'assistantes maternelles.

► **Prévention, repérage des enfants en danger**, prise en charge et placement en dernier recours, dispositif d'urgence et gestion des mineurs non accompagnés.

► **Agrément des assistants maternels et des assistants familiaux** en charge de l'accueil des enfants placés. Recrutement et formation des assistants familiaux.



1 706

assistants maternels agréés.

569

enfants confiés

à **251**

assistants familiaux.

SOUTENIR

Le Département verse des aides financières aux personnes âgées et en situation de handicap selon leur degré de dépendance. Il intervient également dans l'accès à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et l'accès à un logement adapté aux besoins de chacun.



8 610

bénéficiaires de l'APA

► Versement de **l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)** à domicile ou en établissement.

► **Financement du volet dépendance des EHPAD** et de l'aide sociale à l'hébergement.

► Adaptation de l'habitat pour le **maintien à domicile des personnes âgées.**

► **Gestion et versement de la prestation de compensation du handicap (PCH)** et de **l'allocation adulte handicapé (AAH).**



5 824

allocataires du RSA.



2 393

bénéficiaires de la PCH



2 480

aides versées au titre du FSL.



► **Transport des élèves handicapés** sur leur lieu de scolarité (école, collège, lycée).

413

élèves transportés.

► Aides individuelles au logement au titre du **Fonds de solidarité pour le logement (FSL).**



Proches et solidaires

Mathieu Preira, secrétaire général de pôle en charge des projets transverses

"La collectivité, en concertation avec les équipes du pôle des Solidarités, a décidé d'engager une transformation de l'ensemble du pôle. Ce projet nommé Proches et solidaires a pour objectif de favoriser la proximité avec les usagers et les accompagner à tous les âges de la vie de façon transversale. Face à une crise sociale majeure, le pôle des Solidarités doit adapter son organisation afin de répondre aux besoins croissants des Deux-Sévriens et de prendre en compte la diversité des territoires.

Une première phase de court terme a conduit en 2023 à des créations de postes au sein de la direction de l'Enfance et de la famille et de la direction de l'Autonomie mais aussi à la structuration de nouveaux services indispensables au bon pilotage des politiques, notamment dans le domaine des dispositifs d'accueil liés à l'enfance. À la rentrée 2023, s'est ensuite ouverte une grande phase de concertation des agents du pôle à travers des groupes de travail ainsi que d'échanges avec plusieurs partenaires de la collectivité pour enrichir nos réflexions et aboutir à une évolution de l'organisation du pôle. Cela nécessite de prendre le temps et d'accompagner ce changement pour lequel nous nous sommes directement appuyés sur les constats et propositions recueillis durant la phase de diagnostic participatif. Le déploiement de la réorganisation s'effectuera progressivement et fait l'objet d'échanges constructifs avec les agents au printemps 2024."



Réunions des référents à Saint-Maixent



Réunions des référents à Niort

L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Engagé dans une refonte ambitieuse de sa politique enfance famille, le Département adapte en permanence ses dispositifs et son organisation afin de répondre aux nouveaux enjeux identifiés et aux publics accompagnés. Sa priorité, assurer l'assistance, l'accompagnement et la protection des enfants et leur famille. Les mesures financières, le suivi personnalisé et les actions de protection sont autant d'outils que les professionnels mobilisent au quotidien.

Audrey Delsol,
directrice de l'Enfance et de la famille :

"L'année 2023 a été marquée par une première réorganisation de la direction de l'Enfance et de la famille en créant notamment un service des Dispositifs d'accueil à part entière en dehors du service de l'Aide sociale à l'enfance. L'enjeu étant d'accentuer l'accompagnement des assistants familiaux et de mieux structurer les attentes vis à vis des différents lieux d'accueil. À ce titre le travail sur les CPOM avec les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) a pu être finalisé en 2023. La signature des conventions est prévue sur le 1er semestre 2024. Un appel à projet a été lancé pour la création de 35 places de situations complexes.

Pour la deuxième année consécutive, la semaine de l'enfance a eu lieu du 20 au 24 novembre 2023 sur le thème de la scolarité et de la citoyenneté. À travers des expositions, ateliers, conférences rassemblant des partenaires et acteurs de l'enfance, la direction de l'Enfance et de la famille a pu valoriser certaines actions."



ACTION SOCIALE GÉNÉRALISTE

Les actions engagées au titre de la lutte contre les violences conjugales, la gestion du budget, le pré-accueil renforcé et la conférence familiale ont été poursuivis durant l'année 2023. Les professionnels sociaux ont également pris une part active au projet *Proches et solidaires* qui place au cœur de son action l'accompagnement des parcours des personnes. Ainsi, des démarches de type "d'aller vers" ont été initiées sur plusieurs territoires, elles ont vocation en se diffusant plus largement, à renouveler les pratiques du travail social, à la fois dans une logique de prévention et de lutte contre le non-recours.

Avec 18 nouveaux agents recrutés sur l'année, un effort particulier a été réalisé afin que les besoins des publics soient bien pris en compte sur l'ensemble du département. De ce point de vue, l'équipe itinérante de professionnels sociaux a parfaitement joué son rôle.

Le référentiel sur la saisie des données dans le logiciel Iodas est entré pleinement en vigueur en 2022. Des tableaux de bord par AMS vont permettre à terme de visualiser les mesures de prévention ou d'insertion réalisées sur l'ensemble des territoires et le nombre d'évaluations en protection de l'enfance pour chaque professionnel dans les AMS.

171

professionnels sociaux et administratifs accueillent tout public au sein des antennes et relais médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire. Ils informent, orientent, évaluent, assurent des missions obligatoires de prévention et de protection de l'enfance et des personnes vulnérables, favorisent l'insertion des allocataires du RSA, préviennent les expulsions locatives.



Visite encadrée à la PMI
à l'AMS du Clou-Bouchet à Niort



Julie Moreau, infirmière à la PMI, à Parthenay

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

En 2023, l'activité s'est poursuivie avec l'accueil du public, pour l'essentiel vulnérable, et les visites à domicile, en pré et post-natal et pour le suivi des jeunes enfants.

L'Agora-MDA a développé son activité, aussi bien sur le volet santé sexuelle, avec l'arrivée d'un médecin une journée par semaine sur le site de Niort, que sur le volet écoute et entretiens auprès des jeunes avec la création de postes d'éducateur et de psychologue dans le sud Deux-Sèvres. Les actions collectives se sont poursuivies dans le domaine de la petite enfance mais aussi en direction des adolescents (Agora-MDA), principalement dans les établissements scolaires.

L'accompagnement des dispositifs d'accueil du jeune enfant reste une mission majeure du service, avec l'accompagnement des assistants maternels et des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Le soutien à la démarche éco-responsable avec les

établissements d'accueil de la petite enfance, en relais d'actions régionales et nationales, demeure une priorité. Plusieurs sessions d'information, en lien avec la CAF, ont pu se réaliser à destination des EAJE, afin de favoriser l'accueil d'enfants de familles en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

La collaboration avec la santé scolaire et le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) se pérennise avec l'accueil mutualisé d'un interne en médecine générale.

Le projet de recherche PeriNatura, mené par le CNRS, en collaboration avec la PMI, Zoodyssée, l'école de sage-femmes et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Gâtine poitevine a pu être conduit à son terme afin d'étudier l'impact positif de la nature dans le déroulement de la grossesse et les premiers mois de l'enfant.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

- ▶ Politique offensive de recrutement des assistants familiaux (36 recrutés en 2023) pour palier la baisse du nombre de professionnels (promotion, publication et procédure accélérée de recrutement).
- ▶ Formalisation des collaborations de travail de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et de l'ASE.
- ▶ Définition du nouveau projet d'informatisation du service et déploiement du logiciel Iodas Web ASE.
- ▶ Mise en place du cahier des charges et définition de la méthode pour les **Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les 4 MECS partenaires**.
- ▶ Mise en place de la signature électronique.
- ▶ Conventionnement avec les partenaires de proximité (justice, établissements scolaires adaptés, GHT...).

Jeunes Majeurs

- ▶ Poursuite de la mise en place d'un maillage partenarial relatif aux différents dispositifs de droit commun concernant les jeunes majeurs.
- ▶ Meilleure anticipation de l'approche de la majorité des jeunes, dès l'âge de 16 ans, par l'élaboration du parcours des enfants accompagnés de 16 à 21 ans en développant un accompagnement global comprenant des étapes-clés.
- ▶ Préparation de la sortie de l'Aide sociale à l'enfance des jeunes accompagnés.
- ▶ Travail autour du "Projet outils autonomie".
- ▶ Formation de 13 coordinateurs "Conférence jeunes" et présentation du dispositif.
- ▶ Poursuite du travail engagé autour du "Passeport autonomie".

- ▶ Initiation du travail sur les étapes du Parcours autonomie.

Accompagnement des Jeunes

- ▶ **Création en 2023 de la Mission Accompagnement des Jeunes** qui s'occupe des mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs (anciennement appelée «Mission MNA»).
- ▶ **Mise en application de la loi Taquet** qui entend améliorer la situation des enfants protégés par l'ASE : interdiction des placements à l'hôtel, fin des sorties "sèches" à la majorité, meilleure protection contre les violences.
- ▶ Accompagnement des jeunes dans le travail à l'autonomie au travers d'entretiens périodiques et placement des jeunes dans des logements autonomes avec un contrat jeune majeur.
- ▶ Réflexion autour d'actions collectives.
- ▶ Finalisation du livret d'accueil pour les mineurs nouvellement confiés.
- ▶ Travail sur une réorganisation des missions et propositions d'actions face à l'augmentation du nombre de mineurs en attente à l'hôtel.
- ▶ Élaboration du projet de service et mise en place de fiches actions : refonte des fiches de poste, livret de sortie des MNA, guide des procédures, visites régulières des logements autonomes, appropriation et évaluation de la grille autonomie.
- ▶ Relance des rencontres partenariales.
- ▶ Formations continues sur l'évolution de la loi (protection de l'enfance, droit au séjour et radicalisation notamment).
- ▶ Élaboration du projet expérimental de la résidence intergénérationnelle de Sciecq.

Le nombre d'enfants confiés au Département dépasse la barre des

1 000
enfants
en 2023



367

mineurs accompagnés
par 106 professionnels
de la MDE en 2023



Jonathan Guet - éducateur spécialisé au DUAD

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE (MDE)

L'établissement social concourt aux missions de protection de l'enfance, il est doté d'un budget propre financé par le Département.

La MDE a pour missions l'accueil, l'évaluation et l'orientation pour :

- ▶ les mineurs ne pouvant provisoirement être maintenus dans leur milieu de vie habituel et dont la mission requiert un accueil à temps complet ou partiel, modulable selon leurs besoins, en particulier de stabilité affective, ainsi que les mineurs rencontrant des difficultés particulières nécessitant un accueil spécialisé, familial ou dans un établissement ou un service ;

- ▶ les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment parce qu'elles sont sans domicile.

La MDE dispose de :

- ▶ 3 unités d'accueil collectif (30 accueils en collectif et 6 accompagnements extérieurs),
- ▶ 4 unités d'accueil familial (96 prises en charge),
- ▶ 1 service d'accueil mère enfant, SAME (22 prises en charge),
- ▶ 1 dispositif d'urgence et d'accompagnement diversifié (8000 journées de prises en charge en 2023).

Création de l'unité d'accueil familial de Parthenay.

Acquisition de la maison dite "l'Envolée" située à Thouars pour développer l'accès à l'autonomie des jeunes accueillis.

Projet de création d'un 4^e foyer de l'enfance dans le secteur de Parthenay et d'un service d'accueil spécialisé dans le secteur de Niort.

SERVICE DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL

Le service des Dispositifs d'accueil est un service créé en 2023, dont les acteurs sont garants d'une mission de service public consacrée à la protection de l'enfant. Initialement bureau des Dispositifs d'accueil rattaché à l'Aide sociale à l'enfance, il devient, face à l'augmentation du nombre d'enfants confiés et au besoin de restructuration, un service à part entière, intégrant même des missions supplémentaires.

Ce service est en charge de l'orientation et du contrôle de la conformité de l'accueil de 1 067 enfants confiés par les magistrats ou par contractualisation avec les parents.

Ces enfants sont répartis :

- chez 251 assistants familiaux, agents du Département, qui ouvrent leur vie de famille à des enfants qui ont besoin d'une protection ;
- au sein de 26 Lieux de vie et accueils ;
- dans 4 associations dites Maisons d'enfants à caractère social et 1 Maison de l'enfance ;

- par 1 organisation spécialisée dans l'accueil de situations dites "complexes" porteuses d'un handicap.

Le SDA travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire qui sont en charge, directement ou par délégation du département, des décisions et de l'accompagnement de ces mineurs protégés.

AUTRES ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE POUR LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET LA FAMILLE :



L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance des Deux-Sèvres (ODPE 79)

79) : l'ODPE 79 a poursuivi le partage des données clés en prévention et protection de l'enfance, ainsi que le suivi du schéma départemental et la communication autour des actions phares du Département et des partenaires.

Parentalité : Le Département a conventionné en 2021 avec 3 partenaires (CSC de Mauléon et Saint-Varent et la communauté de communes Mellois en Poitou), puis 2 autres partenaires en 2023 (CSC de Champdeniers et CSC de Bressuire) pour la mise en place de structures labellisées "parentalité". Le déploiement

de cette labellisation, avec le financement annuel versé par le Département de 12 768 € par structure, permet à ces établissements de concrétiser des actions de proximité de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

- ▶ L'ensemble des structures a mis en place de nombreuses actions de prévention, de soutien-accompagnement à la parentalité et de répit parental : le financement a pu rendre possible certaines actions. De plus, la labellisation donne une visibilité plus large à ces activités.
- ▶ Certaines structures ont procédé à des recrutements de personnels dédiés aux actions de soutien à la parentalité : la subvention a pu permettre de tels recrutements.
- ▶ Une structure a pu acheter un véhicule pour le transport des enfants (aller chercher des enfants au domicile pour les amener à la halte-garderie) : la subvention a participé à la réalisation de cet achat.
- ▶ Un lien accru s'est installé avec les professionnels du Département : une orientation réciproque et facilitée entre les structures labellisées et le Département, pour une prise en charge adaptée et de proximité des familles. Par ailleurs, les professionnels de PMI assurent des permanences dans certaines structures (consultations de puériculture et/ou consultations médicales).



LE PLAN SANTÉ

En concertation étroite avec l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Conseil départemental de l'Ordre des médecins, le Département s'est engagé dans la construction d'une stratégie pour pérenniser et renforcer la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres avec le Plan Santé 79 lancé en 2021.

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE EN DEUX-SÈVRES

Le Plan Santé 79 est une réponse offensive pour la santé des Deux-Sévriens. Son ambition : faciliter l'accès à l'offre de soins pour tous. Un objectif indissociable d'une présence médicale suffisante et répartie sur le territoire. Aussi, accueillir, soutenir et accompagner les professionnels de santé et leur famille figurent parmi les actions phares de ce plan santé. L'accompagnement du conjoint pour trouver un emploi, aides pour l'installation de la famille, bourses d'études et aides à la formation tout au long de leur carrière en sont les actions les plus soutenues.

En 2023 :

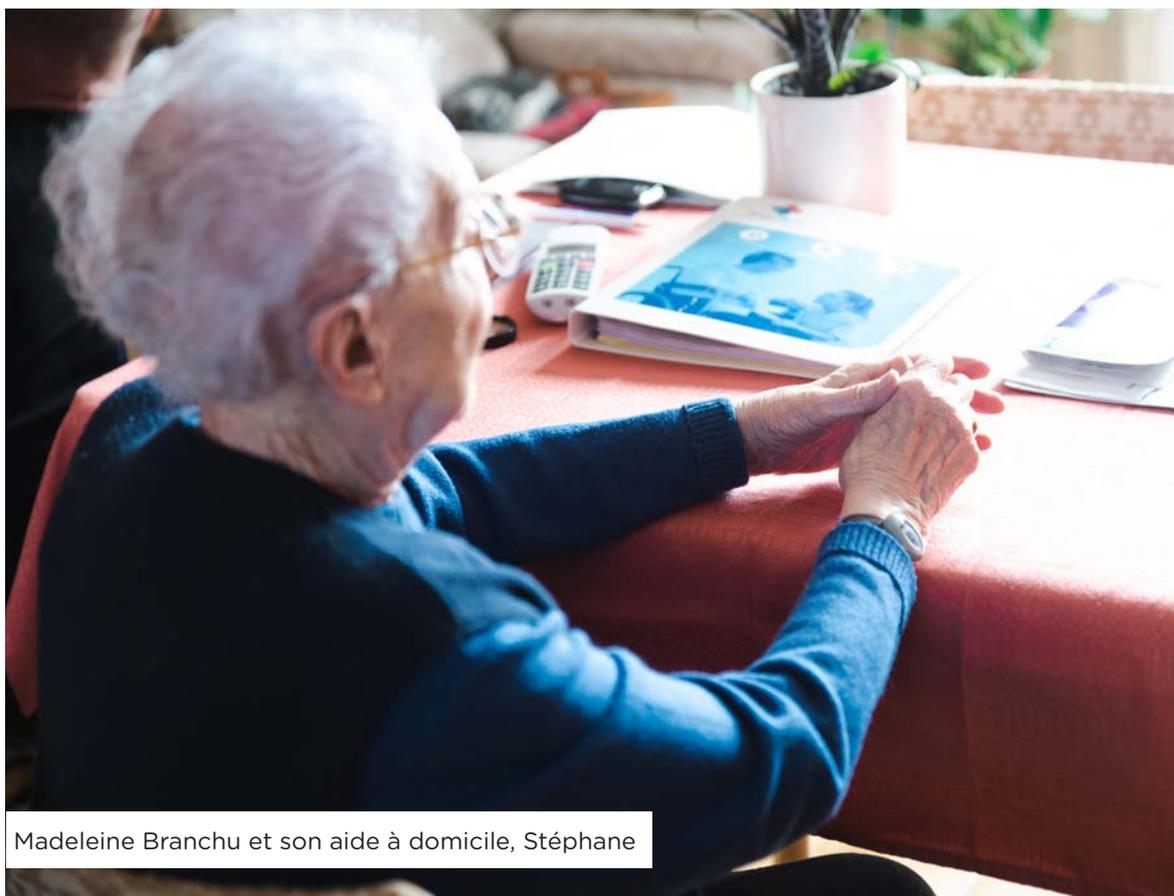
- ▶ Bourses d'études aux médecins généralistes et aux orthophonistes de 18 000 € sur les 3 dernières années d'internat : **3 médecins généralistes et 2 orthophonistes**
- ▶ **Financement des bâtiments Maison de santé pluridisciplinaire** : création des Maisons de santé de Niort-Bessines, Coulonges sur l'Autize et extension de celles d'Echiré, Bressuire, Thouars pour un montant total de 306 730 €
- ▶ Accompagnement des internes en matière de logement : **16 bénéficiaires pour un coût de 85 403 €**
- ▶ Financement de 2 projets de télémédecine : **SDIS Départemental et CPTS Thouarsais Val du Thouet pour un montant total de 31 860 €**

- ▶ Cellule d'accompagnement des professionnels et des élus : **financement des postes des coordinateurs de 4 sur les 5 contrats Locaux de Santé à hauteur de 0,25 ETP soit 32 000 € par an. L'impact est en cours d'évaluation.**



100 %
des installations de médecins généralistes, ces 5 dernières années, ont eu lieu suite à un stage réalisé en Deux-Sèvres.

L'AUTONOMIE



Madeleine Branchu et son aide à domicile, Stéphane

Pleinement investi dans les grands enjeux de demain, le Département a adopté en avril 2022 son schéma de l'autonomie qui porte une ambition forte pour les 5 années à venir : adapter les réponses tant en matière de services que d'infrastructures aux besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels. La priorité est pour la collectivité le maintien à domicile, mais également le développement d'une nouvelle offre intermédiaire d'habitat pour répondre à l'émergence de besoins actuels et la réflexion sur une transformation des EPHAD.

Stéphane Cadiou, directeur de l'Autonomie :

"L'année 2023 a été l'occasion de nombreux échanges avec les établissements et services œuvrant pour l'accompagnement des personnes âgées et handicapées sur le territoire. L'action du Département permettant de faire évoluer le système de tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile concourant à assurer la pérennité de ces services a été un enjeu important. La mise en œuvre du fonds d'urgence auquel le Département participe a permis d'aider des EHPAD en difficulté financière au cours de cette année.

Pour les usagers, 2023 a aussi été l'année de la mise en œuvre d'un accueil à destination des personnes souffrant de handicap en territoire, ainsi un accueil physique et téléphonique s'est déployé dans toutes les Antennes médico-sociales du territoire afin de faciliter les démarches et de renforcer la proximité.

Le contexte d'adaptation et d'évolution se renforce dans le cadre de la réalisation des enjeux du schéma de l'autonomie en 2023."



SERVICE ADMINISTRATIF ET BUDGÉTAIRE

- ▶ **Suivi régulier de la situation sanitaire** au sein des établissements médico-sociaux, en lien étroit avec l'Agence régionale de santé.
- ▶ Poursuite de la mise en œuvre de la **réforme de la tarification** et élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé.
- ▶ Participation active du Département à la commission du fonds d'urgence pour les EHPAD en difficultés financières.
- ▶ **Revalorisation du taux directeur des EHPAD et des foyers de vie** en cours d'année à hauteur de 3 %.
- ▶ **Continuité des paiements et de l'émission des titres de recettes** en privilégiant un traitement au flux des dépenses.
- ▶ **Poursuite des recouvrements sur successions des créances** du Département.
- ▶ **Intégration au sein du service de la mission transports adaptés**, avec le renouvellement du marché pour la rentrée scolaire 2024/2025.



9 404

bénéficiaires de prestations
dont APA/personnes âgées
en 2023

SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SERVICES AUTONOMIE

Depuis le 1^{er} janvier 2023 :

- ▶ **Mise en œuvre de la phase 1 de Proches et Solidaires.**
- ▶ **Mise en œuvre de l'accueil téléphonique et physique des personnes âgées et en situation de handicap en territoire,** en lien étroit avec la Maison départementale des personnes handicapées.
- ▶ **Création d'une ligne Autonomie : 05 49 06 63 63** pour compléter ce dispositif.
- ▶ Des agents chargés d'accueil et d'instruction présents dans toutes les antennes médico-sociales pour contribuer à répondre aux demandes des personnes âgées et des personnes handicapées (enfant/adulte).

Depuis le 1^{er} mars 2023 :

La réforme de la tarification des SAAD (déshabilitation) qui prévoit :

- ▶ La mise en œuvre d'un tarif unique de remboursement APA/PCH à 23,50€.
- ▶ Une dotation complémentaire "qualité" à 3,311€/h pour les SAAD ayant signé un CPOM
- ▶ **Repérage systématique des usagers bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et de la Prestation de compensation du handicap (PCH) vivant sous le seuil de pauvreté.** Ces usagers peuvent bénéficier d'un euro supplémentaire de prise en charge financière par le Département par heure d'aide et d'accompagnement.

Sandrine Grayon, chargée d'accueil et instructrice à la DA :

"On reçoit environ 50 appels d'usagers jour, que ce soit de personnes âgées ou de personnes handicapées, car on vient en relais de la MDPH. Donc, on est sur tout public de 0 à 110 ans. C'est nouveau depuis qu'on a repris les missions des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Ce numéro est une vraie facilitation d'accès à l'information pour les usagers. On répond à toutes sortes de demandes sur l'aide à domicile, sur le transport... On aide au remplissage des dossiers, et on rassure aussi beaucoup sur l'avancée de leur dossier."



Laurence Bodet, aide à domicile à Niort



Depuis le 1^{er} septembre 2023 :

- ▶ **Restructuration des services de la direction de l'Autonomie.** Le service Maintien à domicile est devenu service des Établissements et des services autonomie (SESA). Il s'agit d'aller plus loin dans la qualité du soutien des parcours de vie usagers les plus fragiles. Les missions d'inspection et de contrôle des établissements et la gestion des événements indésirables graves ont basculé au niveau du SESA : réalisation de contrôles flash en EHPAD avec l'ARS, visites de conformité, suivi des plans d'action s'imposant aux établissements, traitement des plaintes et des événements indésirables graves en établissements, instruction en cas de demande d'autorisation.
- ▶ Engagement d'un accompagnement de la réforme des services d'Aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des services de Soins et d'intervention à domicile (SSIAD) avec l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de rapprocher ces deux offres pour mieux répondre aux attentes de la population désireuse de vivre plus longtemps à domicile.

Tout au long de l'année 2023 :

- ▶ **Déploiement progressif d'une plate forme de télétransmission** entre les services d'aides à domicile et le Département pour faciliter leurs échanges (envoi dématérialisé des plans d'aides APA et PCH au SAAD, processus de facturation automatisé, échanges d'informations sur la prise en charge des usagers). Cette action est prévue d'être finalisée en 2024.
- ▶ Démarche de contractualisation à partir de critères qualité sur quatre thématiques conduites en direction des SAAD au cours de l'année 2023. Ces thématiques portent sur l'amélioration de la qualité de vie au travail, la couverture des besoins sur l'ensemble du territoire, l'intervention auprès de personnes ayant des besoins spécifiques et l'intervention sur l'amplitude week-ends et jours fériés.



4 207

allocations personnalisées
d'autonomie à domicile
versées en 2023.



Robot Kompaï, au service des personnes âgées en Ehpad

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PROSPECTIVE

- ▶ Lancement de l'appel à projets 2024-2026 pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, de soutien à leurs proches aidants avec l'utilisation du concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) "Autres actions de prévention", et avec notamment la perspective d'un fonctionnement pluriannuel des soutiens apportés aux porteurs de projet. L'enveloppe dédiée à cet appel à projets est de 849 632,73 € pour 2024.
- ▶ Suivi et animation de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et le suivi des projets 2023 soutenus par celle-ci (enveloppe pour 2023 de 803 391 €).
- ▶ Suivi du projet retenu dans le cadre de l'appel à projets "**Innovation et domotique**" pour mettre en place des équipements techniques au sein d'une résidence autonomie (enveloppe pour 2023 de 102 025 €).
- ▶ Suivi du concours de la CNSA "**Forfait autonomie**" permettant le soutien aux actions de prévention de la perte d'autonomie de 13 résidences autonomies (enveloppe pour 2023 de 213 784 €).
- ▶ Suivi et animation de la **Conférence des financeurs Habitat inclusif** avec notamment l'identification de 4 nouveaux projets d'habitat inclusif, la validation de la nouvelle programmation 2024-2031 de l'aide à la vie partagée ainsi que la signature du nouvel accord cadre avec la CNSA et les services de l'État.
- ▶ Suivi des projets "gérontechnologies" des EHPAD ayant bénéficié d'une subvention pour acquérir du matériel en faveur du bien vieillir en EHPAD.
- ▶ Animation et suivi du **Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie** (CDCA), de ses 3 commissions de travail et des projets réalisés dans le cadre de cette instance (Conseil de vie social départemental, correspondants territoriaux).
- ▶ Suivi des projets d'**habitat regroupé** soutenus.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

- ▶ Mise en œuvre de la **Prestation de compensation du handicap (PCH) parentalité**.
- ▶ **Déploiement de la seconde étape du système d'information** pour répondre à toutes les situations rencontrées de façon harmonisée entre toutes les MDPH depuis le système d'information.
- ▶ L'observatoire des besoins et du public permet de caractériser aujourd'hui presque la totalité des jeunes de moins de 20 ans pour mieux répondre à leurs besoins.
- ▶ **Dématérialisation des demandes et décisions d'allocation aux adultes handicapés (AAH)/ allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** avec la CAF.
- ▶ Concrétisation des travaux relatifs à la dématérialisation des échanges avec FRANCE TRAVAIL.
- ▶ Marché d'externalisation de la numérisation des dossiers des usagers.
- ▶ Accueil de la MDPH renforcé en territoires.
- ▶ Restructuration des procédures pour maintenir un délai de traitement à 3 mois.



10 051

bénéficiaires de l'AAH

(allocation adulte handicapé)



Manuela Massias aide des usagers dans leur démarche de reconnaissance de handicap.

L'INSERTION

L'insertion des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) constitue un enjeu majeur de cohésion sociale et de développement économique pour le Département des Deux-Sèvres. La loi reconnaît le Département comme chef de file de l'insertion qui définit et conduit la politique insertion. Il définit ainsi au travers du Programme départemental d'insertion (PDI), la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion correspondantes.

Hervé Barot, directeur de l'Insertion :

"Le PDI 2021-2027 vise à favoriser l'autonomie par l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi et à renforcer la cohésion sociale en prenant en compte les personnes les plus fragilisées pour les aider dans leur insertion sociale.

Pour répondre à cet enjeu, le PDI et le Pacte territorial d'insertion (PTI) se complètent. Le PTI invite les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation à partager leurs objectifs et à articuler leurs interventions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité. Cette organisation actuelle, qui s'appuie sur une collaboration étroite entre les différents acteurs, s'avère être une préfiguration des futures instances de gouvernance de la loi plein emploi.

Au vu du bilan 2023, on constate que les dispositifs mis en œuvre accompagnent efficacement les publics dans leur insertion sociale et professionnelle avec une sortie durable du RSA vers l'emploi. Le Département a de nouveau enregistré une baisse globale du nombre d'allocataires et de demandeurs d'emploi : moins 3,5 % de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (BRSA) par rapport à 2022 (+ 1,7 % en Nouvelle-Aquitaine)."

Mise en œuvre et fin de l'expérimentation du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) sur le Mellois. Expérimentation positive selon les retours des professionnels et des usagers. Le Département s'appuiera notamment sur ces conclusions pour la mise en place en 2025 de la loi plein emploi faisant évoluer les modalités d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Mise en place des instances d'animation départementale et territoriale du PTI / PDI

Animation des groupes de travail au niveau du département dont des thématiques prioritaires (santé mentale, petite enfance) ont été définies avec l'ensemble des partenaires. Chaque partenaire partage l'objectif, mais n'a pas les moyens pour l'atteindre seul. En coordonnant l'action et les financements de chacun, cela devient possible. Cette animation a également permis à des partenaires qui ne se connaissaient pas, de travailler ensemble dans un objectif commun.

Ainsi, le Département a besoin de réserver des places en crèche pour les BRSA pour faciliter les reprises d'emploi. Mais les structures font face à une pénurie de professionnels dans ce secteur donc ne peuvent ouvrir plus de places. Face à ce dilemme, un groupe se constitue progressivement faisant travailler ensemble la PMI, l'Insertion, la CAF, la Région, France travail, un organisme de formation du secteur, les missions locales... pour construire de nouvelles réponses. Au-delà de l'animation départementale, les bureaux insertion ont également



Laura Rouillon, conseillère emploi et entreprise

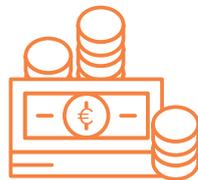
poursuivi leur coanimation territoriale aux cotés de leurs partenaires de l'emploi et de la formation.

Bilan positif des conseillers emploi du Département avec près de 200 offres d'emplois négociées auprès de 180 entreprises.

156 mises en relation de demandeurs d'emploi auprès des entreprises et un taux de sortie sur emploi de 59 %.

Financement de 16 places en crèche (11 en 2022) sur tout le département pour faciliter la reprise d'emploi en proposant un mode de garde réactif.

Financement d'une nouvelle plateforme mobilité sur le Mellois avec une auto-école solidaire.



40,97 M€

Montant de l'allocation versée au titre du RSA



Baisse du nombre d'allocataires RSA payés :

5 932

en moyenne contre 5 985 en 2022



Virginie Ramel,
chef de bureau
Coordination
chantier Insertion

"L'Accompagnement social et professionnel individuel renforcé (ASPIR) est un accompagnement à l'emploi intensif, développé par le Département. Il est mis en œuvre dans le cadre d'un marché public et financé par le Fonds social européen, levier financier qui accompagne la politique d'insertion. Il s'adresse aux bénéficiaires du RSA qui ont besoin d'être soutenus dans leurs démarches de recherche d'emploi et dans la résolution des principaux freins qui empêchent temporairement cette reprise d'emploi. Il s'effectue par le biais d'entretiens individuels très réguliers (1 fois par semaine les 2 premiers mois puis tous les 15 jours) sur une durée de 9 mois maximum. En 2023, plus de 500 personnes ont été orientées vers cet accompagnement et 44 % des personnes sorties de l'action ont trouvé un emploi ou une formation".

L'HABITAT

Le Département répond aux besoins des Deux-Sévriens en matière d'habitat-logement dans le cadre de la gestion du Fonds solidarité logement (FSL). Il développe ainsi l'attractivité du territoire en favorisant l'accès et le maintien dans un logement adapté pour tous, à tous les âges de la vie.

Mise en œuvre du **Programme d'intérêt général** (PIG79) pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et lutter contre l'habitat dégradé. Ce programme a été renouvelé en janvier 2024 pour 3 ans, dans le cadre d'un protocole signé avec l'État et l'Anah.

Le PIG a été réorienté pour se centrer exclusivement sur l'adaptation du logement au bien vieillir avec la signature d'un nouveau protocole d'accord avec l'ANAH. Cette orientation a été préparée en 2023 avec 283 dossiers d'adaptation financés contre 148 relevant de la maîtrise de l'énergie. Désormais, 100 % des aides versées aux ménages leur permettront de mieux vieillir à leur domicile.

Pilotage et co-animation avec l'État du **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** (PDALHPD). Les mesures de ce plan visent à permettre aux personnes et aux familles modestes d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie, de services téléphoniques, tout en étant accompagné en cas de besoin.

Gestion du **schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage** aux côtés de l'État pour proposer et développer une offre d'habitat adapté et des actions relatives à l'insertion sociale et professionnelle en réponse aux besoins de ce public.

Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) : la majorité du territoire et donc des situations signalées notamment par les travailleurs sociaux du service d'action sociale généraliste (pour 24%), sont couvertes par le PIG. À ce titre, elles sont traitées au sein d'un Comité technique (CT) mensuel, composé d'un collectif de partenaires. Dans ce cadre, le Département finance des diagnostics pour permettre aux publics prioritaires du PDALHPD, de faire valoir leurs droits à un logement décent.

Mobilisation de la Maison de l'habitat lors du séisme du 16 juin 2023.



Valérie Sananikone, chargée de mission habitat-logement au Département :



" Le PIG est un beau dispositif dont les enjeux sont de favoriser le "bien vieillir" à domicile et le droit à un logement décent. En 2023, beaucoup plus de projets d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ont pu aboutir de part la politique volontariste menée par le Département."



Madame Rimbaud, à Fors, a bénéficié d'une aide dans le cadre du PIG pour l'installation d'un monte-escalier.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT

L'accueil proposé dans le cadre de la MDH permet d'évaluer une demande pour la traiter ou l'orienter vers le bon interlocuteur.

Gestion de 302 sollicitations dont :

- ▶ 121 en lien avec le séisme de juin, la MDH ayant été positionnée comme porte d'entrée d'écoute, d'information et de conseil aux personnes sinistrées.
- ▶ 83 demandes portaient sur l'adaptation du domicile à la perte d'autonomie.
- ▶ 59 sur des projets de rénovation énergétique.

Un tiers des demandes a reçu une réponse directe du service habitat, l'ADIL a pris le relais pour les autres demandes.



2 480

aides individuelles accordées au titre du Fonds de solidarité logement (FSL)



1,35 M€

pour le FSL, soit un montant moyen de 445 €.



AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET SÉCURITÉ

12,5
M€

dédiés à
l'aménagement du
territoire



Assurer l'aménagement du territoire et la sécurité



**Questions à Jean-François Collier,
directeur général adjoint
du pôle de l'Espace rural et des infrastructures**

Quels étaient les enjeux de 2023 ?

L'année 2023 a été marquée par l'engagement de politiques publiques refondues (randonnée, ENS, etc.) et la définition du Projet alimentaire territorial (PAT). Ce travail d'envergure va permettre de cadrer l'intervention du Département dans les prochaines années dans le domaine agricole et plus généralement de l'alimentation notamment dans nos collèges. Pour ces derniers, l'année passée a été intense en termes de réflexion et d'action avec la participation à l'élaboration du plan "collège 2050" et le lancement de trois chantiers majeurs à Melle et Niort (Gérard Philipe et Philippe de Commynes).

Les temps forts de 2023 ?

Incontestablement, l'approbation du PAT a été une des actions majeures de l'année. Le travail partenarial, engagé durant 18 mois, a permis de mettre au point un plan d'action ambitieux qui s'est déjà concrétisé avec le lancement d'une étude de faisabilité sur la création d'une légumerie à vocation départementale et le déploiement d'une marque départementale pour mieux identifier les produits locaux. Sur le plan interne, la question de la sobriété a également été un axe de travail important dans le cadre du Projet d'administration départementale (PAD) bien sûr, mais plus généralement dans celui de l'élaboration de nos politiques publiques, plus particulièrement dans le secteur des bâtiments.

Les défis à relever pour les années à venir ?

Les années à venir seront très fortement marquées par le développement du plan "collège 2050" qui va amener le Département à rénover ou reconstruire 7 établissements d'ici à la fin du mandat, ce qui est un défi en soi. En matière d'aménagement d'infrastructures, si l'heure n'est plus au développement de projets d'envergure, le maintien du patrimoine en l'état et le déploiement des mobilités douces (voie verte vers Cholet par exemple) mobilisera l'énergie des équipes pour adapter notre réseau à l'évolution des pratiques. Enfin, la question de la préservation de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour lequel le Département est fortement mobilisé au travers de ses outils (aménagement foncier, barrages, etc.), de ses schémas et de sa capacité à fédérer les collectivités.

NOS MISSIONS

DÉVELOPPER

Premier investisseur public local, le Département intervient pour développer de façon équilibrée l'ensemble du territoire. Les infrastructures routières font ainsi partie des enjeux de premier plan dont la collectivité assure la modernisation et le déploiement.

4 076 km

de routes départementales



► **Aménagement du réseau routier** : voies nouvelles et nouveaux aménagements de circulation ; développement des aires de covoiturage.

► **Appui technique aux autres travaux** : chantiers dans

les collèges ; entretien et développement de voies cyclables ; accompagnement des élus locaux dans la gestion des réseaux routiers.

4 ATT

Agences techniques territoriales



100

chantiers menés en moyenne par an.

► **Entretien et surveillance de la route** : travaux d'étanchéité,

enrobés, rénovation des bas-côtés, signalisation ; fauchage et nettoyage ; surveillance du réseau et des ouvrages d'art ; astreinte technique et interventions de sécurité.

CONNECTER

La mobilité numérique est une composante incontournable de l'attractivité économique du territoire. Elle permet aussi de réduire en un clic les effets de l'éloignement physique. Le Département a pris la mesure de ce besoin nouveau en s'engageant avec volontarisme dans la voie du "Tous Fibrés en 2025".

- 56 296 prises engagées sur 11 zones fin 2023.
- 24 340 abonnés recensés au 31/12/2023 (+55 € en 1 an).



100 %

du territoire desservi en fibre en 2025.

18,7 M€

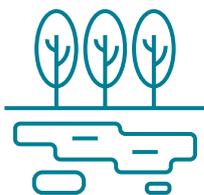
investis par le Département sur le déploiement de la fibre.

SOUTENIR

Aux côtés des communes et des intercommunalités, le Département finance et apporte un appui technique à de nombreuses initiatives locales qui participent à la qualité de vie et à l'attractivité en bâtissant un nouveau cadre de financement des projets locaux. Ce nouveau dispositif ambitionne d'accompagner la transformation du territoire départemental avec un double objectif de solidarité et de développement.

PRÉSERVER

Rural par nature, le territoire deux-sévrien fait également l'objet d'une attention particulière en matière d'équilibre environnemental, tant sur le plan des paysages que des mutations de l'agriculture locale.



- ▶ **Ressource en eau** : suivi du milieu aquatique et des zones humides ; sécurisation de la production d'eau potable ; coordination de l'assainissement non collectif.
- ▶ **Espaces naturels** : aménagement foncier ; protection et ouverture des espaces naturels sensibles, animation Natura 2000 ; gestion des itinéraires de randonnées et itinéraires cyclables.

- ▶ Soutien à l'utilisation d'**énergies renouvelables pour la production de chaleur**.



- ▶ Soutien à l'investissement pour des projets de diversification, de transformation ou de commercialisation directe ; portage d'un **Projet alimentaire territorial (PAT)** labélisé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.

- ▶ **Soutien aux opérations de promotion**, d'information et de formation auprès des futurs exploitants.

- ▶ Filières locales : **soutien aux événements agricoles et à la reconnaissance des signes de qualité** ; accompagnement global.



100

installations d'agriculteurs en 2023

- ▶ **Sécurité sanitaire** : financement du laboratoire Qualyse (surveillance et analyse des troupeaux, des productions et des exploitations).

- ▶ **Dotation forfaitaire à chaque commune** pour la durée du mandat municipal, facilement utilisable, pour accompagner les investissements du quotidien, via le Fonds de solidarité départementale.



18,32 M€

dédiés au Fonds de solidarité



- ▶ **L'ingénierie de projets ID79** : l'agence technique départementale accompagne les projets locaux sur le plan technique et conseille les élus et techniciens locaux, en coordonnant les réponses apportées.

- ▶ 1,070 M€ dédié au **Contrat Ambition Deux-Sèvres** pour la période 2022-2028.

552 500 €

versés aux communes lauréates du dispositif national **Petites villes de demain**, sur la période 2021-2026.

PROTÉGER

Acteur majeur de la sécurité civile deux-sévrienne, le Département contribue au budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et subventionne aussi l'acquisition de matériels spécifiques et de véhicules, la rénovation de casernes et les travaux exceptionnels.



- ▶ **Sécurité civile** auprès des 374 878 habitants du département.
- ▶ **Protection et lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes**, évaluation et prévention des risques technologiques ou naturels.

18,55 M€

Contribution du Département au SDIS

- ▶ Activité opérationnelle : interventions principalement pour du **secours à la personne, des accidents sur la voie publique et des incendies**.

- ▶ **Centre de traitement de l'appel** : réception des demandes de secours pour l'ensemble du territoire depuis les numéros d'urgence 18 et 112.



335

interventions lors du séisme et ses répliques le 16 et 17 juin.

LES ROUTES

Le Département développe, aménage et entretient un réseau de 4 076 km de routes dont 70 km de voies vertes pour faciliter et garantir des déplacements sécurisés pour tous les usagers de la route.

**Jean-Yves Jolys,
directeur des Routes :**

"En 2023, la direction des Routes a poursuivi les actions d'amélioration du réseau routier avec les travaux de modernisation de la RD 948 entre Melle et Les Maisons blanches et la construction d'un nouveau pont, le confortement d'une digue, des études de sécurisation de carrefours sur la RN149 à Amailloux en accord avec les services de l'État et la participation à la réouverture d'une ligne ferroviaire de fret pour réduire le nombre de camions sur les routes. En fin d'année, les agents ont été fortement mobilisés dans la gestion des inondations et tempêtes pour sécuriser et rétablir les conditions de circulation sur le réseau routier départemental."

Aménagement du créneau de dépassement entre Maisonnay et Bois Roger sur la RD 948, qui sera mis en service en 2024.

Un marché de travaux particulier de conception-réalisation a été conclu afin de consolider la digue des Châteliers sur la RD 524.

Contribution à la réouverture en 2023 de la **section ferroviaire allant de Saint-Varent à Parthenay** en participant au financement des études d'avant-projet et des travaux à hauteur de 1 453 K€. Des études et des démarches pour l'aménagement d'un accès à la future carrière d'argile de la société Ciments Calcia à Amailloux sur la RN 149 ont été engagées.

Trois tempêtes se sont succédées (Ciaran, Domingos et Frédéric) entre fin octobre et mi-novembre 2023 nécessitant une mobilisation importante des agents pour des dégagements d'arbres et la gestion de

routes inondées (astreintes, patrouillages et interventions), soit près de 3 000 heures.

Test, en tant que « direction pilote », de la mise en œuvre du nouveau logiciel courrier de la collectivité 6Tzen et les outils bureautiques et collaboratifs du pack Office 365, dans ses différentes entités.

Réactivation et création de dix réseaux techniques internes à la direction afin de permettre d'échanger, d'améliorer et d'harmoniser les pratiques, de partager les expériences et répondre aux questionnements techniques, d'informer sur les évolutions réglementaires et d'accompagner les nouveaux arrivants.

249 000 € financé par le Département pour renforcer 1 300 m de route sur la RD 743 à Echiré. Travaux réalisés sur 2 nuits pour favoriser la sécurité des agents et gêner le moins possible les usagers.



Mise en sécurité des arbres touchés par la tempête Domingos à Chauray sur la RD611.



7 030 km
d'accotements fauchés



4 800 km
de haies élaguées



PROJETS MENÉS AVEC D'AUTRES DIRECTIONS :

Aménagement et entretien des infrastructures dédiées à la mobilité touristique que ce soit en études, en suivi de travaux voire en réalisation des itinéraires V93, V94, avec la construction d'une passerelle pour la continuité de la voie verte à Bressuire ou en maintenance de la Vélo Francette.

Travaux d'aménagement dans les collèges ou sur d'autres sites du Département tels que Zoodyssée ou le musée des Tumulus de Bougon.

LE SERVICE GESTION DE LA ROUTE

Le service intervient dans les politiques d'entretien et d'exploitation à mettre en œuvre par les agences techniques territoriales sur les routes départementales. Il organise les activités effectuées par l'unité Travaux dans le domaine routier mais aussi, pour le compte d'autres directions :

- ▶ Développement de l'outil métier de gestion du domaine public, pour une mise en production de la suite logicielle Littéralis début 2024.
- ▶ Travaux en régie de reprise partielle de chaussée sur la RD 170 à Glénay, pour l'ATT Nord Deux-Sèvres.
- ▶ Finalisation de la liaison vélo allant de Mauléon à la Vendée et reprise d'un cheminement vélo à Souvigné.
- ▶ Réalisation d'un espace de stationnement et d'un labyrinthe pédagogique au musée des Tumulus de Bougon, en lien avec la direction des bâtiments.



Construction d'un ouvrage d'art sur la RD 948



ZOOM SUR LES AGENCES TECHNIQUES TERRITORIALES (ATT)

230 agents sont mobilisés dans les services centraux de Niort et au sein des 4 Agences techniques territoriales (Nord Deux-Sèvres, Gâtine, Mellois et Haut Val-de-Sèvre, Niortais) pour l'entretien, l'exploitation et la gestion des routes départementales et la maîtrise d'œuvre des opérations localisées.

En 2023, les ATT ont instruit 5 262 dossiers de gestion du domaine public.

Les 970 interventions pour des incidents sur RD concernaient principalement les accidents de la circulation, les objets et animaux sur chaussée et les chutes d'arbres (79 % des interventions).

L'organisation du travail des agents en charge de l'entretien des routes départementales a dû être adaptée au cours de l'été lors des opérations de fauchage notamment.

Diverses actions menées :

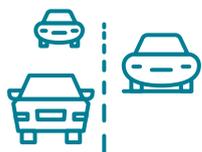
- **RD 524** - travaux de consolidation de la digue des Châteliers pour 650 K€ (ATT Gâtine)
- **RD 38** - réalisation du giratoire des Sicaudières à Bressuire pour 630 K€ (ATT Nord Deux-Sèvres)
- **RD 748** - aménagement des virages et pont de Ciron à Argentonay pour 70 K€ (ATT Nord Deux-Sèvres)
- **RD 759** - aménagement d'une piste cyclable à Mauléon pour 102 K€ (ATT Nord Deux-Sèvres)
- **RD 611** - sécurisation du carrefour de Jaunay à Azay-le-Brûlé pour 32 K€ (ATT Mellois et Haut Val de Sèvre)
- **RD 6** - sécurisation du carrefour de Beauregard à Saivres pour 32 K€ (ATT Mellois et Haut Val de Sèvre)
- **Vélo Francette** - démarrage des travaux de reconstruction de la passerelle de La Garette (ATT Niortais en lien avec la direction de l'Agriculture et de l'environnement).



Tempêtes 2023 :

Yves Pérès, chef de l'agence ATT du Niortais

"Le passage de plusieurs tempêtes aux mois d'octobre et de novembre 2023 a fortement sollicité les agents des routes et notamment ceux de l'agence du Niortais. Si des actions d'urgence, coordonnées avec les services de secours et la Préfecture, ont été engagées rapidement pour dégager les branches et rétablir la libre circulation, les équipes ont réalisé un long travail sur les branches et les troncs abimés avec, parfois, un nettoyage des houppiers des arbres. Ces événements climatiques illustrent bien les capacités d'adaptation et de mobilisation des équipes au service des Deux-Sévriens."



6 M€

consacrés à l'amélioration des
chaussées et ouvrages d'art



32 400 t

d'enrobé pour renforcer
les chaussées

LE SERVICE INGÉNIERIE ET APPUI TERRITORIAL

Le SIAT assure la mise en œuvre des projets d'investissement par des aménagements conséquents sur les routes départementales et organise la préservation et la connaissance du patrimoine dont le Département est gestionnaire en matière d'infrastructures et d'ouvrages d'art :

- ▶ Poursuite des travaux d'aménagement du créneau de dépassement Maisonnay - Bois Roger sur la RD 948 avec la construction de l'ouvrage de franchissement de la RD 948 avec la RD 105 (2,5 M€ dépensés en 2023 pour cette opération dont 870 K€ consacrés à la construction de l'ouvrage).
- ▶ Travaux d'aménagement paysager sur la RD 4, voirie de desserte de l'hôpital nord Deux-Sèvres mise en service en juin 2022, avec la plantation d'arbres et de jeunes plants.
- ▶ Poursuite d'études ou démarches sur des projets structurants : études d'itinéraire du contournement nord de Niort, faisabilité d'un diffuseur A83 x RD 744 à Villiers-en-Plaine, amélioration de circulation à la sortie de l'autoroute A83 à La Crèche, faisabilité d'une passerelle sur la RN 149 à Bressuire.
- ▶ Engagement d'une nouvelle étude concernant la réalisation de bassins pour la protection de la ressource en eau du Cébron contre les pollutions routières accidentelles.
- ▶ Réflexion et démarche menées en lien avec la direction des Systèmes d'information pour le remplacement du système d'informations géographiques utilisé par les différents services de la direction.

LES BÂTIMENTS

La direction des Bâtiments définit et met en œuvre les stratégies d'aménagement et de gestion du patrimoine bâti de la collectivité tout en veillant à intégrer les enjeux de développement durable dans un contexte de sobriété indispensable.

Christine Tranchant, directrice des Bâtiments et Sabrina Mathez, chargée de mission Energie ressources :

" En 2023, l'engagement de la collectivité dans le plan de sobriété énergétique porte ses fruits. Les actions de relamping, l'amélioration du paramétrage et du pilotage de certains équipements de chauffage, rafraîchissement, la baisse des consignes de température ont permis de réduire de 12 % les consommations d'électricité sur l'ensemble des sites et de 7 % les consommations de gaz de ville. Ces actions doivent donc se poursuivre en 2024 afin de répondre aux objectifs des décrets tertiaires et BACS participant ainsi à la transition énergétique de notre patrimoine."

LE SERVICE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES BÂTIMENTS

Fusion des 2 garages en septembre 2023 : le transfert des activités vers le site Jean Jaurès permet une meilleure organisation de travail, un suivi des réparations des véhicules, une gestion des stocks et un suivi budgétaire, la mutualisation des ressources humaines, un management de proximité et permet d'éviter le travail isolé des agents.

Opération de relamping : renouvellement du parc d'éclairage intérieur et extérieur dans les collèges et les bâtiments pour réaliser des économies d'énergies.



Michel Coutain et Terry Morel ont renouvelé l'éclairage à Du Guesclin



Emilia Guillet,
chef de bureau Maintenance



850
pavés LED changés

" Le relamping sur différents sites a débuté en 2023. Cette opération consiste à renouveler le parc d'éclairage intérieur et extérieur dans les collèges et les bâtiments afin de réaliser des économies d'énergies. Le montant investi s'élève à 100 000€. Les pavés lumineux dit "tube fluo" ont été remplacés par des pavés LED.

Ces pavés LED présentent des avantages : c'est économe, durable et l'éclairage produit est uniforme. Les différents sites équipés à ce jour sont : le parking souterrain du 74 avenue Alsace Lorraine, la MDPH, les circulations et le parking de la Maison du Département, les collèges de Saint-Maixent, de Ménigoute et Pierre & Marie Curie à Niort. D'autres sites tels que les AMS vont également faire partie du programme. Ces travaux ont été réalisés par les agents du bureau Équipes d'Intervention."



3,04 M€

pour la rénovation énergétique
du collège Le Pinier



ZOOM SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU COLLÈGE LE PINIER

La rénovation énergétique s'inscrit dans le plan "Collège 2050" consiste en un habillage des façades pour une meilleure isolation et la formation d'un ensemble cohérent, facile d'entretien et fonctionnel. Les travaux d'isolation et le remplacement du système de chauffage permettront de faire une économie sur les consommations de gaz. Des panneaux photovoltaïques (250 m²) seront installés sur la toiture terrasse de l'externat pour de l'autoconsommation et de la revente. L'installation permettra la fabrication d'électricité de 93 000 kwh par an pour les besoins de l'établissement estimés à 73 000 kwh/an et cette rénovation permettra d'alléger la facture énergétique de l'établissement.

À noter que cette première phase de travaux sera suivie d'une seconde phase de réorganisation des espaces qui sera lancée début 2024.

Concernant la fin des travaux, la date présentée dans le document d'origine concerne uniquement la rénovation énergétique, la rénovation des locaux

se prolongera elle jusqu'à fin 2025 avec le planning prévisionnel suivant :

- Désamiantage et restructuration du 2^e étage de juillet 2024 à décembre 2024
- Désamiantage et restructuration du RDC de décembre 2024 à Juin 2025
- Désamiantage et restructuration du 1^{er} étage de juillet 2025 à décembre 2025

Coût total de l'opération : 7 millions d'euros. Il tient compte de :

- Rénovation énergétique (études + travaux + avenant de plus-value)
- Rénovation des locaux : étude comprenant l'avenant de rémunération définitive du MOE (montant initial de 1 900 000 € porté à 2 300 000 € en phase APD) et l'estimation en phase PRO-DCE des travaux (le montant final sera certainement inférieur compte tenu des offres qui sont en cours d'analyse).

Restructuration du collège Le Pinier à Melle

Sébastien Mousset,
chargé d'opération,
pilote le chantier

"Le collège de Melle, construit en 1973, a ouvert et accueilli ses premiers élèves en 1974. Au fil des années, plusieurs campagnes de travaux ont été réalisées telles que la construction d'un escalier extérieur en 1996, la construction d'un préau en 2001, une salle polyvalente en 2009 et enfin en 2010 l'extension du bâtiment externat.

Cette année débute la rénovation énergétique globale du collège, ces travaux ont pour objectifs d'améliorer d'une part la performance énergétique du site, mais également le confort des usagers."

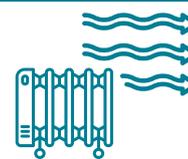
ÉNERGIES RESSOURCES

La gestion énergétique et la qualité sanitaire de son patrimoine sont des enjeux fondamentaux pour la collectivité, qui œuvre, à travers sa mission Énergies ressources, à réduire sa consommation énergétique et à maintenir une qualité sanitaire optimale. La mission assure le recueil des données, les analyse et propose des plans d'actions.

Poursuite de la surveillance des risques sanitaires : des campagnes de mesure de radon, gaz radioactif naturel, sur le patrimoine concerné sont réalisées chaque année avec la mise en place d'actions correctives. Surveillance de la légionnelle, réalisée par Qualyse avec 90 analyses réalisées par an.

Suivi du programme accessibilité : suivi du programme de mise en accessibilité du patrimoine de la collectivité, en relation avec les services Conduites d'opérations et Maintenance et exploitation des bâtiments.

Accompagnement de la collectivité dans la mise en place du plan de sobriété énergétique : mise en place d'actions afin de réduire la consommation d'énergie sur l'ensemble des sites et maîtriser ainsi les augmentations des factures énergétiques. Des actions d'amélioration du paramétrage et du pilotage du système de chauffage ont été menées sur le site Du Guesclin.



- 6 %

des consommations
de gaz de ville



- 12 %

des consommations d'électricité pour l'ensemble des sites du Département (hors collèges) avec une baisse de 25 % des consommations d'électricité pour la Maison du Département, 21 % pour les médiathèques et 22 % pour les Archives départementales

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Objectif 100 % fibre en 2025. C'est l'engagement pris par le Département, via le Syndicat mixte ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique, en complément des programmes engagés sur la montée en débit du réseau cuivre et le satellite.

D'ici à 2025, tous les Deux-Sévriens pourront avoir accès à la fibre. Une évolution, indispensable pour l'avenir de notre territoire car les connexions internet rapides et stables sont désormais essentielles au quotidien de chacun, en entreprise comme à domicile.

Fin 2023, au titre du déploiement du Réseau d'initiative publique (RIP) Deux-Sèvres numérique, 52 477 prises raccordables sont recensées et 31 758 au titre de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) ; le taux de pénétration en zone RIP est élevé par rapport aux autres RIP, signe d'une appétence particulière dans notre Département.

Gestion administrative et financière du Syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres numérique et des Conventions (groupement de commandes Deux-Sèvres - Vienne, Syndicat mixte ouvert - Département, appuis aériens, travaux coordonnés...).

Pilotage du déploiement Fiber to the home (FTTH), à travers le marché public global de performance et marchés associés, cessions des sites prioritaires (PréBlom) et mise en œuvre de la complétude de la couverture du département (AMEL).

Poursuite des programmes engagés sur l'exploitation et la maintenance de la Montée en débit cuivre, le dispositif d'aide à l'équipement satellite et la mise en œuvre du programme New Deal pour la résorption des zones blanches en téléphonie mobile.



18,7 M€

investis par le Département sur le déploiement de la fibre



56 296

prises engagées en 2023



MOBILITÉ DURABLE

La mission mobilité est chargée de mener une veille et une prospective sur les sujets de mobilité durable et du quotidien. Elle accompagne la mise en œuvre des projets de la collectivité pour lesquels se posent des questions de mobilité et accompagne ID79 dans le cadre des études réalisées pour le compte des collectivités locales.

Participation pour la première fois au **challenge de la Mobilité** qui a eu lieu du 5 au 18 juin. Organisé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et décliné à l'échelle des agglomérations du territoire, ce challenge est une action de promotion et de sensibilisation visant à encourager les établissements et leurs employés à venir au travail autrement que seul dans sa voiture. 29 agents ont participé à ce défi de la mobilité. Près de 5 800 km ont été parcourus par ces participants, pendant ces 2 semaines, dont 880 km sont considérés comme du report modal (de la voiture individuelle à un mode de déplacement alternatif : vélo, transport en commun, covoiturage). 910 kg CO₂ ont été ainsi évités sur les trajets domicile-travail.

Le **dispositif GoodWatt de prêt de vélos à assistance électrique** a bénéficié à 30 agents sur 2 sessions (mars et septembre). Pendant 1 mois, les participants ont eu l'opportunité de tester un vélo à assistance électrique pour réaliser leurs trajets du quotidien (domicile-travail principalement et professionnels). 3 700 km ont été réalisés à vélo à la place de la voiture individuelle, soit environ 3 jours d'utilisation par semaine. 325 kg CO₂ ont été ainsi évités par rapport aux modes de déplacement habituels.

Le taux de satisfaction de l'expérience est de 8,4/10.



Flavie Magois, assistante bibliothèque et habitante de Niort à 7 km du travail.

"L'opération GoodWatt a été l'opportunité de tester un vélo à assistance électrique pouvant répondre à mes contraintes de déplacement (distance, dénivelé, temps de trajet, transport d'un enfant). Le test pendant 1 mois est d'une durée suffisante pour changer ses habitudes de déplacement. Le VAE prêté étant d'une très bonne qualité, ses caractéristiques techniques (moteur, poids...) ont été de bons éléments de comparaison. Convaincue, j'ai rapidement acheté un VAE, je me suis équipée (siège enfant, vêtement de pluie) et nous nous sommes séparés de la 2^e voiture du foyer. La pratique du VAE permet de faire une activité physique quotidienne et d'éviter la congestion en ville."

LE SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Premier partenaire des communes, le Département s'engage pleinement dans le développement du territoire en lançant de nouvelles actions en faveur de la qualité de vie et de l'attractivité des 256 communes deux-sévriennes. Il renforce son soutien aux collectivités dans leurs projets d'investissements, sources de marchés publics pour les entreprises, notamment locales.

Lancé en janvier 2022, le dispositif territorial "**Fonds de solidarité départementale pour les communes**" (2022-2026) est doté d'une enveloppe de 18,32 M€. 108 projets ont pu être soutenus au cours de cette deuxième année de mise en œuvre.

Poursuite du "**Contrat Ambition Deux-Sèvres**" pour la départementalisation des centres d'incendie et de secours (CIS). Ce contrat est doté d'une enveloppe de 1,07 M€ pour la période 2022-2028. Le CIS d'Echiré financé à ce titre a été inauguré le 22 septembre 2023.

Contribution à la rédaction des Contrats Ambition Deux-Sèvres lesquels ont pour objectif de répondre aux besoins actuels et futurs des territoires répondant aux priorités départementales.

Partenariat opérationnel avec la Banque des territoires dans le cadre du dispositif national "Petites villes de demain" auquel le Département collabore. Ce partenariat permettra, sur la période 2021-2026, d'accompagner, à hauteur de 552 500 €, les communes lauréates dans la définition de leur stratégie de revitalisation.

18,32 M€

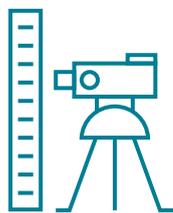
consacrés au Fonds de solidarité départementale pour les communes pour la période 2022 - 2026.



Réhabilitation et extension de l'école de la Chapelle-Saint-Etienne

Pascal Perennou, délégué général adjoint aux finances et aux partenariats.

"Cette nouvelle commune, créée en janvier 2019, et composée des communes du Breuil Bernard, La Chapelle-Saint-Etienne, Moncoutant, Saint-Jouin-de-Milly, Moutiers-sous-Chantemerle, et Pugny a dû revoir sa carte scolaire. Après une étude de faisabilité et une concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, il a été décidé que les élèves seraient accueillis dans les bâtiments de la Chapelle-Saint-Etienne. Initialement construit en 1870, le bâtiment a été réhabilité afin de répondre aux fonctionnalités et aux normes environnementales actuelles. Le projet d'un montant de 480 946,20 € a été accompagné financièrement par le Département à hauteur de 162 138 € au titre du dispositif Solidarité départementale."



3,61 M€

pour 108 projets soutenus par le Fonds de solidarité territoriale en 2023

L'AGENCE D'INGÉRIERIE DÉPARTEMENTALE iD79



Outil d'aide à la décision et à la conduite de projets, l'agence d'ingénierie départementale "iD79" apporte un appui et des conseils à ses adhérents. Elle facilite le montage, le lancement et la réussite des projets par un accompagnement technique global. Elle s'appuie sur les compétences des services départementaux mais aussi sur le savoir-faire de ses partenaires : CAUE 79, association des maires des Deux-Sèvres, SIEDS...



Jérémie Trinchant,
chargé de l'ingénierie
territoriale :

"La Commune de Coulonges-sur-l'Autize souhaitait mettre à disposition de ses écoles une salle multi-activités. Elle disposait d'un bâtiment inoccupé, situé à proximité. Donnant sur la place de la Liberté, il fut occupé par un cinéma puis un magasin de bricolage. Afin de s'assurer de la faisabilité du projet, la Commune a fait appel à iD79. Après le recueil des besoins auprès des élus, des écoles et également d'associations, nous avons élaboré un programme détaillant l'ensemble des attentes du projet. Notre accompagnement s'est poursuivi, dans le cadre d'une convention, jusqu'à la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre. En effet, il était nécessaire pour concrétiser cette opération, de missionner un architecte pour sa conception et le suivi de sa réalisation. Ce projet, initié en mars 2021, et mené par le cabinet d'architecte Haddock à partir de janvier 2022, a été inauguré en janvier 2024, après 12 mois de travaux. Le coût des travaux s'est élevé à 472 340 € HT. Nous avons eu des retours positifs sur la construction de cette salle baptisée "L'étoile"."

En 2023, iD79 a été conforté par les nombreuses demandes d'assistance. Les équipes d'ingénierie territoriale, de Maîtrise d'Œuvre (MOE), de Système d'information géographique (SIG) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et d'aide à la maîtrise de l'assainissement Collectif (SAMAC) ont été mobilisées pour répondre à plus de **97 demandes** des collectivités adhérentes.

53 %
de l'agence iD79
financée par le Département

Cette année, l'assemblée générale a été l'occasion d'apporter un éclairage avec des témoignages concrets d'élus sur la question de la gestion des eaux pluviales, à travers une table ronde composée de partenaires tels que les agences de l'eau, le CAUE 79 et un expert technique.

Les équipes d'iD79 ont dû s'adapter aux nombreuses sollicitations des communes, depuis les élections municipales de 2020, ce qui a impliqué un allongement des délais de rendu des conseils. À l'automne 2023, 2 chargés d'ingénierie sont arrivés à iD79.



484 500 €
de budget pour iD79

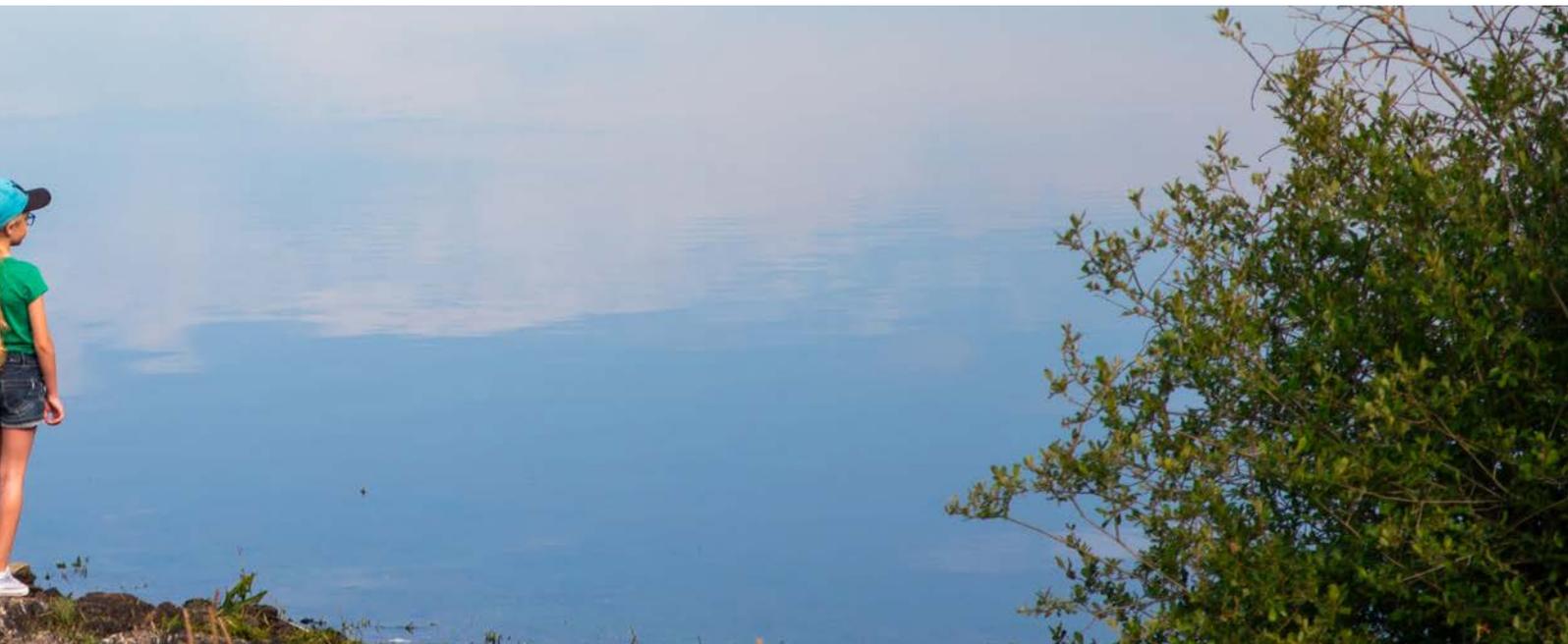


L'ENVIRONNEMENT

Afin de préserver un environnement "naturellement vert" où la végétation et l'eau sont omniprésentes, le Département protège les ressources, accompagne leur valorisation et incite à une évolution des pratiques pour offrir aux Deux-Sévriens de demain et aux touristes un cadre privilégié. En 2023, ont été engagées les premières actions des 2 schémas départementaux sur les espaces naturels et les activités de randonnées. L'année 2023 est également marquée par l'adoption du plan d'actions du Projet alimentaire territorial avec le lancement de 2 actions phares, l'étude de préféabilité d'une légumerie et d'une marque pour mieux valoriser les produits locaux.

Les 43 Espaces naturels sensibles (ENS) des Deux-Sèvres se développent autour des enjeux de la biodiversité, de la préservation de la ressource en eau et de l'éducation à l'environnement. Le réseau départemental s'est enrichi de 5 nouveaux ENS : les sources du Thouet, le Puits d'enfer, le cirque de Seneuil, les sources de la Sèvre nantaise et la Prée des Cosses. Au cours de l'été, des activités de sport de nature ont été organisées dans 9 ENS. Le Département a également soutenu financièrement la restauration de 8 ENS.

Aménagement foncier : mobilisation principale pour la protection de la ressource en eau. Conduite de 4 principales opérations pour les captages prioritaires du Syndicat des Eaux du Val de Thouet, du Syndicat des eaux du SERTAD et de l'agglomération de Niort soit dans 22 communes, représentant une surface de 13 500 ha et concernant l'alimentation en eau potable de 171 000 habitants. En 2023, les 3 enquêtes publiques réalisées et la désignation de cabinets de géomètres ont permis d'engager la définition d'un nouveau parcellaire et les aménagements nécessaires à la protection de l'eau.



1,2 M€

pour la sécurisation en eau potable, assainissement et rivières

Pour le domaine de l'eau, le soutien aux maîtres d'ouvrage a porté sur 1,2 M€, dont 1,1 M€ dédiés aux études, travaux et acquisitions foncières pour protéger la ressource en eau, sécuriser son approvisionnement et améliorer son traitement.

En matière de sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable : production d'une étude pour déterminer l'opportunité d'utiliser une carrière en fin d'exploitation à Saivres comme future réserve d'eau potable. Un complément au schéma départemental d'eau potable de 2021 a été lancé avec des premiers résultats attendus

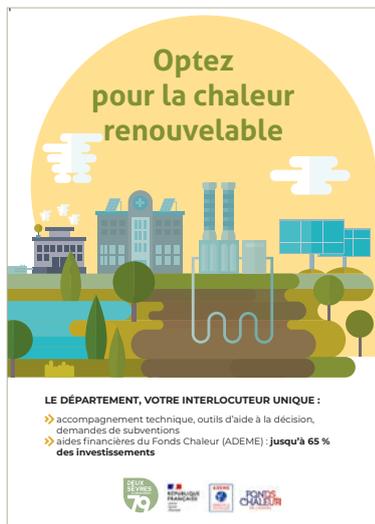
en 2024 sur l'identification de ressources alternatives (carrières en fin de vie...), les opportunités de réutilisation des eaux usées pour l'usage irrigation permettant de préserver la ressource en eau pour l'usage eau potable, avec des hypothèses de changement climatique plus sévères.

L'année 2023 a été également marquée par l'accompagnement des syndicats d'eau potable par le Département sur le suivi des problématiques prégnantes d'aujourd'hui et du futur :

- ▶ Fort développement des cyanobactéries sur la retenue du Cébron ayant conduit à l'arrêt de la production d'eau potable par la Société publique locale des eaux du Cébron quelques jours au cœur de l'été.
- ▶ Présence à des teneurs trop élevées d'un métabolite de pesticides dans les eaux brutes (hors lacs de barrage).

Ouvrages hydrauliques :

Accompagnement du Parc naturel régional du Marais poitevin et du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine dont le dossier (projets de charte et de plan de parc) a été finalisé en octobre 2023 pour entrer désormais en phase d'instruction (avant la labellisation sous 2 ans par le Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires); et animation de 5 zones NATURA 2000. 1, 2 M€ pour la sécurisation en eau potable, assainissement et rivières



Energie : contractualisation pour 3 ans avec l'ADEME d'un contrat chaleur renouvelable territorial. Les aides financières, confiées par l'ADEME à hauteur de 7.8 M€ et gérées par le Département permettent un soutien aux filières d'énergie renouvelables : géothermie, bois énergie ou solaire thermique. Les 20 premiers projets soutenus de communes ou d'intercommunalités, d'entreprises, d'établissements d'enseignement ou de santé portent un engagement de production qui s'élève à 4 483 Mwh/an pour un objectif à 3 ans fixé à 15 469 Mwh/an.

Développement d'itinéraires cyclables : ouverture en 2023 de 35 km de véloroutes principalement entre Nueil-Les-Aubières et le département de la Vendée. Le réseau cyclable touristique est à présent constitué de 450 km de véloroutes dont 100 km de voies

vertes. Le Département assure particulièrement la gestion du jalonement, de la sécurité du réseau et de 70 km de voies vertes.

Dispositif de soutien financier à la plantation de haies, de bosquets, d'alignements et de vergers à vocation alimentaire.

Le Contrat Ambition Deux-Sèvres "Bocages et vergers" a permis au cours de l'hiver 2023 la plantation de 14,571 km de haies, 1,57 ha de bosquets et 597 d'arbres d'alignement.

Schéma des randonnées : près de 80 chemins ont été inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées ainsi que les trois voies vertes du Département. 4 itinéraires ont pu bénéficier du renouvellement "Randonnées en Deux-Sèvres". 4 comités de randonnées ont été subventionnés.

Éducation à l'environnement :

- ▶ La 10^e édition d'ECORCE a permis à 34 classes deux-sévriennes de travailler sur 11 thématiques de biodiversité locale en explorant l'environnement proche des établissements scolaires et en favorisant la liaison école-collège. Les projets ont été valorisés lors des rencontres académiques qui ont rassemblé un total de 44 classes les 22 et 23 juin 2023, à Zoodyssée.
- ▶ Afin de fêter l'anniversaire des 10 ans d'ECORCE en Deux-Sèvres, un défi sur la préservation des ressources naturelles a été lancé (voir encadré).



Marilyn Michaud, animatrice du dispositif ECORCE :

" Le dispositif ECORCE, initié en 2013 dans les Deux-Sèvres, permet la réalisation d'environ 30 projets d'éducation à la biodiversité par an et favorise l'entrée des élèves au collège. Ces derniers mènent une enquête dans leur environnement proche, travaillant plusieurs compétences scolaires et découvrant leur territoire. La réussite de ce programme conjoint (Département et Éducation nationale) a été célébrée en 2023 : treize classes ont relevé le défi sur les ressources naturelles proposé en septembre. Leurs travaux ont été présentés à Niort (maison du Département). En récompense, un arbre a été offert à chaque classe. L'occasion de faire réfléchir à nouveau les élèves sur l'interaction homme-nature en leur demandant de choisir une essence adaptée à leur environnement local et au changement climatique. Grâce à la collaboration du service Espaces verts et des agents des collèges, chênes verts, érables champêtres, pommiers et autres cistes ont été plantés pendant l'hiver".



LE PATRIMOINE

Le Département gère un patrimoine foncier et bâti nécessaire à l'exercice de ses compétences (social, route, collèges...). Locations, cessions et acquisitions sont autant d'opérations qui servent ces enjeux et sur lesquelles la mission Patrimoine accompagne la collectivité.

Le patrimoine départemental a désormais **une application géographique partagée** qui constitue la carte d'identité de chaque site.

Acquisition de 2 sites : l'un à Thouars (13 Bis Rue Saugé - 126 m²), l'autre à Parthenay (23 Rue Chateaudun - 391 m²), en accompagnement du **projet stratégique de territorialisation de la Maison départementale de l'Enfance**.

RD 948 : les ordonnances d'expropriation ont été rendues pour les secteurs de Maisonnay et le giratoire de la Brunette, finalisant les opérations d'acquisition foncière (87 860m²).

Foncier bâti et non bâti :

- ▶ 34 550 m² ont été cédés
- ▶ 3 821 m² ont été acquis, notamment, en terrains bâtis :
 - 126 m² à Thouars, 13 Bis Rue Saugé -
 - 391 m² à Parthenay, 23 Rue Chateaudun

L'AGRICULTURE



Produits issus de l'agriculture deux-sévrienne

Présent aux côtés des agriculteurs, le Département accompagne plus particulièrement le développement des filières locales à travers différents dispositifs. Il est investi pleinement dans le Projet alimentaire territorial, labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, lancé début 2021 pour offrir une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous. Les Deux-Sèvres, surnommée "la petite France agricole", avec ses 445 790 hectares dédiés à l'agriculture et ses 4 996 exploitations, possède des atouts incontestables à valoriser.

Poursuite du dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE) sur le territoire de Gâtine concernant 17 exploitations (2 709 ha) pour **reconquérir la qualité de l'eau par des pratiques d'élevage vertueuses**, avec le paiement de la première année de contractualisation, soit 237 548 €.

Dans le cadre de la crise "**influenza aviaire**", poursuite du dispositif mis en place en 2022 de mesures de prise en charge des coûts des analyses laboratoires, en relais des aides versées en décalage par l'État.



118 956 €

versés pour soutenir la filière avicole lors de la crise



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Marina Dufour, chargée de développement agricole

"Depuis 2020, le Département des Deux-Sèvres s'applique à fédérer les acteurs de l'alimentation de son territoire autour d'un projet commun : le Projet alimentaire territorial (PAT) "Mangeons bon et local en Deux-Sèvres : agir pour une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous". Par délibération du 26 juin 2023, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a approuvé le PAT et son plan d'actions, fruit d'une gouvernance multi-partenariale des acteurs du territoire. La feuille de route du PAT comprend 45 actions, co-portées avec les partenaires locaux. Tout d'abord, il est prévu la mise en place d'actions favorisant la consommation des produits du territoire par les Deux-Sévriens dont la création d'une marque facilitant le repérage par les consommateurs. Cela passe également par le soutien à la structuration de la production légumière, fortement déficitaire, et par une meilleure valorisation des produits issus de l'élevage local. D'autre part, le programme d'actions vise à sensibiliser la population à une alimentation de qualité et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment via la formation du personnel de restauration collective et des convives. Enfin, le PAT départemental a pour ambition de favoriser l'accès pour tous aux produits locaux et de qualité, par exemple en luttant contre les "zones blanches" de l'aide alimentaire, et en facilitant l'interconnaissance entre acteurs de l'aide alimentaire et professionnels agricoles."



LA SÉCURITÉ CIVILE DE PROXIMITÉ

Acteur majeur de la sécurité civile deux-sévrienne, le Département contribue à hauteur de 60 % au budget du Service départemental d'incendie et de secours. 2023 a été une année fondatrice pour le SDIS avec notamment, en octobre, la signature d'une convention pluriannuelle avec le Département pour la période 2024-2026. Cette convention cadre permet de définir conjointement des axes de mutualisation d'actions et de moyens et de donner de la lisibilité sur l'évolution de la participation financière départementale au cours de la période concernée.

Au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79), établissement public administratif, 230 sapeurs-pompiers professionnels, **1 485 sapeurs-pompiers volontaires et 58 personnels administratifs veillent à la protection des personnes**, des biens et de l'environnement sur le territoire. 191 jeunes sapeurs-pompiers sont également formés pour assurer la relève.



121 528
heures d'interventions

Le Centre de traitement des appels du SDIS a réceptionné 107 032 appels d'urgence depuis les numéros d'urgence 18 et 112, soit **une moyenne de 12 appels par heure**.

L'activité opérationnelle a représenté 19 351 interventions, principalement pour du secours à la personne 77,3 %, des accidents sur la voie publique 8,4 % et des incendies 6,5 %.

Lors du séisme du 16 juin 2023, **335 interventions ont été réalisées en quelques jours, par les 200 sapeurs-pompiers mobilisés**. En plus de venir en aide aux victimes, la population a pu trouver auprès des sapeurs-pompiers une sécurisation, lors de ce moment de sidération.

Durant l'hiver, c'est la tempête Domingos avec une rafale de vent de 136 km/h mesurée à Niort et ses dégâts qui a de

nouveau mobilisé 168 sapeurs-pompiers, avec environ **650 appels reçus en 24 h et 56 interventions**.



18,55 M€

de contribution du Département en faveur du SDIS





Le Colonel
Thibaut Niderlender,
directeur du SDIS 79

"Avec la réorganisation territoriale actée en 2023 par les administrateurs, 2024 se vaudra aussi tournée vers une recherche de proximité renforcée avec les territoires. Les compagnies, échelon local de soutien aux centres de secours, incarneront cette proximité. Parce qu'avec 47 centres de secours répartis sur le département, grâce aux sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, grâce aux personnels de santé, grâce aux personnels administratifs, techniques, c'est tout un « corps » qui est chaque jour animé pour assurer la sécurité des Deux-Sévriens."

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :

- ▶ **Lutte contre la désertification médicale :** déploiement d'outils de télé-médecine soutenu par le Département à hauteur de 31 860 € (partagé entre le SDIS et le CPTS Thouarsais Val du Thouet).
- ▶ **Paramédicalisation :** mise en place d'une garde VLI (Véhicule léger infirmier) au Centre d'incendie et de secours de Parthenay, qui a vu le jour en juin 2023, en collaboration avec le SAMU 79 et l'ARS. Ce projet, inscrit dans la politique départementale de Sécurité civile des Deux-Sèvres, est pérennisé en 2024 avec l'appui du SAMU 79 et de l'ARS.
- ▶ **Prévention :** des travaux ont été menés avec la Chambre d'agriculture pour prévenir du risque lié aux feux d'espaces naturels, et des recherches ont été développées sur les causes et circonstances d'un incendie (RCCI) pour les feux d'espaces naturels. De plus, le SDIS a participé à 5 exercices de sécurité civile d'ampleur pilotés par la Préfecture : Plan Particulier d'Intervention (PPI) à l'entreprise Solvay ; inondation de la Sèvre Niortaise avec impact sur les villes de Niort et Magné ; exercice attentat en milieu scolaire ; exercice délestage électrique et un exercice Procédure de gaz renforcé (PGR) avec l'entreprise Gérédés.
- ▶ **Formation :** le SDIS a célébré les inaugurations du nouveau bâtiment pédagogique du nom du Colonel hors-classe Pascal Moine et d'un nouveau centre d'Incendie et de secours de Sèvre Amont. Les équipes ont été formées sur la prise en main de trois nouveaux drones opérationnels performants permettant d'améliorer la détection et la prise en charge des incendies de forêt et de végétation. La formation sur les nouveaux systèmes d'information, comme la mise en place d'un nouvel outil de système d'information géographique (SIG), est venue renforcer la sécurité et l'efficacité des équipes.



ZOOM SUR _____

Le lancement d'un projet de politique départementale d'envergure

Le Conseil d'administration du SDIS s'est engagé lors de la séance du 21 juin 2023 en faveur d'une politique départementale de sécurité civile. Les 4 grandes politiques publiques ciblées par ce projet ambitieux :

- ▶ suppléer à la désertification médicale et tenter d'en limiter les conséquences
- ▶ améliorer et préserver la sécurité des Deux-Sévriens mais également des visiteurs
- ▶ développer l'attractivité des territoires, notamment ruraux
- ▶ préserver l'environnement et s'inscrire dans une démarche écoresponsable



ÉDUCATION ET ANIMATION
DU TERRITOIRE

11,9
M€

en faveur des collégiens
et l'épanouissement des
Deux-Sévriens



Favoriser l'épanouissement dans l'éducation et l'animation du territoire



Questions à Véronique Berthomier, directrice générale adjointe du pôle Développement territorial et éducation

Quels étaient les enjeux de 2023 ?

À l'aune des engagements pris par l'exécutif départemental sur les enjeux de modernisation, transformation, adaptation, et optimisation du service public, 2023 a été une première étape dans le renforcement d'une approche transversale de l'organisation et des projets de la Collectivité.

Les temps forts de 2023 ?

Une nouvelle organisation structurelle a permis au Tourisme, en tant que Direction, d'affirmer son rôle dans le développement et l'attractivité de l'économie touristique deux-sévrienne. Les services Culture-sport, Musée des Tumulus de Bougon, Archives et Médiathèque départementales, sont désormais coordonnés directement par la direction générale adjointe.

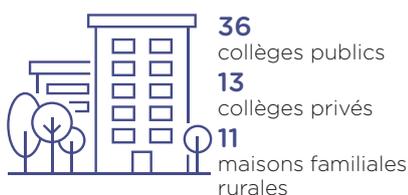
De nouveaux chantiers stratégiques ont également vu le jour :

- ▶ Les groupes de travail autour des 9 enjeux thématiques se sont réunis de juin à décembre. Chaque groupe composé d'élus, membres de l'administration, représentants de l'Education nationale et partenaires locaux ou institutionnels, se sont réunis au minimum à 3 reprises afin d'établir leurs préconisations bâtementaires pour le "Collège de demain". Un document cadre « Les orientations bâtementaires pour le collège de demain » a pu être rédigé. Il est désormais utilisé en appui des programmes de travaux de construction et de rénovation des collèges du territoire pilote de « La Gâtine », soit 7 établissements. Les premières livraisons de travaux sont prévues pour 2027. Les débats ont aussi permis d'identifier des sujets et actions qui ne sont pas directement en lien avec l'aspect bâtementaire des collèges. Ces sujets feront l'objet d'un approfondissement dans un second temps.
- ▶ L'animation du territoire autour des 2 événements sportifs internationaux que sont la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.
- ▶ L'attractivité des Deux-Sèvres avec le 2^e schéma de développement touristique 2022-2028, la préfiguration de la nouvelle Maison du Marais Poitevin et enfin, la réflexion autour du prochain Schéma cyclable touristique.

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE

Apporter aux 17 671 collégiens deux-sévriens les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite est une priorité pour le Département. Il veille ainsi quotidiennement à l'entretien dans les collèges publics, à la modernisation et à la maintenance des équipements numériques et à la qualité de la restauration proposée aux élèves. En 2023, la collectivité a initié un projet ambitieux, le plan "Collège 2050", qui vise à offrir aux futurs collégiens du département des établissements répondant aux enjeux du collège de demain.



- ▶ **Crédits éducatifs** pour la mise en œuvre d'actions en lien avec les parcours éducatifs des collégiens.
- ▶ Dotations de fonctionnement et la mise en œuvre des **boucliers "Energie" et "Denrées alimentaires"**.



- ▶ **Amélioration, entretien, extension ou restructuration** des bâtiments.



- ▶ Politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.

- ▶ Soutien au pôle universitaire niortais.



FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

Le Département développe l'accès à la culture sous toutes ses formes en Deux-Sèvres via la Médiathèque départementale, les Archives et les animations culturelles tout au long de l'année. Soutien important de l'enseignement artistique, de nombreuses manifestations et de compagnies locales, le Département anime aussi le territoire aux côtés de ses partenaires.



- ▶ **Aide** aux manifestations, scènes et organismes à vocation culturelle.
- ▶ **Appui à la pratique artistique** amateur et à la diffusion en milieu rural.
- ▶ **Résidences artistiques** dans les collèges.

- ▶ **Mise à disposition d'un fonds documentaire** auprès des bibliothèques locales.

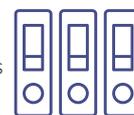
- ▶ **Formation des bibliothécaires**, mise en réseau et conseil à la modernisation des lieux d'accueil.



- ▶ **Médiation et animation culturelle.**

- ▶ **Rénovation d'édifices publics protégés.**

- ▶ **Archives** : conseil, collecte et classement auprès des partenaires publics et privés.



- ▶ Conservation et protection des documents.

- ▶ Mise à disposition du public des fonds documentaires.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE ...

La collectivité soutient à de nombreux titres le mouvement sportif deux-sévrien présent partout en Deux-Sèvres. Le sport anime les week-ends dans les communes et offre de formidables moments de partage et d'épanouissement aux pratiquants. Il est également un précieux vecteur de rayonnement pour le territoire.



- ▶ Subventions aux manifestations sportives d'envergure.
- ▶ **Aides aux comités sportifs** affiliés à une fédération.

- ▶ Appui aux clubs sportifs de niveau national et aux centres de formation.



1 300
clubs et comités sportifs en Deux-Sèvres.

- ▶ **Soutien au développement du sport scolaire** dans les établissements.

98

subventions départementales pour les acteurs du sport

- ▶ Financement de matériel adapté à la pratique sportive des **personnes en situation de handicap**.

... ET LA CITOYENNETÉ

- ▶ Aides aux clubs et associations sportives via le dispositif **Ticket jeune citoyen**.
- ▶ **517 structures** ont bénéficié d'une aide globale de 263 660€.

DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE

Le tourisme est un secteur économique à part entière du département, ayant des atouts majeurs, aussi bien sur le plan de son patrimoine naturel, ses itinérances vélo et rando, son patrimoine historique et culturel riche, ses villages de caractère ou ses nombreuses activités de loisirs. Le Département développe une nouvelle politique offensive pour enrichir l'offre et promouvoir la destination.



Top 15
des départements qui progressent le +

- ▶ Connaître et analyser l'offre et la demande touristique en Deux-Sèvres.
- ▶ **Développer l'attractivité** de la destination Deux-Sèvres : campagnes nationales de communication, outils de valorisation et d'information, système d'information touristique partagé avec les offices de tourisme et les professionnels.

- ▶ **Structurer l'offre touristique** en hébergements marchands et lieux de visite du Département.

300 M€

de chiffre d'affaires annuel.

- ▶ **Relance du tourisme fluvial** avec la navigation de deux bateaux électriques habitables dans le Marais Poitevin, une première depuis 30 ans.



- ▶ **Accompagner l'ensemble des acteurs** qui contribuent au développement du tourisme dans le département.



- ▶ Gestion et animation des sites départementaux : **Zoodyssée** et **musée des Tumulus de Bougon**.

+ 400 000

visiteurs sur l'ensemble des sites de visite.

LES COLLÈGES

Le Département assure l'accueil, le matériel, la restauration, l'entretien, l'équipement, la maintenance informatique et le fonctionnement des 36 collèges publics. En 2023, dans un contexte d'envolée des prix de l'énergie, le fonctionnement des collèges publics et privés et des Maisons familiales rurales a bénéficié d'un soutien important de la part du Département. Cette année a été marquée par le lancement d'un projet ambitieux, le plan "Collège 2050", qui vise à offrir aux futurs collégiens du département, des établissements répondant aux enjeux du collège de demain.

Frédéric Pommier, directeur de l'Éducation :

"En 2023, les collèges ont de nouveau fait face à une forte inflation qui a impacté très sensiblement les réserves des établissements. Le Département a poursuivi son accompagnement financier en mettant en œuvre des dispositifs d'aide dits "Bouclier denrées" et "Bouclier énergie". L'année 2023 a également été marquée par le début du plan "Collège 2050" ; la direction de l'Éducation a activement participé à l'ensemble des commissions portant sur les 9 enjeux thématiques du projet qui verra ses premières réalisations sur le territoire pilote de la Gâtine. La direction a ainsi poursuivi son accompagnement des collèges du département pour offrir aux élèves et aux personnels de très bonnes conditions de travail et de réussite."

Des boucliers énergie et denrées face à l'inflation :

le Département est intervenu pour permettre aux établissements de faire face à l'inflation. Cette intervention s'est concrétisée par la mise en place d'un bouclier énergie pour un montant de 1 354 874 € et d'un bouclier denrées d'un montant de 190 000 €. Cette situation a aussi appelé à un dialogue avec les responsables des établissements afin de convenir ensemble des domaines de compétences et des outils à notre disposition pour faire face à ce nouveau contexte.

Collèges publics : 3,1 M€ de dotation de fonctionnement et 138 500 € au titre de l'aide apportée de manière complémentaire aux actions éducatives menées pour la découverte artistique, culturelle,

l'orientation, et les actions en matière de santé des collégiens.

Collèges privés sous

contrat : 2,5 M€ pour les 13 collèges privés, avec un complément d'aides aux actions pédagogiques de 29 000 €.

Maisons familiales rurales (MFR) : 226 500 € pour les 11 MFR.

Pour la **pratique de l'EPS** par les collégiens : un soutien de plus de 520 000 € chaque année (piscines, gymnases, stades).

Soutien aux organismes œuvrant en direction des collégiens (Chambre des métiers, Capeb, etc.) : 10 500 €.

Les autres actions en faveur des collèges :

- **maintenance des bâtiments** : 7,2 M€ d'investissements dans les collèges (aménagement intérieurs, extérieurs, matériels de restauration, mobilier) ;
- **amélioration des conditions de travail et formation des agents** : recensement important des moyens des collèges pour aller vers une nouvelle méthode d'entretien, plus sobre avec du matériel plus ergonomique pour les agents des collèges et une optimisation des missions d'entretien. De plus, des formations individuelles ont pu être mises en place à destination des personnels intervenant en cuisine, sur les bonnes pratiques d'hygiène et le Plan de maîtrise sanitaire. 8 sessions de formation pour 80 agents sur la méthode



Préparation du repas au collège Léo Desairve à Champdeniers

globale de nettoyage ont permis d'aborder les techniques professionnelles de référence, les questions de sobriété et d'ergonomie.

- **La qualité dans l'assiette des 93,5 %** de collégiens demi-pensionnaires avec : un niveau d'approvisionnement local de 43 %, la poursuite de l'accompagnement du développement du bio dans les collèges et l'accompagnement des collèges vers la conformité aux exigences de la loi EGALIM.
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** et les déchets avec 23 collèges engagés : 83,5 g par plateau quand la moyenne nationale est de 110 g.
- Le **développement des usages numériques** avec un niveau d'équipement très satisfaisant : 3,5 équipements numériques pour 10 élèves, le raccordement en cours de l'ensemble des collèges à la fibre optique et la prise en charge directe par le Département des abonnements internet

des collèges, des expérimentations menées pour plus de sobriété et des équipements plus faciles d'usage pour les élèves et enseignants. Faciliter la relation entre les établissements et les familles : la prise en charge de Pronote sur 4 années pour un coût de 400 000 € sur quatre ans.

- De nombreuses entreprises et organisations deux-sévriennes peinent à recruter dans leurs filières et de nombreux jeunes Deux-Sévriens rencontrent des difficultés à trouver un stage qui leur permette de découvrir un métier qui les intéresse, par manque de réseau ou par méconnaissance des métiers. À l'écoute de ces constats exprimés par les professionnels, par les jeunes et leurs familles, le Département a décidé de proposer depuis la rentrée 2022-2023, un outil numérique permettant leur rencontre ; le site "**stages-deux-sevres.fr**" a reçu 1 700 utilisateurs en 2023 pour 2 600 visites.

7

chefs et seconds de cuisine des collèges se sont mobilisés sur le Salon de l'agriculture 2023. Ils ont contribué à mettre à l'honneur les produits du terroir et leur savoir-faire via des animations à destination du public. Le partage de leurs secrets de fabrication et d'astuces gourmandes a reçu un accueil très chaleureux !



Bertand Ferron du collège de Celles-sur-Belle au SIA 2023



PLAN COLLÈGE 2050



ZOOM SUR

Le plan "Collège 2050"

Mathieu Jacquemin, adjoint au directeur.

"La démarche plan "Collège 2050" est une méthode de concertation qui a été lancée par le Département en février 2023. L'approbation par le Conseil Département de cette démarche de co-construction du "Collège de demain", fait suite à plusieurs mois de travail et de nombreux temps d'échanges avec la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale, mais aussi des élus municipaux sur lesquelles sont implantés des collèges au sein du territoire pilote de la Gâtine.

Articulée autour de 9 groupes de travail thématiques, cette démarche a permis de fédérer plus de 23 structures partenaires (DSDEN, CPAM, hôpital de Niort, CRER, CMA, MEDEF, ASFODEP, ARS, Association Le Refuge, associations de parents d'élèves...), plus de 15 services ou directions du Département (direction des Systèmes d'information, des Routes, de l'Agriculture, de l'Éducation, Zoodyssée, MDPH, PMI, Autonomie...) et les élus de l'Assemblée départementale autour de 28 temps de réunion. L'ambition de cette méthode était de collecter les regards, attentes et projections de chacun des partenaires, afin d'enrichir la vision politique du "Collège de demain".



En parallèle des ateliers, une consultation via un questionnaire élaboré en interne a été menée auprès des collégiens, parents d'élèves et membres de l'Éducation Nationale. Ce questionnaire diffusé du 13 septembre au 6 novembre a été complété par près de 3 000 participants. Les résultats sont venus nourrir les réflexions des groupes de travail. Les premières conclusions de ces consultations ont permis de construire les projets de restructuration ou de construction des collèges du territoire pilote de la Gâtine.

Pour exemple, l'élaboration du nouveau collège de Secondigny s'appuiera sur les préconisations issues des différents groupes de travail pour une adéquation avec la vision départementale du collège de demain.

De même, la direction de l'Éducation a participé aux réflexions sur les restructurations en cours aux collèges de Melle, Gérard Philipe et Philippe de Commynes à Niort."





La Coupe de Rugby des Collèges

Claire Marché, chef de cuisine du collège d'Airvault, qui a été sur le podium lors du défi culinaire de la compétition : *"Défi accepté ! Une belle occasion de découvrir de nouveaux plats à proposer aux élèves. N'ayant aucune connaissance des habitudes culinaires des Uruguayens, c'est la Consule d'Uruguay (en contact avec notre établissement tout au long de cette compétition) qui nous a mis en relation avec Pilar Gonzales, une cheffe Uruguayenne de Bordeaux. Nous avons réussi à trouver toutes les deux un menu à la fois typique, qui puisse plaire aux enfants et à peu près équilibré. Puis c'est toute l'équipe en cuisine qui s'est mobilisée pour réaliser, grâce aux recettes de Pilar, en entrée, des empanadas et des poivrons farcis, en plat, El Chivito avec des frites, et en dessert, un flan aux œufs à la confiture de lait et des fruits. Mme la Consule était ravie ainsi que l'ensemble des convives présents lors du repas. Une expérience qu'on n'oubliera pas de sitôt, riche en échanges et découvertes !"*



L'équipe de cuisine du collège d'Airvault



L'IFFCAM ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'INSTITUT FRANCOPHONE DE FORMATION AU CINÉMA ANIMALIER DE MÉNIGOUTE (IFFCAM)

En collaboration avec La Rochelle Université, l'Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute, propose 2 formations diplômantes :

- ▶ diplôme autour de la **réalisation de film animalier**, décliné en deux ans accessible à Bac+3
- ▶ diplôme "**Photographie de nature et d'environnement**" sur 5 mois, accessible à tout professionnel en activité.

L'IFFCAM propose également des formations professionnelles autour de la vidéo et la photographie nature : préparer son tournage nature, filmer avec un appareil photo numérique, approche et compréhension de différents milieux naturels et du monde animal, enregistrer les sons de la nature et enfin, montage d'une vidéo nature.

En 2023, l'offre de formations "pro" de l'IFFCAM s'enrichit avec un nouveau stage intitulé "**mixer les sons de la nature**" une formation entièrement dédiée à la création sonore (podcasts / bande son nature...).

L'Institut connaît un rayonnement grandissant avec la tenue dans la grange de l'IFFCAM, au dernier festival de Ménigoute, de la première session de pitch de réalisateurs animaliers devant un parterre de producteurs et diffuseurs professionnels.



ZOOM SUR _____

Le Guide des tournages dans les milieux naturels : l'IFFCAM en association avec ECOPROD et AUDIENS ont édité en juillet 2023 le Guide des tournages en milieux naturels, un document gratuit et accessible par internet à l'attention de l'ensemble des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Son but : permettre aux équipes de comprendre les enjeux de projection de la biodiversité afin de réduire les impacts d'une production de film (fiction, documentaire, pub ou web), tourné dans la nature.





Un nouvel équipement numérique pour l'Institut (subventionné par l'Europe) : l'IFFCAM fait peau neuve au travers d'un Plan de Transition Numérique qui a permis en 2023 à l'Institut de moderniser son équipement numérique : système de visioconférence, mobilier mobile et nouveaux matériels informatiques et audiovisuels. De bonnes conditions réunies pour accueillir le public de l'IFFCAM dans les meilleures conditions.

BOURSES DE RECHERCHE :

Le dispositif "Deux-Sèvres, pôle international de la biodiversité" traduit l'engagement départemental pour préserver et valoriser la biodiversité au travers de la diffusion du savoir scientifique, la gestion des milieux et la conservation des espèces. L'octroi de bourses doctorales à des étudiants encadrés par le laboratoire du Centre d'études biologiques de Chizé permet d'encourager la recherche scientifique et l'innovation, lorsque les travaux présentent un intérêt départemental. En 2023, un thésorat a été soutenu par le département à hauteur de 15 000 € pour la 1^{re} année 2022-2023.



39

étudiants en DU1, DU2
et DU photographie



29

stagiaires professionnels
et amateurs

100 %

de stagiaires satisfaits par
les stages et la pédagogie
des formateurs dont 80 % de
stagiaires très satisfaits

LA CULTURE

Le Département continue d'être engagé résolument en 2023 en faveur d'une culture ouverte à tous, avec la Médiathèque départementale, les Archives et les animations culturelles en Deux-Sèvres jouant un rôle actif et central. En 2023, cette dynamique se poursuit avec un travail engagé sur la révision des objectifs et dispositifs culturels de la collectivité, consolidant ainsi son engagement envers l'accessibilité culturelle pour tous.

ZOOM SUR _____

Les résidences artistiques dans les collèges par Françoise Bobin, chargée de la vie culturelle :

"La mise en place de résidences artistiques annuelles dans les collèges vise à créer des liens entre les équipes artistiques et les jeunes du département. Chaque résidence artistique est le fruit d'un partenariat entre le collège, un opérateur culturel local, une compagnie professionnelle deux-sévrienne et un partenaire extérieur au secteur éducatif (comme un centre social ou une association locale). L'équipe culturelle coordonne les efforts, garantit des objectifs partagés et accompagne le développement des projets, avec un soutien financier de 4 000 € par résidence pour couvrir les frais artistiques et les dépenses annexes. Au-delà de la simple consommation culturelle, l'expérience artistique, par une approche sensible, permet au jeune de remobiliser la confiance en soi, la capacité à s'aventurer vers ce qui est nouveau, de faire tomber les inhibitions dans l'expression d'une opinion, d'une idée..."

Les objectifs de ce projet :

- ▶ L'éducation artistique : permettre aux collégiens de pratiquer des disciplines du spectacle vivant (théâtre, cirque, danse, musique, chant, arts de la rue, marionnette...) et se familiariser avec des lieux culturels.
- ▶ L'implication des équipes éducatives : accompagner les collèges dans l'identification des ressources locales et valoriser les actions éducatives.
- ▶ Le développement local : développer des liens entre établissements scolaires et institutions culturelles du même territoire. Cette présence artistique sur un territoire donne lieu à un échange avec un partenaire local : EHPAD, bibliothèque, AMS, centre social, association caritative...

Les résidences 2023 :

- ▶ Collège Georges Clemenceau à Cerizay - Opérateur culturel Voix et Danses à Nueil les Aubiers - Compagnie MastoCK à Melle.
- ▶ Collège Emile Zola à Prahecq - Opérateur culturel MPT d'Aiffres (en charge de la programmation de spectacles à l'espace Tartalin) - Compagnie Collectif Gonzo à Parthenay - Trio Après Vous...
- ▶ Collège Blaise Pascal à Argentonny - Opérateur culturel Théâtre de Thouars - Compagnie L'Ouvrage à Thouars.
- ▶ Collège Gérard Philippe à Niort - Opérateur culturel Le Moulin du Roc à Niort - Compagnie Théâtre de l'Esquif à Niort.



Niort Jazz Festival



Conservatoire de musique



Benoit Girard, chef de service culture et sports :

"Dans un contexte culturel diversifié, entre les pratiques professionnelles et amateurs, les enjeux associés aux événements culturels et aux manifestations ont évolué. Les dispositifs de la collectivité se doivent d'évoluer pour mieux y répondre. Cette année, des efforts se concentrent sur le développement de la présence culturelle dans les territoires et de son accessibilité, ainsi que sur l'attractivité du territoire, en tenant compte des critères de pratiques, d'enseignement, de structures, d'événements et de rayonnement local et national."

Le soutien financier à la vie culturelle demeure une priorité, avec un budget de 1,18 M€ consacré aux initiatives associatives, aux compagnies et aux collectivités. En 2023, 44 manifestations culturelles ont été soutenues, et 34 festivals ont bénéficié du programme de communication "Terre de Festivals".

L'impulsion artistique en milieu rural reste un axe essentiel de la politique départementale. Cette année, la collectivité a soutenu **137 représentations de spectacles dans 14 cantons, données par 32 compagnies deux-sévriennes** dans le cadre de son programme de soutien à la diffusion artistique en milieu rural. Le site annuaire-spectacles.deux-sevres.fr facilite les réservations pour les communes, les collèges, les EHPAD et les associations, avec un répertoire de 285 fiches-spectacles de compagnies deux-sévriennes.



Toute la programmation sur
DEUX-SEVRES.FR

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Animateur de son territoire en matière de lecture publique, le Département, via la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres (MDDS) apporte son soutien pour la structuration et le développement de l'offre de services du réseau des bibliothèques des Deux-Sèvres. Ses actions sont inscrites dans un Contrat départemental lecture conclu entre la collectivité et le ministère de la Culture pour la période 2022-2024.

En 2023, les équipes de la MDDS se sont attachées à la **mise en œuvre du schéma départemental de lecture publique** avec le développement de visites de terrain, formation initiale de nouveaux bénévoles, restructuration de l'activité de conseil auprès des bibliothèques... ont connu un important développement.



L'édition 2023 du festival Terre de lecture(s) organisée par la MDDS a proposé 32 événements dans 32 communes autour du thème "Histoire et imaginaire". Ont répondu présents des auteurs confirmés dont Martin Winckler, Mayana Itoiz, Gaëlle Josse, Marcus Malte, Yves Viollier...

La formation, un enjeu pour la qualité des bibliothèques en 79

La loi sur les bibliothèques votée en décembre 2021 affirme la formation comme une mission centrale des médiathèques départementales. Aujourd'hui 3 agents de bibliothèques sur 4 sont bénévoles en Deux-Sèvres. Afin de tous les accompagner, la MDDS a lancé une refonte importante de son parcours de formation initiale. Elle vise à répondre aux attentes des stagiaires quels que soient leurs statuts ou leurs compétences, autour des notions de modularité, de parcours adaptés et de logique de territoire. En 2023, ce sont 56 nouveaux bibliothécaires du territoire qui ont entamé leur formation initiale dans 4 sessions réparties sur l'année et sur le territoire (Niort, Thouars, Mazières-en-Gâtine). Au total, 272 bibliothécaires ont participé aux 33 jours de formation proposés par la MDDS.



130

bibliothèques animées par 700 personnels dont 69 % de bénévoles afin d'offrir un service public à plus de 50 000 usagers.



David Donnat,
Chef de bureau services
aux bibliothèques

"Les formations proposées par la MDDS répondent à des besoins exprimés par les équipes de bibliothécaires et leurs partenaires (écoles, associations...). En 2023, elles ont été également le point de départ de nombreux projets : animation avec des supports d'action culturelle (tabliers de lecture, kamishibai), interviews filmées ou enregistrées dans le cadre de la création de podcasts, découverte de genres littéraires... Ces formations sont avant tout conçues comme des lieux d'échange de pratiques professionnelles où les équipes confrontent leurs points de vue. Elles permettent ainsi de briser l'isolement dont souffre parfois les plus petits établissements."



ZOOM SUR

Une présentation de documents "Scolarité & Citoyenneté dans les Deux-Sèvres du XVI^e siècle à nos jours" a été inaugurée le 24 novembre 2023 à l'occasion de la 2^e édition de la Semaine de l'enfance. Dans un parcours en dix vitrines, les Archives départementales ont exploré l'histoire de l'éducation, ainsi que son lien étroit avec la citoyenneté. Cette exposition a été accessible à la visite aux Archives départementales jusqu'au 31 janvier 2024 ainsi que mise à disposition sur le site internet des Archives.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En 2023, les Archives départementales ont accueilli une nouvelle directrice : **Marie Bolot, conservatrice du patrimoine.**

Les Archives départementales assurent des missions de contrôle scientifique et technique, de collecte, de classement, de conservation, de communication et de valorisation des archives définitives publiques et privées du département. Situées à Niort, elles contribuent à conserver et à transmettre l'histoire du territoire par le biais de documents manuscrits ou imprimés, de documents iconographiques et audiovisuels, de livres au sein d'une bibliothèque spécialisée ou encore d'objets. Plus de 19 kilomètres linéaires de documents d'archives du XI^e siècle à nos jours sont conservés par les Archives départementales.

Les Archives ont accueilli plus de 520 lecteurs en 2023, dont 237 primo-lecteurs. Depuis 2022, une salle de lecture virtuelle est ouverte sur le site commun des Archives de la Vienne et des Deux-Sèvres. Elle

permet un accès à distance aux fonds communicables mais non librement diffusables en ligne, via une connexion sécurisée (FranceConnect). Les Archives départementales assurent également la mission de conservation du patrimoine, fondée sur la restauration et l'animation du patrimoine deux-sévrien.



+ de **53**
millions de pages et
images consultées sur
internet

Journées européennes du patrimoine.

Organisées le dimanche 17 septembre 2023 après-midi, les Archives ont proposé diverses animations : visites commentées des magasins d'archives, ateliers d'initiation à la calligraphie, informations pratiques sur la généalogie avec la participation du Cercle généalogique des Deux-Sèvres en salle de lecture et présentation de documents d'archives. Plus de 80 personnes

ont été accueillies au sein du service lors de cet événement. Accueil régulier des groupes scolaires et ateliers d'initiation à la généalogie, en partenariat avec le **Cercle généalogique des Deux-Sèvres.**

Action culturelle d'ampleur : une **lettre d'un soldat de Napoléon** conservée par les Archives départementales des Deux-Sèvres a été exposée, projetée et commentée sur grand écran au cinéma CGR de Niort à l'occasion de l'avant-première du film Napoléon de Ridley Scott le 21 novembre 2023 (+ de 200 personnes).



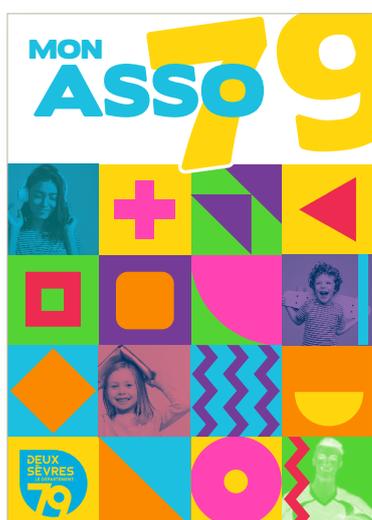
VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNETÉ

Le Département s'engage à impliquer les jeunes générations dans la vie et le développement dynamique du territoire. Cette initiative vise à soutenir les associations locales tout en encourageant la participation active des jeunes qui en sont membres.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Département a lancé avec succès l'opération "**J'aime / J'aide mon asso avec le Ticket Jeune Citoyen**". Chaque élève, du CP à la 3^e, a reçu un Ticket Jeune Citoyen d'une valeur de 20 € via son établissement scolaire. Les jeunes ont ainsi eu l'opportunité de choisir une association à soutenir parmi celles proposant des activités culturelles, sportives, éducatives, de loisirs ou d'initiation à des savoir-faire. Cet acte citoyen a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire, incluant l'Éducation nationale, les directeurs d'établissements, ainsi que les différents services du Département. Au total, plus de 48 000 Tickets Jeune Citoyen ont été distribués dans tout le Département, permettant à 517 associations de bénéficier d'un soutien financier totalisant 263 660 € en 2023.



Marion et Emilie ont fait bénéficier leur club de sport du ticket jeune citoyen



Le site "**Mon asso79**" continue de jouer un rôle central dans cette démarche. Lancé en 2022, monasso79.fr offre aux associations une vitrine pour mettre en avant leurs activités et renforcer leur lien avec les habitants, en particulier les jeunes. Grâce à cet annuaire, le Département favorise la proximité et l'interaction entre les associations et les citoyens des Deux-Sèvres. En reconduisant le dispositif pour la rentrée scolaire 2023-2024, le Département affirme son soutien aux associations locales, tout en encourageant l'engagement citoyen des jeunes, le renforcement des interactions intergénérationnelles et le lien social, et la pérennisation de la mobilisation positive autour du Ticket jeune Citoyen.

LE SPORT

Le Département des Deux-Sèvres a adopté en 2023 une nouvelle politique sportive destinée à renforcer son soutien au mouvement sportif, vecteur d'animation locale et de cohésion sociale. La collectivité est pleinement engagée dans le développement du sport féminin, des sports de nature et dans le développement durable, favorisant ainsi l'inclusion de tous et le bien-vivre en Deux-Sèvres.

En 2023, le Département a versé un total de **subventions au bénéfice du sport à hauteur de 868 516 €**. Les 98 subventions versées ont bénéficié notamment à 29 comités sportifs, 30 clubs nationaux et 28 manifestations sportives.

Partenariats avec les grands clubs :

Handball club Celles-sur- Belle, Niort Rugby club et AS Niort Basket.

Une journée olympique pour les agents

À un an des Jeux, et à l'occasion de la journée olympique et paralympique, une animation interservices au sein de la collectivité a été organisée le 23 juin 2023. L'occasion de partager un moment convivial entre collègues autour des valeurs du sport et de l'olympisme, mais aussi de découvrir des disciplines olympiques et paralympiques telles que le handball, le goalball, le rugby fauteuil et le football.

Les villages rugby

Le Département a invité les Deux-Sévriens à vivre la Coupe du monde de rugby sur leur territoire, au sein des villages rugby lors des 8 week-ends de la compétition. Bressuire, Chauray, Melle, Niort, Parthenay, Saint-Maixent-l'École et Thouars ont accueilli ces villages itinérants destinés également à promouvoir la pratique de ce sport et à partager un moment convivial en famille et entre amis. Grâce à l'investissement des associations, des bénévoles et agents volontaires, ces journées festives ont permis d'accueillir plus de 5 000 visiteurs sur toute la compétition.



ZOOM SUR

La Coupe de Rugby des Collèges

Jérémy Robert, chargé de mission Coupe du monde de rugby et Jeux olympiques : *"En 2023, la France a accueilli la 10^e édition de la Coupe du Monde de rugby. Avec l'Éducation nationale, le Comité départemental rugby et les clubs de rugby, le Département a souhaité relayer cet événement mondial, en local : la Coupe de rugby des collèges 79, afin que la jeunesse s'en empare et le fasse vivre au sein des collèges. Pendant toute l'année scolaire, les 18 collèges, rassemblant plus de 6 000 collégiens deux-sévriens, qui ont répondu à l'appel à projet du Département, se sont sportivement affrontés dans des défis et ont défendu les couleurs du pays qui leur a été attribué en organisant animations et activités au sein de leur établissement : musiques, traditions locales, repas à thème, etc. Des défis qui ont porté sur la découverte des cultures, du rugby, de ses règles, ses valeurs, sa gastronomie et son esprit collectif. Une équipe par collège, de 20 élèves, a représenté sa nation, le 12 mai pour une finale de haut vol autour d'une compétition de rugby et d'épreuves de culture générale, au stade Espinassou, en présence de la marraine et du parrain de cette compétition : Aurélie Groizeleau, arbitre internationale, et Simon Huchet, joueur de rugby au Stade Rochelais, d'origine deux-sévrienne."*

ZOODYSSÉE

Site touristique du Département, le parc animalier de Zoodyssée à Chizé présente plus de 80 espèces de la faune européenne. Il vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité en le plongeant au cœur d'un environnement singulier pour le familiariser aux problématiques de conservation des espaces et des espèces. Le parc est également impliqué dans de nombreux programmes de recherche et dans la sauvegarde de 3 espèces avec les élevages conservatoires de l'outarde canepetière, la cistude d'Europe et le vison d'Europe.



En 2023, Zoodyssée réalise sa deuxième meilleure saison en termes de fréquentation en 50 années d'existence et sa meilleure saison en ce qui concerne les recettes directes. 87 % de nos visiteurs sont originaires de l'ancienne région Poitou-Charentes.

L'année a été rythmée par de nombreuses actions phares :

▶ **Inauguration de l'entrée symbolique de l'Odysée forêt de plaine** (mise en place d'une scénographie contes et légendes et début des travaux des enclos renards roux, blaireaux d'Europe et chats forestiers.

▶ Arrivée d'une nouvelle espèce : **le grand corbeau**.

▶ Annonce de la naissance de 8 visons d'Europe, 7 cistudes et relâché de 69 outardes canepetières, un record.

▶ **Mise en place d'un programme événementiel lié au 50 ans du parc** : week-end de la conservation au mois de mai, lundis de l'été et les rencontres homme-animal, passeport des jeux de pistes sur l'année, week-end de la science en octobre, fête du miel en août, accueil de l'assemblée générale de l'AFDPZ, anniversaire du parc le 25 juin.

▶ Réfection d'anciens enclos (chouette hulotte...).

Les projets transversaux menés avec d'autres directions :

▶ Maintenance avec le pôle travaux qui passe une partie de l'hiver à Zoodyssée pour aider à la réfection d'enclos, la création de nouvelles allées...

▶ Clôture du programme de recherche qui lie le Centre d'études biologiques de Chizé/Zoodyssée/PMI et les universités de Poitiers et La Rochelle : *"La relation mère-enfant, une histoire de santé globale et des solutions basées sur la nature"*.

▶ Travail en continu avec la direction de l'Autonomie via le chantier d'insertion qui intervient sur la maintenance du parc, l'aide à la création de nouveaux espaces, l'entretien des espaces verts et des zones médias...





Guillaume Romano,
directeur de Zoodyssée :

"Le premier trimestre 2023 a été consacré à la réalisation du premier volet de l'Odyssée des Forêts qui sera dédié, sur plus de dix hectares, à la biodiversité des forêts de plaine et à ses représentations dans l'imaginaire collectif. Cet imaginaire est composé de toutes les représentations mentales qui ont façonné et façonnent encore notre regard sur la forêt. Dans cette nouvelle Odyssée forêt, le public sera plongé physiquement dans ces univers à la frontière entre le réel et l'irréel, l'ordre et le désordre, le visible et l'invisible par une immersion dans le monde de Lewis Carroll sur les pas d'Alice au pays des merveilles. De nouveaux enclos accompagneront cette déambulation."

Nouvelle odysée : Odyssée des forêts de plaine

184 naissances
pour 12 espèces différentes



39 %
pour les oiseaux



31 %
pour les mammifères



30 %
pour les reptiles

Parmi les travaux, réalisés en interne grâce aux équipes techniques du musée et de la direction des Routes notamment, la **réfection des allées du site, du parking, de l'aire d'accueil des camping-cars et la réhabilitation du labyrinthe pédagogique** participent à améliorer l'accessibilité pour chacun.



Virginie Morales, la régisseuse financière du musée et responsable de la boutique :

"La boutique est descendue de son piédestal pour s'agrandir de nouveaux rayons et être désormais de plain-pied. C'est un travail collectif mené dans un groupe de travail transversal où l'on réfléchit à trouver des produits attractifs qui correspondent aux messages portés par le musée et qui nous permettent de nous différencier, tout en nous apportant des recettes. On a profité des travaux de la boutique pour améliorer la circulation et la présentation des produits. Et le résultat a été au rendez-vous puisque nous avons fait, grâce à la forte affluence, les meilleurs chiffres de vente depuis l'ouverture du musée."



ZOOM SUR

Une saison culturelle 2023 riche en événements

Cette année anniversaire a été l'occasion de proposer aux différents publics de nombreux événements. Les habituelles visites et ateliers ont été enrichies par une série d'expérimentations associant le public et les archéologues sur des thématiques phares du musée : l'agriculture, la traction de dalle, l'alimentation...

Et surtout pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine, le musée a porté la création d'un Terra Aventura "indoor" (dans un site fermé) "Les terra' aventuriers fêtent les 30 ans du musée" en mai et une Zaméla (parcours éphémère) sur le site de Bougon en juillet. Les terra' Aventuriers très nombreux (15 000 en mai et 9 500 en juillet) ont plébiscité le jeu mais aussi la qualité de visite du Musée et l'extraordinaire beauté du site et nous l'ont dit !



LE TOURISME ET L'ATTRACTIVITÉ

Le Département développe une politique offensive pour enrichir l'offre et promouvoir la destination. Dans la lancée de l'adoption de son schéma départemental de développement touristique, sur la période 2022-2028, le Département a, en 2023, concentré ses efforts notamment sur le développement touristique fluvial, l'agrandissement et l'entretien de ses itinéraires vélo, et la mise en avant du patrimoine historique et culturel au niveau national grâce à des campagnes de communication.



Marianne Barcelo,
chargée de projets touristiques :

"Le département des Deux-Sèvres ne compte pas moins de 10 Petites Cités de Caractères réparties sur l'ensemble de son territoire. Depuis 2019, 8 d'entre elles se sont engagées dans un exceptionnel programme de mises en lumière, unique en France. Il a pour but de magnifier la beauté du patrimoine tout en intégrant les exigences liées aux économies d'énergie et à la préservation du ciel nocturne, dans le respect de la biodiversité. Porté par la direction du Tourisme, ce programme vise à séduire autant les citoyens que les visiteurs. Les inaugurations des mises en lumière de 6 communes (La Mothe-Saint-Héray, Saint-Loup-Lamairé, Chef-Boutonne, Melle, Coulon et Celles-sur-Belle) ont marqué le printemps 2023, dans une ambiance festive. Le programme se poursuit avec un achèvement pour le village d'Oiron début 2024 et une fin de travaux prévue à Mauléon en 2025."



Illumination de Celles-sur-Belle



Le tourisme fluvestre, un axe de développement prioritaire.

Un contrat ambition Deux-Sèvres (CADS) tourisme et loisirs nautiques a été mis en place en 2023, en valorisant les aménagements touristiques situés sur les principales rivières du département : pontons, cales d'embarquement, bacs à chaîne, parcours pédestres, rénovation de ports, jeux pour enfants... La commune de la Forêt-sur-Sèvre a fait notamment l'acquisition d'un bac à chaîne, celle de Saint-Gelais a installé une rampe d'accès pour les canoës, la municipalité d'Airvault a développé des équipements ludiques et des pontons pêche, tandis que celle de Mauzé-sur-le-Mignon a fait le choix d'un aménagement de son port.

Finalisation du programme fluvestre de la Sèvre Niortaise,

avec les premières navigations des 2 bateaux électriques dans le Marais poitevin, près de 30 ans après les dernières, et l'exploitation de ces équipements par une société privée.

Inauguration des mises en lumière de Melle, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, la Mothe-Saint-Héray, Coulon et Saint-Loup-Lamairé : événements inédits au niveau national.

Contractualisation avec plusieurs communes au titre du **développement touristique fluvial et l'accompagnement du fonds tourisme durable auprès des hébergeurs et restaurateurs.**

Projet de nouvelle maison du marais poitevin : définition du contenu du nouvel équipement et la scénographie, avec une validation de la phase avant-programme du projet.

Un soutien étroit aux sites de visite, à l'hôtellerie et à l'hôtellerie de plein air départementale, avec l'organisation de 3 séminaires mobilisant plus de 45 personnes à chaque rencontre.

PROJETS MENÉS AVEC LES AUTRES DIRECTIONS :

- ▶ Évolutions importantes en matière de vélo, avec la **mise en place du comité d'itinéraire de la voie vélo V93, nommée Vélidéale, le lancement des études concernant la passerelle de Bressuire et également les travaux en ce qui concerne le platelage de Coulon.**
- ▶ **Refonte de la signalisation d'animation autoroutière et le changement de dénomination des aires sur l'A83**, devenues aires des Deux-Sèvres et de la Parthenaise.
- ▶ **Poursuite des actions web, print et médias** qui accélèrent la visibilité des Deux-Sèvres au niveau national.
- ▶ Un travail de réflexion sur les Tumulus de Bougon impliquant un bureau d'études et les différents services.



OPTIMISER
L'ADMINISTRATION
ET LES RESSOURCES

71 M€

pour les moyens
généraux
et les ressources
humaines



OPTIMISER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES

Questions à :

Vanessa Plusquellec, déléguée générale à DG-FIPA

Comment cette année de crise a-t-elle impacté le budget de la collectivité ?

La direction des Finances a honoré deux grands rendez-vous à la croisée des enjeux comptables et enjeux financiers.

Le passage à la M57 n'a pas été une simple transposition de comptes, c'est le fruit d'un travail mené en mode projet qui a mobilisé la direction des Finances et les directions pendant plus d'une année. La bascule au 1^{er} janvier 2024 a été réalisée avec succès !

Préparer un budget, évaluer une prévision de recettes, dans un contexte de dégradation de la situation financière, devient un exercice toujours plus délicat pour sécuriser financièrement la collectivité.

Tatiana Monrousseau, déléguée générale à DG-MATA

Quel regard portez-vous sur cette année 2023 en termes d'organisation ?

L'année 2023 aura été très riche et constructive : la direction générale des services a fait évoluer son organisation pour mieux conseiller et accompagner l'ensemble des directions dans la mise en œuvre des politiques publiques départementales tout en maîtrisant les dépenses, dans la conduite des projets structurants et la modernisation de leur fonctionnement.

En parallèle, la réflexion collaborative et transversale pour construire le projet d'administration départementale a abouti à un plan d'actions ambitieux qui permettra de garantir aux Deux-sévriens un service public de qualité malgré la situation financière délicate qui caractérise malheureusement la plupart des départements français.

2023 aura permis de consolider les bases d'une action publique départementale moderne, efficace et adaptée aux besoins de nos usagers.

Cédric Frère, directeur des Systèmes d'information

Sur quelles priorités ont été mobilisées les équipes de la direction des systèmes d'information en 2023 ?

Le domaine de la sécurité des systèmes d'information reste le fil rouge de l'engagement de l'ensemble des équipes de la DSI en raison du risque réel de cyberattaque. Dans ce contexte, la DSI a poursuivi ses actions de sécurisation, des environnements de travail des utilisateurs, des infrastructures numériques ainsi que les environnements des applications métiers notamment dans le maintien en condition de sécurité de l'ensemble du système d'information. Le déploiement de nouveaux équipements mobiles (PC et téléphones portables), l'évolution des applications métiers ainsi que le maintien en condition des infrastructures réseaux ont été des activités engageantes pour la DSI.

Julien Gueulle, directeur des Ressources humaines

Quels ont été les axes de travail pour la direction des ressources humaines ?

Au cours de l'année 2023, nous avons poursuivi notre travail de modernisation de la fonction RH pour répondre aux enjeux des directions opérationnelles. Notamment à travers le lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un logiciel de recrutement visant à rythmer nos recrutements et accroître la lisibilité de nos annonces tout en réduisant la vacance des postes. Des études du système d'information, réalisées en 2023, vont permettre la dématérialisation des prochaines campagnes d'entretien professionnel ainsi que les fiches de poste. Et parallèlement au déploiement d'Office 365, la DRH a accompagné l'élaboration et l'animation des formations aux outils bureautiques via un réseau de formateurs internes.

NOS MISSIONS

GÉRER LES FINANCES

La DG-FIPA (volet Finances) assure le pilotage financier et l'exécution budgétaire de la collectivité. Elle accompagne les gestionnaires comptables, gère la dette et contrôle les associations et satellites.



- ▶ **Préparation budgétaire** et gestion de l'exécution.
- ▶ **Gestion de la dette** et du patrimoine.

- ▶ **Contrôle et accompagnement** des associations et des satellites.



466,27 M€

de budget pour la collectivité, dont 127,93 M€ d'investissement.

- ▶ **Pilotage et coordination** du SI Financier.
- ▶ **Qualité et sécurisation** des dépenses et des recettes.



- ▶ **Accompagnement** des gestionnaires-comptables.

ACCOMPAGNER LES AGENTS

La direction des Ressources humaines assure une gestion personnalisée des agents du Département tout au long de leurs parcours professionnels.



1 877
agents rémunérés.



426
recrutements.



67
assistants de prévention

- ▶ **Gestion des carrières et de la paie** suivi des effectifs, recrutements.

- ▶ Suivi des évolutions des **besoins en compétences.**

▶ **5 380** jours
de formation
réalisés.



175 
agents en formation SST

- ▶ **Veille sur l'application des mesures de sécurité et santé au travail,** contribution à la bonne marche du dialogue social, ainsi qu'à la tenue des instances consultatives obligatoires.

AMÉLIORER LE SERVICE RENDU

La direction de l'Administration générale a pour objectif d'améliorer continuellement le service rendu aux usagers en garantissant une utilisation optimale des moyens généraux. Ses actions s'inscrivent dans la dynamique globale de modernisation de la collectivité.



► **Accueil physique et téléphonique du public**, gestion du courrier postal.

► **Accompagnement des services au changement** et à l'expérimentation..

► **Pilotage des stratégies et de la politique achats** de la collectivité et accompagnement des acheteurs..

41 M€

d'achats, dont 41 % de travaux et 59 % de fournitures courantes ou de services.

► **Prestations de conseil, gestion des contentieux**, pré-contrôle de légalité des rapports et délibérations, veille juridique et assurances.

► Sensibilisation des opérateurs économiques pour faciliter **l'accès à la commande publique**.

55 %

des marchés attribués à des entreprises deux-sévriennes, soit 19 M€ HT dont près de 61 % à des TPE/ PME .

PILOTER

L'entretien et la modernisation du parc informatique, la mise en place et le maintien de l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunication, la sécurité et la performance des accès réseaux sont indispensables pour suivre l'évolution des pratiques et la dématérialisation du service public.

► **Gestion des matériels numériques et accompagnement** des agents du Département et des collègues.



3,216 M€

de dépenses pour les systèmes d'information.



5 671

demandes traitées par la hotline informatique

► Mise en œuvre de l'**architecture des réseaux informatiques et de télécommunications**.

► **Gestion des applicatifs métiers**

utilisés et coordination de la dématérialisation, du système d'information géographique et du système d'information décisionnel.



6 253

postes de travail au Département et dans les collègues.

VALORISER

La communication interne et externe visent à promouvoir les services et actions de la collectivité, à impulser un sentiment d'appartenance à un collectif qui agit au service des habitants et du territoire.

► **Inform**er les usagers des services mis à leur disposition.

► Faire connaître les actions du Département et **valoriser** son image.

4 000

chéquiers Escapades pour les Deux-Sévriens.



43

vidéos prises en charge.

► **Inform**er les agents et **féderer** autour des transformations de l'action publique.

2,7 million

de couverture Facebook (nb de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la page).

► **Dynamiser la communication** à destination des partenaires.

LES FINANCES

L'année 2023 a été marquée par une chute importante des ressources du Département, consécutive à la baisse des transactions immobilières et à une moindre croissance de la TVA. Face à cela, les dépenses toujours plus intenses, notamment dans le domaine de la solidarité, amènent le Département dans une situation de crise financière.

Tout au long de l'année, la direction des Finances s'est mobilisée pour effectuer des analyses poussées des dépenses afin d'éclairer au mieux la Direction générale et les élus sur les impacts financiers pour le Département. Au 1^{er} septembre 2023, la direction des Finances a laissé place à la Délégation générale aux Finances et aux partenariats (DG-FIPA), nouvellement créée. En plus de nouvelles missions spécifiques comme l'optimisation des recettes, la DG-FIPA poursuit l'accompagnement des directions dans le pilotage et l'exécution de leurs dépenses et leurs recettes.

La cellule Administration, en charge du secrétariat et de l'exécution budgétaire du service communication et du cabinet, a présenté 164 dossiers de dotations cantonales en 5 commissions permanentes pour un montant total de 88 665 €.

L'équipe du Budget a développé l'utilisation de nouveaux outils collaboratifs pour les revues de gestion de mars 2023 et lors de la préparation du budget prévisionnel 2024 qui s'est déroulée cet automne. Aussi l'usage de Teams a permis un travail collaboratif entre la Direction générale, les directions opérationnelles et le service du budget : partage des fichiers

(TSF et fiches budgétaires) permettant une actualisation en temps réel et l'unicité des documents.

Nouvelle convention pluriannuelle avec le SDIS pour la période 2024-2026. Cette convention cadre permet de définir conjointement des axes de mutualisation d'actions et de moyens et de donner de la lisibilité sur l'évolution de la participation financière départementale au cours de la période concernée.



466,27 M€

de budget pour la collectivité, dont 127,93 M€ d'investissement



ZOOM SUR

Passage à la nouvelle nomenclature M57 : instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL et la DGFiP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux

- ▶ 1^{er} semestre, environ 4 000 lignes comptables à traduire en M57. La principale activité de cette période a consisté en un travail de recensement de l'existant et de transposition des comptes entre les plans de comptes M52 et M57. Chaque nature comptable de la M52 devait avoir, à minima, une correspondance en M57.
- ▶ 2^e semestre : modification de la gestion patrimoniale (passage au prorata temporis et nouvelle gestion des subventions d'investissement).
Les travaux préparatoires au passage en M57 au 01/01/2024 ont conduit à proposer des arbitrages en matière d'amortissement en tenant compte des nouvelles règles imposées par cette instruction budgétaire et comptable.
Le régime des subventions d'équipement versées (amortissables) a également été revu pour qu'il soit précisé, en fonction du nombre d'acomptes versés, de la nature du projet financé et du bénéficiaire, les comptes devant être utilisés et la gestion patrimoniale qui en découle.
- ▶ Évolution du Règlement budgétaire et financier.
Le Règlement budgétaire et financier (RBF) a été actualisé pour prendre en compte toutes les conséquences, notamment budgétaires, liées à l'adoption de la M57.
Ainsi, des règles budgétaires liées à la fongibilité des crédits ont été définies. Cette actualisation a également permis de faire évoluer les seuils en matière de versement des subventions d'investissement.



Pascale Bonnanfant, cheffe de projet Grand Angle au sein du service de la gestion financière et de la coordination du SI financier

"Au-delà du travail technique et des différents paramétrages à modifier dans notre outil de gestion financière, le projet du passage à la M57 a aussi été un temps d'échange avec les directions et les budgets annexes du Département. En effet la majorité des services comptables a été impactée par ces évolutions du plan de compte et de certaines règles budgétaires et comptables. Aussi ils ont tous été mobilisés dès le début du projet et accompagnés dans ce changement par les services de la gestion financière et du budget. "

FINANCEMENTS ET PARTENARIATS

Pour réaliser ses projets, le Département mobilise des financements et partenariats de l'Europe, l'État et la Région. Il représente également les intérêts départementaux dans les instances de pilotage régionales du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et nationales pour le Fonds social européen (FSE).

En 2023, le Département s'est vu confirmer par l'État, l'**attribution d'une nouvelle subvention globale FSE de 8,5 M€** pour la période 2023-2027. Ces crédits européens sont toujours destinés à soutenir la politique d'insertion départementale, au moyen d'appels à projets dédiés.

Un séminaire de lancement de la subvention globale a été organisé par le service en début d'année. Il a rassemblé une trentaine d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, partenaires du Département et potentiels bénéficiaires des aides du FSE. Cette action de communication a été prolongée par des ateliers d'appui aux porteurs désirant répondre aux appels à projets du Département.

Le service Europe et partenariats territoriaux a également collaboré avec les directions de la collectivité ayant obtenu des subventions du FEDER au titre du **Plan de Relance en 2021-2022**, pour en demander le versement, telle la subvention de 124 752 € attribuée à la transition numérique des dispositifs de gestion de l'APA.



8,5 M€

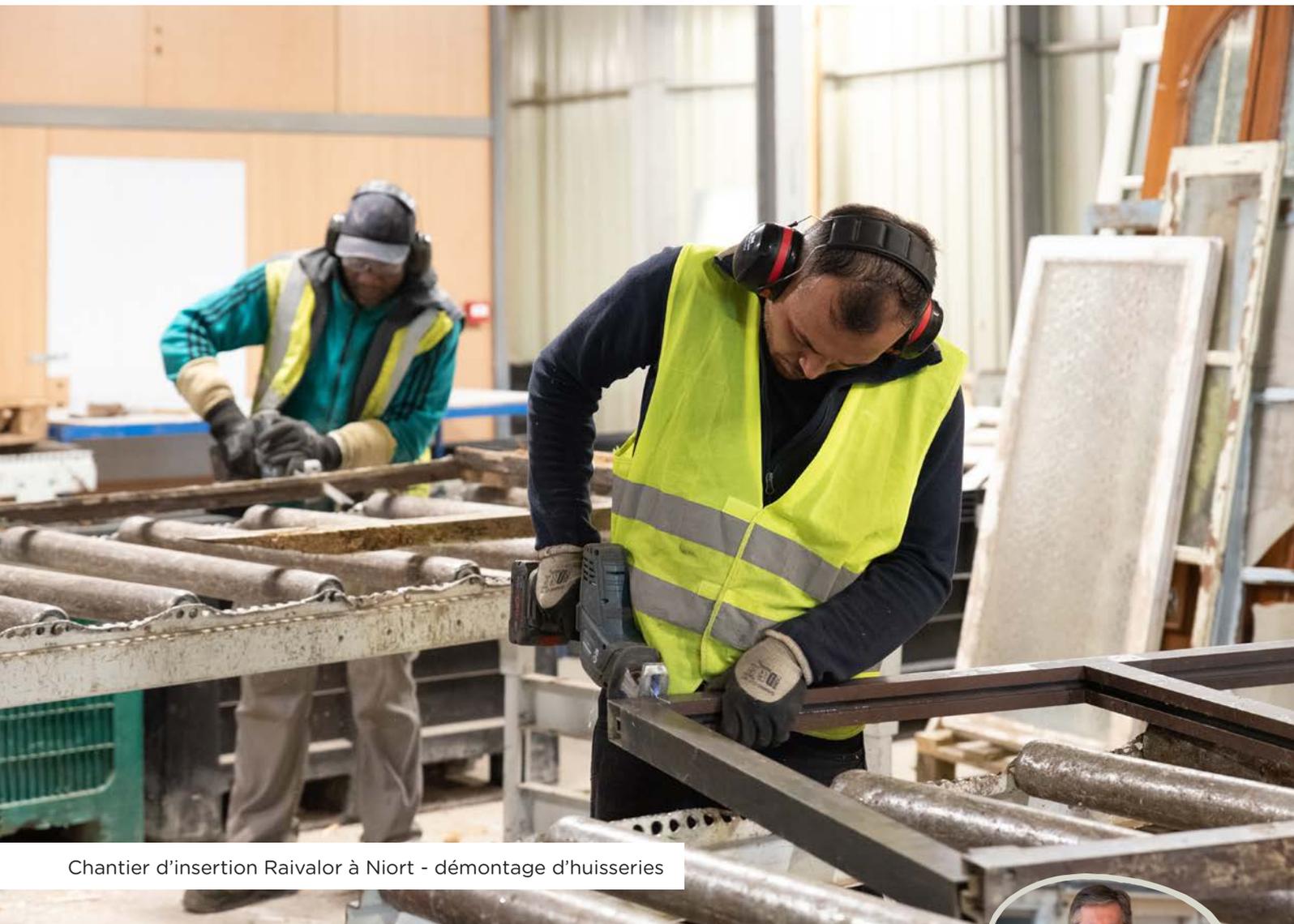
Dotation de la subvention globale FSE 2023-2027



ZOOM SUR _____

21 opérations de la politique d'insertion du Département ont été soutenues par le FSE, pour un montant total de 1,81 M€, dont :

- 20 subventions à des organismes partenaires (associations, collectivités, etc.) pour un montant de 1 764 708 €
- 44 454 € pour l'accompagnement socioprofessionnel sur le chantier d'insertion du Département qui intervient sur les sites de Zoodyssée et du lac du Cébron.



Chantier d'insertion Raivalor à Niort - démontage d'huisseries



Gérald Monteil
responsable Insertion :
"L'association RAIVALOR est une structure qui porte un chantier d'insertion. Basée à Niort, elle utilise des supports d'activités professionnelles autour de l'économie circulaire (démantèlement d'huisseries, collecte de tri, déconstruction sélective de matériaux lors de rénovation de bâti, etc...), ce qui permet de développer des compétences transférables à des emplois de droit commun.

En 2023, la participation du Département correspondait à 23 300 € au titre du programme départemental d'insertion."



Tri de papier

LES RESSOURCES HUMAINES

La direction des Ressources humaines est au cœur des politiques publiques portées par le Département en assurant auprès des autres directions une fonction d'appui stratégique dans leur transformation : amélioration continue des organisations, développement des compétences des collaborateurs, évolution des métiers, gestion des talents.

Signature de la **convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)** pour la période 2023-2025 avec pour ambition davantage de mobilisation des directions opérationnelles, plus d'interactions entre elles, des actions de sensibilisation, de formation et de communication pour signifier et faire vivre davantage la volonté d'inclusion.

Lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des recrutements visant à la modernisation de nos pratiques et l'attractivité de la collectivité.

Lancement des formations Office 365, à la fois sur les volets bureautiques (Word et Excel) et collaboratifs (Teams, OneDrive) animées par notre réseau de formateurs internes.

Adoption et mise en œuvre du plan pluriannuel de formation 2023-2025 comprenant 147 actions de formation autour de 5 orientations : une excellence des métiers au service de l'utilisateur, un management harmonisé et

développé, une administration numérique développée garantissant la qualité du service public, la transition écologique et la sobriété énergétique au cœur de nos actions, une politique dynamique en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, un socle commun de connaissances.

Adoption et mise en œuvre du **plan pluriannuel de 2023 - 2025 de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail** comprenant 143 actions autour de 5 axes :

- ▶ développer le pilotage de la prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ;
- ▶ prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention,
- ▶ favoriser la qualité de vie au travail ;
- ▶ garantir le maintien dans l'emploi et favoriser l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- ▶ renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention.



Hugues Menu, responsable de la formation au service emplois et compétences :

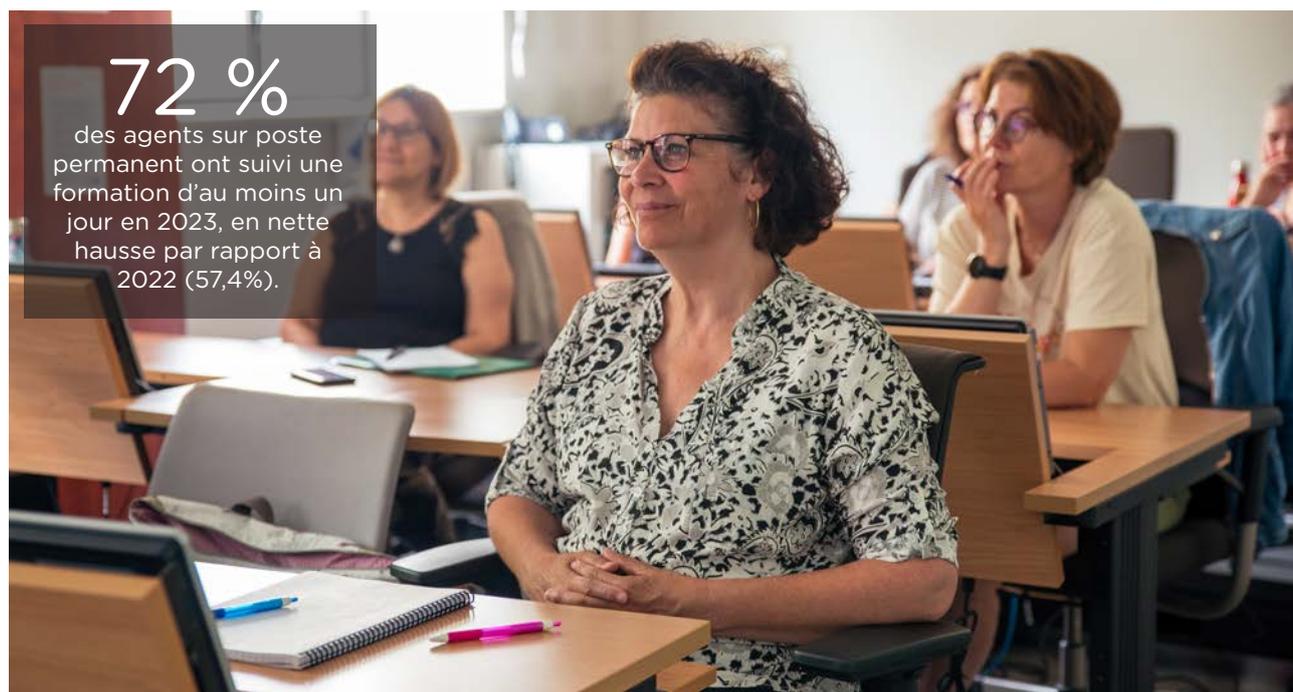
"Le dispositif d'accompagnement des agents au passage à la suite Office 365 est important en termes de volumétrie, mais également stratégique sur le plan organisationnel, car les outils collaboratifs, par exemple, vont directement impacter notre façon de travailler en commun. À terme, ces formations auront donc vocation à intégrer le socle commun des connaissances de l'ensemble de nos collègues concerné par ces outils.

Sur 2023, de nombreuses sessions ont été organisées, pour lesquelles nous avons eu des retours très favorables. Nous avons également élaboré et mis en ligne des supports de formation complets.

Cette réussite est véritablement le fruit d'un travail en équipe de la DRH, de la DSI et de la DG-MATA, et bien sûr, de notre collectif de formateurs internes (une vingtaine de formateurs O365 en 2023), qui font vivre ces formations au quotidien. Un grand merci à eux ! "

Expérimentation technique de la **dématérialisation de la campagne d'entretien professionnel.**

Mise en place du projet IODAS web pour la gestion de la paie des assistants familiaux en lien avec la réforme issue de la loi relative à la protection de l'enfance (loi Taquet).



72 %

des agents sur poste permanent ont suivi une formation d'au moins un jour en 2023, en nette hausse par rapport à 2022 (57,4%).



ZOOM SUR _____

Les formations Office 365

Le passage de Libre Office à la suite Office365 a représenté un changement important, pour lequel la collectivité a souhaité s'engager fortement en accompagnant ses agents par le biais de formations à la fois sur les volets bureautiques (Word, Excel) et collaboratifs (Teams, OneDrive). Entre septembre et décembre 2023, ce sont 54 sessions de formation qui ont été organisées et plus de 500 agents qui ont été formés.



2 329

demandes et incidents enregistrés par le service

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La collectivité est en pleine transformation numérique. L'entretien et l'amélioration du parc informatique du Département sont indispensables pour suivre l'évolution des usages numériques. Le maintien en condition opérationnel (MCO) et de sécurité (MCS) de l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunication, sont primordiaux pour le bon fonctionnement du service public, dans un contexte accru de dématérialisation et de numérisation des usages.



290

serveurs dont 41 physiques pour le CD79

516

serveurs et PC virtuels dont 36 physiques pour les collègues

La direction des Systèmes d'information a engagé un projet innovant dans la mise en œuvre de la suite collaborative Office 365 au sein de l'ensemble de la collectivité. La 3^e phase du projet a été initiée. La gouvernance **Microsoft Office 365 a été un projet majeur de 2022 et 2023**, qui se poursuit en 2024. Cela se traduit par la rationalisation des équipes Teams existantes, d'un accompagnement des directions à l'adoption de Teams et de l'accompagnement au déplacement des fichiers actifs du G vers Teams. Cet accompagnement est réalisé conjointement avec la DG-MATA. Ce projet modifie les usages numériques habituels, cependant il permettra d'optimiser le travail transversal.

Marianne Daniaud, hotlineur :



"O365 offre une solution complète pour améliorer la productivité des équipes.

Avec les outils tels que Teams et OneDrive, les membres d'une équipe peuvent partager des fichiers, communiquer en temps réel et collaborer efficacement, quel que soit leur emplacement. Ce projet permet d'optimiser la communication, de favoriser et d'encourager le travail d'équipe. L'utilisation de ces outils est un réel changement de pratique qui nécessite l'adhésion de tous, c'est pourquoi une campagne de formation et d'accompagnement a été mise en place.

La Hotline est en 1^{er} ligne pour accompagner les usages du quotidien, aussi bien pour la résolution des bugs que pour guider l'utilisation préconisée par la collectivité."



Séminaire de la DSI à Zoodyssée

Nouvelle solution de gestion du domaine public pour remplacer une partie des fonctionnalités du logiciel GEOMAP devenu complètement obsolète. Le 2^d volet de cette opération consistera à engager des travaux de refonte du système d'information routier.

Grand projet de refonte des processus de l'Aide sociale à l'enfance pour l'intégrer à IODAS web (aides à domicile, paie des assistants familiaux). La phase 3 sur l'adoption et les pupilles sera décalée sur le début d'année 2024.

Enfin, le système de télétransmission entre le Département et les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) a été déployé sur l'ensemble des sites et un téléservice de demande d'aides est ouvert au public depuis le mois de décembre par le biais d'une connexion France Connect.

Dans la continuité de la mutualisation du site web des archives des Deux-Sèvres et de la Vienne, un projet d'acquisition d'un logiciel de gestion archivistique est lancé.

Sécurité et performance des accès réseaux : extension du fibrage des sites distants en augmentant leur sécurité, avec l'intégration d'équipement de protection et de filtrage d'accès à internet :

- ▶ Nouvelle solution de sauvegarde pour accroître la sécurité des données sauvegardées et porter le stockage de tous les partages de fichiers des sites Du Guesclin et Alsace Lorraine.
- ▶ Élaboration d'un nouveau plan réseau (matériel et logique), pour effectuer une cartographie de nos besoins techniques, et y répondre par l'acquisition de matériel réseau adapté.
- ▶ Réfection des baies de distribution réseaux dans tous les bâtiments du site Du Guesclin pour réduire les câbles excédants, réaménager les baies pour les rendre plus propres et fonctionnelles et remplacer tous les cordons défectueux.
- ▶ Pour les collèges : refonte globale de l'infrastructure serveurs existants (SCRIBE = annuaire des élèves sous un environnement obsolète) vers un environnement Microsoft

Active Directory et lancement d'une étude sur un outil de déploiement d'application.

Assistance et environnements numériques :

- ▶ Remplacement de 150 ordinateur fixes par des portables dans le cadre du TAD et des postes en mobilités.
- ▶ Ateliers d'accompagnements "Les visios de la DSI" : 10 ateliers Nouveaux arrivants, 3 ateliers Outlook, 8 ateliers OneDrive (71 participants), 20 ateliers Teams (128 participants), 2 ateliers ToDo (22 participants).
- ▶ Migration des postes élèves encore sous Windows 10 dans les collèges (300 postes), mise en place de 13 classes mobiles de 15 PC portables dans les collèges,
- ▶ Remplacement de 1182 postes en client léger dans les collèges par des postes reconditionnés.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de l'évolution de l'administration, la Direction de l'administration générale a accompagné les services dans la sécurisation de leurs actes. Les agents se sont également investis dans l'élaboration du projet d'administration départementale.

Poursuite de la démarche participative engagée à la DAG (rendez-vous mensuel de la DAG, découverte des missions et services, participation active au PAD).

Mise en œuvre du **nouveau protocole d'accueil du public** sur les sites Du Guesclin et rue Alsace Lorraine.

Co-pilotage du projet de dématérialisation du courrier (2^e phase : notes de service).

Pilotage des achats de la collectivité : déploiement de la cartographie des achats auprès de la direction des Ressources humaines, avec une refonte de la nomenclature achats.

Mise en place de l'Eco-troc aux fournitures, afin de favoriser la réutilisation des fournitures de bureau.

Fusion des services Moyens généraux et de la Commande publique : création du Bureau de l'accueil et du courrier, élaboration d'un plan de formation pour la polyvalence sur les postes d'agents d'accueil et de distribution du courrier.

Renouvellement du marché assurances du Département dans un contexte assurantiel délicat pour les collectivités (garanties "responsabilité civile", "dommages aux biens", "véhicules").

Appui du délégué à la protection des données personnelles à la mise en œuvre de grands projets : tickets jeunes citoyens, questionnaires liés au plan collège 2050 etc.

Achat d'une nouvelle presse numérique au Centre éditique .



INTERVIEW

"Étant nouvelle arrivante, j'ai pu tester Airdelibs qui offre de nombreux avantages liés à la dématérialisation en termes de gain de papier, de rapidité de traitement, de suivi et d'optimisation des actes. En tant que juriste, cet outil permet une meilleure sécurisation juridique avec la possibilité de mettre des commentaires, la modification des projets en cours et la consultation des différentes étapes du circuit de validation et de l'avancement du projet. Le "plus" du Département : la formation dès la prise de poste, un mode d'emploi à disposition des agents, ainsi qu'un module de test, autant d'atouts pour accompagner au mieux les agents !" - Mélanie Bonneau-Brugière



ZOOM SUR

La poursuite de la dématérialisation et de la sécurisation des rapports et des délibérations

Les directions expertes (DG-FIPA et DAG) analysent dorénavant les projets de rapport et de délibération directement dans l'application Airdélib permettant ainsi une gestion plus fluide et plus sécurisée de la préparation des séances (facilite la sélection de la "bonne version").

Une attention particulière a aussi été apportée à la prévention des conflits d'intérêts. Chaque projet de rapport fait ainsi l'objet d'un examen systématique et approfondi afin d'identifier les situations susceptibles de constituer un conflit d'intérêts. Il est ensuite proposé aux conseillers départementaux concernés de ne pas participer au vote.



Airdélib v.6

Mode d'emploi transcripteurs - v3

Mode no java - juin 2020



Awo Warsama, adjointe au chef de service des Assemblées :

"Le service des Assemblées (SA) poursuit la dématérialisation de ses activités dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation à son contexte de travail. L'une d'entre-elles est la sécurisation des actes. Le service est accompagné par les agents de la DG-FIPA et du service Juridique, attachés depuis toujours à vérifier, conseiller, corriger les projets de rapports et délibérations de la collectivité. Jusque là leur expertise se faisait, en version papier, totalement en dehors de l'outil Airdélib qui est utilisé depuis 11 ans dans la collectivité. Afin de faciliter ce travail de sécurisation et en assurer sa traçabilité, comme de raccourcir les délais, le SA a conçu avec un prestataire informatique et la DSI un nouveau workflow d'expertise facilitant l'intervention de ces agents sur les projets de rapports et délibérations directement dans l'outil. Ce sont 10 agents concernés et formés à l'intervention dans Airdélib depuis le 2^d semestre 2023 et 14 kg (5 à 6 ramettes de papier) de papier économisé par séances."

MODERNISATION, ET AMÉLIORATION CONTINUE

Chargée d'accompagner le changement dans l'ensemble de la collectivité, la nouvelle délégation générale à la Modernisation, l'amélioration continue et la transformation de l'administration (DG-MATA) apporte conseils méthodologiques, outils d'optimisation et propositions d'amélioration de nos services. Elle a été amenée à piloter particulièrement des projets transversaux majeurs autour de la dématérialisation des procédures.

En septembre 2023, la mission Dématérialisation a fusionné avec le Conseil de gestion et organisation (CGO) pour devenir la mission Accompagnement à la modernisation (MAM). MAM et la mission Communication interne ont intégré la nouvelle délégation générale à la Modernisation, l'amélioration continue et la transformation de l'administration (DG-MATA).

Accompagnement au déploiement de la suite collaborative Office 365 dans les directions (en lien avec la DSI et la DRH) : rencontres avec managers et équipes, bilan des pratiques collaboratives et de gestion documentaire, ateliers d'accompagnement DSI/DG-MATA selon les besoins des services, aide à la structuration des équipes Teams nécessaires et à la maîtrise des accès à l'outil, relais de bons usages en matière de pratiques collaboratives et de gestion documentaire courantes jusqu'à l'archivage, ...

Accompagnement à la construction participative du nouveau Projet d'administration, de la réflexion à sa mise en œuvre opérationnelle :

- ▶ établissement de la méthode de ce projet : modalités de recensement des idées, échanges et communication auprès des managers et agents, formalisation de l'écrit et du calendrier,
- ▶ accompagnement des managers dans le portage sur le terrain : organisation du séminaire des managers du 13 décembre (250 professionnels invités).

Dématérialisation totale de la gestion des notes et demandes de notes avec 6TZen, accompagnement à l'appropriation de l'outil par 200 collègues supplémentaires et étude de la sécurisation de ces documents dans un espace de stockage (GED).

- ▶ **Focus 6TZen** : débuté en juin 2022, 4 000 courriers et plus de 1 000 réponses dans l'outil et pour 2023, 85 nouveaux

professionnels ont été formés.

- ▶ **Focus GED** : 462 utilisateurs ; une vingtaine d'armoires en GED sur différents domaines. Plus de 3 200 actes déposés, plus de 800 procédures APA et plus de 55 000 documents dématérialisés par la MDPH, animation de 5 journées de formation.

Poursuite du projet de numérisation des documents papier reçus par la collectivité : c'est précisément l'objectif de l'audit de dossiers de demandes de prestations à la MDPH en partenariat avec les Archives départementales.

Accompagnement sur des démarches innovantes, d'intelligence collective notamment : en 2023, l'étude de la mission Documentation en design de service, démarche centrée sur le besoin des usagers a permis de faire émerger des pistes d'amélioration.



Séminaire des managers du 13 décembre 2023



175

participants
au séminaire des managers



ZOOM SUR _____

Le séminaire des managers pour renforcer la cohésion et faciliter le portage des actions du PAD au plus près du terrain (découverte d'outils, méthodes, ressources), a été organisée en décembre une journée avec 175 participants. Un temps de partage hors du temps managérial et placé sous le thème du challenge entre équipes !
Une satisfaction au RDV !



Réunion de lancement du PAD

LE PAD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La collectivité a souhaité élaborer un nouveau projet d'administration départementale (PAD) et engager de nouveaux axes d'amélioration de son fonctionnement d'ici la fin du mandat.

4 THÉMATIQUES ?

- ▶ **Le management** : comment accompagner les professionnels dans la transformation et les évolutions en marche. ;
- ▶ **L'intégration dans la collectivité** : comment mieux intégrer notamment les nouveaux arrivants, les personnes porteuses de handicaps, les jeunes en alternance, en travaillant en particulier sur les comportements et organisations de travail.
- ▶ **La sobriété** ou comment poursuivre notre démarche vertueuse engagée dans les années à venir ?
- ▶ **L'environnement numérique** dans nos pratiques professionnelles : enjeux de dématérialisation de nos process, compétences et productivité, renforcement des services publics...



Célia Poissonnet,
Responsable de
la mission accompagnement à la
modernisation:

"Une des actions phares de 2023 pour la DG-MATA a été la construction du nouveau projet d'administration départementale pour les années 2023-2028, né des idées des agents et des managers, suite à des réunions d'informations et d'échanges. La fin d'année 2023 a vu émerger les premiers objectifs stratégiques et surtout opérationnels à mettre en œuvre à partir de 2024".

COMMENT ?

- ▶ Des réunions participatives au sein des directions avec l'ensemble des agents ;
- ▶ Des rencontres transversales (réunissant plusieurs directions ou services), animées par des volontaires.

Ces rencontres ont été une très belle occasion de participer aux propositions d'évolutions des modes d'organisation, de partage d'idées d'amélioration des pratiques professionnelles et d'échanger sur notre vision de la collectivité de demain.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET :

- ▶ Janvier 2023 : **réunions de lancement de la démarche auprès du collectif des managers sur le territoire**
Explicitations des attendus auprès des managers en terme d'implication, d'engagement et de responsabilité
Recueil de leurs besoins pour porter la démarche : animations, outils, méthodes ...
- ▶ Mars - avril 2023 : **présentation sur le territoire auprès des managers des 4 thématiques** et de la méthode du PAD (groupes pour les ateliers)
- ▶ Avril - juin 2023 : **production des idées des 30 groupes de travail sur 15 questionnements transversaux**
- ▶ Juin - juillet 2023 : **présentation de la synthèse aux participants**
Travail en parallèle du collectif de directeurs sur les valeurs du collectif pour les partager et les mettre en corrélation avec l'écrit du PAD
- ▶ Septembre - octobre 2023 : **préparation de l'écrit PAD**
Directeurs et DGA à la rédaction primaire avec volontaires/animateurs des groupes de travail
Selon des défis, déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels / les penseurs en actions !
- ▶ Novembre 2023 : **partage de ce premier écrit avec les participants à la démarche** lors de réunions sur le territoire.



300

inscrits aux groupes transversaux



30

groupes de travail



353

idées ont émergées



Groupes de travail du PAD



LA COMMUNICATION

La collectivité doit être accompagnée dans ses actions auprès des Deux-Sévriens, de ses partenaires et de ses agents. La communication est indispensable tout au long de l'année pour valoriser un service public de proximité et garantir l'accès à l'information de ses usagers et agents.



700

créations graphiques
dont 540 imprimées
au centre éditique

Le plan "Collège 2050" et la large concertation ont nécessité une communication spécifique : numéro spécial du journal de février "Plan collège 2050" (8 pages en A3 diffusées en toutes boîtes) et grande consultation citoyenne avec 3 questionnaires sur la plateforme participative lesdeuxsevresetvous.fr destinés aux parents, élèves et enseignants, générant 3 000 contributions. Autres supports : plaquette de présentation, dossier de presse, roll-up, bache et vidéo.

La Coupe de rugby des collèges et les villages rugby. Créations d'identités graphiques et logos déclinés sur de multiples supports de communication et de signalétique : dossier de presse, invitations, newsletters, affiches, vidéos, bâches, roll-up, flammes, tee-shirts et stand. Événements largement relayés sur les supports digitaux du Département et par la presse.

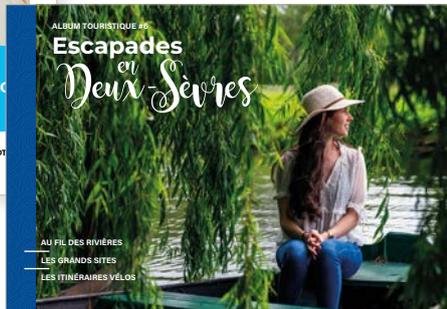
Le soutien aux communes, associations, clubs et comités sportifs s'illustre par des actions quotidiennes. Affichage dans le réseau abribus (718 faces) et impression des affiches (+ de 10 000 par an), objets publicitaires et marquage pour près de 600 manifestations. Publications Facebook sur les équipes sportives de haut-niveau avec places à gagner pour les matches, création de logo pour l'Entente Cycliste

de Division nationale 3 décliné sur les maillots de l'équipe et équipements sportifs.

La Semaine de l'enfance : réalisation du programme et diffusion dans les Antennes médico-sociales et aux partenaires, dossier de presse, signalétique.

Valorisation du savoir-faire de nos artisans, de nos agriculteurs et producteurs : communication autour du Projet alimentaire territorial, stand au Salon international de l'agriculture en partenariat avec le Niort Rugby Club. Accroche et visuel singulier, "les Deux-Sèvres montrent leurs muscles à Paris !". Stand, animations et communication avec nombreuses vidéos.





Promouvoir les dispositifs en faveur de la jeunesse deux-sévrienne : les émissions Radio Collège et la remise des kits web radio, la Plateforme Stage 3^e et le dispositif J'aime/J'aide mon asso avec un Ticket Jeune Citoyen 100 % numérique. Pour ce dernier, mise en place avec le service culture et sport et suivi technique de monasso79.fr, 3 700 courriers, dépliants, plaquettes et affiches envoyés aux partenaires.

Des Escapades au fil de l'eau pour la saison touristique : l'album Escapades 2023, le carnet de réductions et la carte touristique ont été conçus en interne et imprimés à 25 000 exemplaires. Illustrations et photos, idées d'activités, de visites et recettes séquentent l'ouvrage de 110 pages, qui a été distribué sur demande et diffusé dans une centaine de lieux. Près de 4 000 chéquiers et 1 00 albums ont été envoyés sur demande des usagers.

Inaugurations des aires des Deux-Sèvres et de La Parthenaise sur l'A83 : personnalisation d'un habillage mural intérieur de 4 x 3 mètres et 2 journées d'animation pendant l'été avec stand, dégustations

de produits locaux, sculpteur de ballons, jeux et lots à gagner. Publication de vidéos et photos sur les réseaux sociaux.

Mise en lumière des Petites Cités de caractère : illustrations graphiques, bâches grand format, invitations aux inaugurations et gobos personnalisés pour les 8 communes.

JO 2024 : J- 1 an. Réalisation du dossier de candidature, de la charte graphique, des bâches grand format et de l'habillage des façades de l'accueil à la Maison du Département.

Renouvellement des marchés publics pour les commandes d'impressions et de goodies : montage des marchés, analyse de 57 candidatures et présentation en Commission d'appel d'offre en lien avec le bureau Marchés etc. La collectivité a fait le choix :

- ▶ pour les goodies : 100 % made in Europe ou France dans le cadre de la promotion des achats durables ;
- ▶ et d'une impression sur des papiers recyclés.

Les dates anniversaires de Zoodyssée et des Tumulus de Bougon



Aurore Piet, chargée de communication
"En plus des campagnes habituelles, nous avons conçu un logo des 50 ans de Zoodyssée, une exposition et des supports pour les animations. La Maison du Département et le parc ont aussi accueilli 200 participants à l'assemblée générale annuelle de l'Association Française des Parcs Zoologiques du 9 au 11 mai. Nous avons réalisé différents supports et organisé les déplacements des congressistes aux lieux de visite."



Virginie Morin, chargée de communication :
"Pour les 30 ans du musée des Tumulus de Bougon, la campagne de communication s'est appuyée sur un visuel spécial anniversaire, décliné sur les affiches, bâches, encarts dans la presse, publications sur les réseaux sociaux. Invitations, spots radio ou encore supports pour le nouveau parcours Terra Aventura et les animations ont aussi été créés."



ZOOM SUR _____

La Communication interne

Au cours de l'année 2023, la communication interne a connu une transformation de son organisation, afin de se développer et de renforcer son accompagnement auprès des agents de la collectivité. En septembre, elle a rejoint la nouvelle délégation générale, dédiée à la Modernisation, à l'amélioration continue et à la transformation de l'administration. Ces missions se sont traduites par :

- ▶ la poursuite des missions d'accompagnement des services, d'information auprès des agents
- ▶ la conception et rédaction de plaquettes des services, schémas, rapports et diaporamas imprimés à l'extérieur ou au centre éditique.
- ▶ la réalisation de différents outils d'information sur la mise en place de l'Office 365.
- ▶ la gestion de l'Intranet avec 101 actualités mises en ligne, bannières conçues pour la page d'accueil.
- ▶ la conception et diffusion de 3 publications du journal interne "Le J", 15 newsletters "L'essentiel" (1 à destination des managers et 1 à destination des agents).
- ▶ événementiel : soutien dans l'organisation et la communication d'événements internes tels que la journée de l'olympisme, la cérémonie des vœux, le séminaire des managers, l'arbre de Noël des enfants des agents, etc.
- ▶ couverture photos et vidéos : des milliers de photographies prises pour valoriser les temps forts et actions des agents.
- ▶ création d'une dizaine de vidéos, en interne, ou via des prestataires externes, à des fins de valorisation d'actions des agents, d'événements ou de projets internes (présentation des métiers, mise en avant des volontaires aux événements, présentation d'actions innovantes, etc.).



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Cette nouvelle mission, lancée en septembre, a pour objectif de renforcer les actions départementales, en bâtissant une organisation plus solide et cohérente, et pour travailler collectivement sur les outils de système d'information géographique. Ces systèmes permettront une valorisation plus importante des données produites par les agents du Département, et de produire de l'information localisée exploitable par tous.

Etablissement d'un diagnostic du fonctionnement des **Systèmes d'information géographique** (humain, matériel, données et des exploitations qui en sont réalisées).

Recensement des besoins actuels ou émergeant des services en s'appuyant sur les méthodologies de travail, la vie de la donnée, les indicateurs de suivi d'activité actuel.

Réalisation d'audits en deux étapes

- ▶ Phase 1 : un sondage permettant de réaliser une première vue d'étape sur les utilisations des données géographiques.
- ▶ Phase 2 : un rdv de 2 heures pour obtenir une vision claire des processus et des besoins en SIG.

Construction d'une feuille de route opérationnelle définissant par étape la mise en œuvre du projet SIG, établissement d'un planning de réalisation des projets en fonction de leur priorité, proposition d'une nouvelle organisation permettant la mise en place cohérente du SIG et son évolution.



Le SIG

Annabelle Sallé, chef de projet des Systèmes d'information géographique

"Techniquement, un SIG, est une plateforme informatique qui combine des données géographiques, telles que des cartes, des images aériennes, des données cadastrales avec des informations attributaires (telles que les données démographiques, économiques, ou environnementales) pour créer une représentation complète de l'environnement géographique d'une collectivité territoriale. Un SIG est un outil essentiel pour les agents des collectivités territoriales, car il permet de gérer, analyser et visualiser des données spatiales."

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

PÔLE DES SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

57 202 042 € budget réalisé pour le secteur des personnes âgées (+ 10,74 %)

55 084 809 € budget réalisé pour le secteur des personnes handicapées (+ 1,06 %)

▶ Bénéficiaires de l'APA :

- 2021 : 3 899 à domicile, 4 307 en établissement
- 2022 : 4 078 à domicile, 4 245 en établissement
- 2023 : 4 207 à domicile, 4 403 en établissement

▶ Bénéficiaires ACTP + PCH :

- 2021 : 1 617
- 2022 : 1 607
- 2023 : 1 576

▶ Nombre de bénéficiaires des prestations, dont APA / personnes âgées :

- 2021 : 9 013
- 2022 : 9 129
- 2023 : 9 404

▶ Nombre de bénéficiaires des prestations dont ACTP et PCH / personnes handicapées :

- 2021 : 3 014
- 2022 : 3 021
- 2023 : 3 049

Service des Établissements et des services autonomie

▶ Aide social hébergement (ASH) :

- ASH personnes handicapées : 513
- ASH personnes âgées : 617

▶ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

- APA à domicile : 4 207
- APA en établissements : 4 403

▶ 6 208 dossiers APA à domicile présentés en commission, dont 32 % de 1^{res} demandes et 37 % de révisions de plans d'aide

▶ 2887 dossier APA en établissement présentés en commission dont 46 % de 1^{res} demandes et 30 % de révision de plans d'aide

▶ 69 accueillants familiaux, soit 146 places

▶ 311 personnes suivies au titre de la protection des personnes vulnérables

Service Administratif et budgétaire

- ▶ 144 établissements et services tarifés
- ▶ 64 forfaits dépendance en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- ▶ 110 états prévisionnels des recettes et des dépenses d'établissements analysés
- ▶ 3 plans pluriannuels d'investissement instruits et 5 CPOM négociés
- ▶ 8 conventions d'aide sociale analysées et accompagnées (dont des avenants)
- ▶ 110 états prévisionnels des recettes et dépenses analysés
- ▶ 22 EHPAD visités en vue de l'évaluation du GMP²

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- ▶ 8 523 avis pour cartes Mobilité inclusion dont 77% d'accords (9 078 en 2022 dont 81% d'accords) dont 3 920 pour les 60 ans et plus (4 483 en 2022)
- ▶ 8 116 adultes ayant obtenu une décision (9 289 en 2022) : 23 697 décisions et avis
- ▶ 2 221 enfants ayant obtenu une décision (2 115 en 2022) : 5 634 décisions et avis
- ▶ Au 31/12/2023 :

- 2 393 bénéficiaires de la PCH (2 367 au 31/12/2022)
- 10 051 personnes bénéficient de l'allocation adulte handicapé (9 858 en au 31/12/2022)

Mission Coordination gérontologique et prospective

- ▶ 1 129 200 € en soutien aux actions en faveur de la prévention de la perte d'autonomie, dont 213 784 € pour la réalisation d'actions de prévention dans les résidences autonomie du département.
- ▶ Programmation Habitat inclusif : 12 projets vont bénéficier à 130 personnes (89 personnes en situation de handicap et 41 personnes âgées).

Mission Transport scolaire adapté

- ▶ 413 enfants transportés (356 en 2022 soit +16%)
- ▶ 2 230 000 € de budget
- ▶ Recettes : 18 472€ de remboursement du Département de la Vienne, 26 800 € de participation des familles
- ▶ CA 2021 : dépenses = 42,13 M€ / recettes = 19,95 M€
- ▶ CA 2022 : dépenses = 40,51 M€ / recettes = 20,39 M€

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT

Allocations RSA versées : 40,97 M€

- ▶ Allocations RSA (comptes administratifs) :
 - CA 2021 : dépenses = 42,13 M€ / recettes = 19,95 M€
 - CA 2022 : dépenses = 40,51 M€ / recettes = 20,39 M€
 - CA 2023 : dépenses = 40,97 M€ / recettes = 19,90 M€
- ▶ Nombre d'allocataires RSA payés au 31 décembre :
 - 2021 : 6 096
 - 2022 : 6 049
 - 2023 : 5 824 (5932 = moyenne annuelle)
- ▶ Nombre d'aides attribuées au titre du programme intérêt général (PIG) :

	2021	2022	2023
Rénovation énergétique	262	205	156
Adaptation à la perte d'autonomie	190	218	283
Nombre total de logements rénovés	452	423	439

- ▶ Montant total des travaux prévus injecté dans l'économie locale au titre du PIG : 9,3 M

Service Insertion sociale et professionnelle

- ▶ Accompagnement des allocataires du RSA :
 - 52 % Action sociale généraliste
 - 20 % Pôle emploi
 - 20 % CCAS
 - 3 % Missions locales
 - 4 % Chambres consulaires
 - 1 % PLIE et autres
- ▶ Plus de 2 000 allocataires bénéficient des aides du PDI, soit :
 - 945 M€ : insertion professionnelle
 - 487 K€ : accompagnement des allocataires
 - 468 K€ : retour à l'emploi
 - 203 K€ : remobilisation sociale
- ▶ Étude des situations (en nombre) :

	2021	2022	2023
Situations étudiées	13 230	13 005	12 159
CER et PPAAE	10 042	9 693	9 189
Sanctions engagées	2 524	2 708	2 398

- ▶ Fonds d'aide à l'insertion (FAI) :
 - 98 328 € correspondant à 275 aides, dont 44 569 € aides à la reprise d'emploi et à la formation et 53 758 € aides aux démarches d'insertion professionnelle
 - 41% pour la reprise d'emploi
 - 15 % pour la formation
 - 44 % pour une démarche d'insertion professionnelle

- ▶ Fonds d'aides aux jeunes (FDAJ) :
 - 118 jeunes aidés
 - 10 933 € d'aides individuelles (alimentation, mobilité, équipement pro)
 - 61 640 € au titre des actions collectives (bourse aux permis, action santé...)

Service Habitat - logement

2 480 aides individuelles accordées d'un montant moyen de 445 € (2 317 en 2022)

- ▶ Programme Habiter mieux :
 - 439 opérations soutenues
 - 156 projets soutenus en rénovation énergétique (amélioration / gain sur factures)
 - 283 en adaptation à la perte d'autonomie dans le cadre du maintien à domicile (PA/PH)
- ▶ Résidences Habitats Jeunes (390 places au total) :
 - 539 jeunes hébergés dont 321 entrés en 2023.
 - 300 000 € de subventions versées aux 4 associations Résidences habitats jeunes
- ▶ Répartition des dépenses FSL (aides aux particuliers et aux partenaires) :
 - 7% mesures d'accompagnement et de prévention
 - 17 % accès au logement
 - 43% énergie
 - 20% eau
 - 13 % impayé de loyers
- ▶ Aides aux travaux (PIG) :
 - 2021 : 289 000 €
 - 2022 : 316 488 €
 - 2023 : 421 046 €
- ▶ Recettes du FSL :
 - 66 % participation du Département
 - 34 % participation des partenaires
- ▶ Ingénierie (PIG) :
 - 2021 : recettes = 199 560 € / dépenses = 616 100 €
 - 2022 : recettes = 292 700 € / dépenses = 574 300 €
 - 2023 : recettes = 277 160 € / dépenses = 606 440 €

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

62,4 M€ M€ dont 21 M€ pour les assistants familiaux (51,7 M€ en 2022)

- ▶ plus de 100 participants pour élaborer le nouveau schéma
- ▶ 3 nouvelles Maisons d'assistantes maternelles ouvertes
- ▶ + 45 % CJM compte tenu des difficultés rencontrées par ce public avec la crise sanitaire

► Nombre de naissances sur le territoire :

- 2021 : 3 147
- 2022 : 3 037
- 2023 : 2 956

► Nombre d'enfants confiés accueillis (hors MAM) :

- 2021 : 918
- 2022 : 1 002
- 2023 : 1 067

► Maisons d'assistants maternels (MAM) :

- 2021 : 45 MAM / 152 assistants maternels en MAM
- 2022 : 46 MAM / 157 assistants maternels en MAM
- 2023 : 49 MAM / 176 assistants maternels en MAM

► 1 468 informations préoccupantes reçues en 2023 (1 182 en 2022 et 600 en 2021)

- 3 900 demandes d'aides à la vie quotidienne
- Nombre de jeunes se déclarant MNA arrivés dans le Département :

- 2021 : 81
- 2022 : 103
- 2023 : 177

- 249 MNA pris en charge
- Nombre de mesure AED :

- 2021 : 600
- 2022 : 638
- 2023 : 547

Mission Mineurs non accompagnés (MNA)

- 177 MNA primo-arrivants (103 en 2022)
- 249 nouveaux mineurs pris en charge (180 en 2022)

Maison départementale de l'enfance (MDE)

Budget : 6 806 501 € financé à 100 % par le Département (6 079 472 € en 2022)

- 417 mineurs accompagnés
- Nombre de places théoriques par service :

- 22 au SAME
- 36 en collectif
- 96 en accueil familial
- 174 mineurs pris en charge en 2023 au DUAD
- 10 au DAJ (chiffres 2023)

Service Action sociale généraliste

- 7,2 % de la population concernée par l'intervention du service social (7,3 % en 2022)
- 34 258 entretiens réalisés en 2023 (33 683 en 2022)
- 23 % des problématiques concernent l'accès aux droits
- 4 049 aides à la vie quotidienne étudiées (3 900 en 2022)
- 2 146 demandes de FSL instruites en 2023 (2 191 en 2022)
- 92 € Aide moyenne par enfant en 2023 (92 € en 2022)
- 6 548 demandes auprès d'organismes extérieurs en 2023 (6 236 en 2022)

Service Protection maternelle et infantile

717 359 € de dépenses de fonctionnement (614 172 en 2022)

252 926 € de recettes (remboursement CPAM activités médicales) (144 620 € en 2022)

► Agréments d'assistants familiaux :

- 2021 : total = 273 / nouveaux = 18 soit 607 places
- 2022 : total = 267 / nouveaux = 13 soit 586 places
- 2023 : total = 286 / nouveaux = 33 soit 609 places

► 60 établissements d'accueil petite enfance avec 1 359 places

► Agrément d'assistants maternels et maisons d'assistants maternels :

- 2021 : nombre total d'agréments = 1 975 / nombre total de places = 6 979
- 2022 : nombre total d'agréments = 1 839 / nombre total de places = 5 974
- 2023 : nombre total d'agréments = 1 706 / nombre total de places = 6 113

Agora - MDA

		2021	2022	2023
Total	Entretiens individuels	4308	5027	5769
	Jeunes vus en actions collectives	3140	4167	5513
	Nouveaux dossiers	1064	1217	1173

Service Aide sociale à l'enfance (ASE)

Dépenses de fonctionnement : 62 445 880 € (MNA et Ass Fam compris) (51 782 831 € en 2022)

- Dont 21 014 260 € pour les Ass Fam
- Dont 3 977 350 € pour les MNA
- Dont 31 410 885 € pour les hébergements collectifs
- Dont 3 809 590 € pour l'Aide sociale à l'enfance

Recettes fonctionnement : 1 690 790 € (MNA et Ass Fam compris) (528 312 € en 2022)

- Dont 199 905 € pour les MNA
- Dont 269 820 € pour l'Aide Sociale à l'Enfance
- Dont 929 359 € pour les Ass Fam (528 312 € en 2022)

► Nombre d'enfants confiés accueillis :

- 2021 : 918
- 2022 : 1 002
- 2023 : 1 067

► 126 CJM (Contrats jeunes majeurs) :

- Mesures AED pour 547 enfants
- 10 projets d'adoption mis en œuvre en 2023 (3 en 2022)
- 41 pupilles de l'État en 2023 (29 en 2022)

PÔLE DE L'ESPACE RURAL ET DES INFRASTRUCTURES

MISSION PATRIMOINE

Budget – Fonctionnement :

- ▶ Dépenses : 449 412 €
- ▶ Recettes : 1 407 873 €

Budget – Investissement :

- ▶ Dépenses : 395 451 €
- ▶ Recettes : 101 889 €

ZOODYSSÉE

▶ Fréquentation :

- 2021 : 44 232 visiteurs
- 2022 : 64 032 visiteurs
- 2023 : 61 166 visiteurs

▶ Recettes :

- 2022 :
Recettes directes (entrées-boutique-restauration) : 702 086€
Recettes animations scolaires et formations : 60 706€
Recettes autres animations : 8 447€
- 2023 :
Recettes directes (entrées-boutique-restauration) : 766 861€
Recettes animations scolaires et formations : 67 270 €
Recettes autres animations : 12 151€

▶ 184 naissances de 12 espèces différentes :

- 30 % reptiles
- 31 % mammifères
- 39 % oiseaux

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

4 094 856 € en dépenses de fonctionnement :

- ▶ 2 070 870 € Agriculture
- ▶ 510 304 € Environnement et aménagement foncier
- ▶ 383 963 € Eau, assainissement et rivières
- ▶ 1 129 717 € Zoodyssée

3 913 989 € en dépenses d'investissement :

- ▶ 1 220 763 € Eau, assainissement et rivières
- ▶ 2 686 067 € Environnement et aménagement foncier
- ▶ 7 157 € Agriculture

Mission Agriculture

▶ 2 070 870 € en dépenses de fonctionnement :

- 1 146 500 € au titre de la sécurité sanitaire et alimentaire
- 924 370 € pour le développement agricole

Service Eau, assainissement et rivières

- ▶ **171 112,4 €** attribués à 7 dossiers principalement pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable
- ▶ 6 000 € en soutien financier à 2 projets rivières, pour des travaux de limitation des transferts liés à l'érosion et au ruissellement avec aménagement de zones tampon (nouvelle politique départementale).
- ▶ 9 900 € en soutien à 1 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
- ▶ 214 242 € en soutien financier à l'assainissement pour la construction d'une station d'épuration et 3 études schéma directeur d'assainissement.
- ▶ Adhésion à 1 institution interdépartementale, 1 syndicat de rivière et 1 EPTB :
 - 108 885 € d'investissement
 - 282 894 € de fonctionnement
- ▶ 239 stations d'épuration suivies
- ▶ 52 points de mesures de suivi qualité
- ▶ 419 prélèvements
- ▶ 400 paramètres suivis

Service Environnement et aménagement foncier

▶ Dépenses d'investissement :

- Animation des espaces naturels sensibles (ENS) : 2 381 €

- Randonnées et vélo : 2 003 737 €
- Soutien aux partenaires : 44 284 €
- Aménagements fonciers : 615 643 €
- Énergie : 28 668 €

► **Dépenses de fonctionnement :**

- Animation des ENS : 20 318 €
- Éducation à l'environnement : 136 899 €
- Appui aux territoires environnement : 285 189 €
- Éducation à l'environnement : 136 899 €
- Aménagement foncier : 19 981 €

► **Fréquentation des ENS :**

- 15 000 passages pour la passerelle d'Auzay, Clos de l'Oncle Georges, Corbelière de Moulin, Vallées sèches d'Availles, Carrière de Mollets
- 4 000 visiteurs sur le site de la Grimaudière
- 45 500 visiteurs au Lac du Cébron

► **Fréquentation du site randoendouxsevres.fr :**

- 42 302 utilisateurs
- 147 094 téléchargements (94 938 de fiches PDF et 52 156 de tracés géolocalisés)
- Terra Aventura : 43 parcours, 270 500 joueurs

► **Fréquentation des itinéraires cyclables :**

- Vélo Francette (Coulon>Magné) : 73 676 passages
- Vélo Francette (Thouars) : 8 561 passages
- V93 (Melle) : 8 390 passages
- V94 (Chauray) : 12 900 passages
- 9 224 passages Vélo Francette (Thouars)

► **Éducation et environnement :**

- Dispositif ECORCE : 26 classes (604 élèves), 102 animations
- 5 associations soutenues pour des actions auprès de publics divers

DIRECTION DES ROUTES

- 4 076 km de routes départementales aménagées, développées, entretenues et gérées

Budget de la direction (fonctionnement et investissement) :

- 2021 : 15 044 166 €
- 2022 : 14 368 269 €
- **2023 : 15 632 716 €**

Subventions aux communes pour leurs aménagements de sécurité sur RD :

- 2021 : 18 dossiers votés pour 770 716 €
- 2022 : 5 dossiers votés pour 518 333 €
- **2023 : 21 dossiers votés pour 394 604 €**

Agences techniques territoriales (ATT)

- 5 262 dossiers de gestion du domaine public instruits, 5 886 en 2022 et 5 601 en 2021
- 775 tonnes de matériaux et enrobés utilisés pour des réparations ponctuelles de type nids-de-poule
- 125 km de fossés ont été curés
- 160 km d'accotements ont été refaits (dérasés)
- 98 tonnes de sel utilisé durant l'hiver 2023-2024 (143 tonnes durant l'hiver 2022-2023)
- 16 800 sacs poubelle de 130 litres pour le ramassage de déchets (campagne de printemps et poubelles sur aires et points d'arrêt).

Service Gestion de la route

- 8,577 M€ consacrés à l'amélioration de 100 km de chaussées et des ouvrages d'art.
- 1 158 avis exprimés sur des demandes de circulation de transports exceptionnels

Unité Travaux :

- 4 800 tonnes de matériaux de reprofilage appliquées en régie sur les RD pour améliorer le confort des usagers
- 200 tonnes de liant appliquées par le répandeur mixte automatique (RMA)
- 3 300 litres de peinture routière appliqués pour l'entretien de la signalisation horizontale (marquages spéciaux type "stop", cédez-le-passage)
- 140 interventions pour la maintenance des abris-voyageurs
- Interventions sur 860 m de glissières de sécurité (dont 320 m posés en premier équipement dans les virages de Ciron à Argenton-sur-la-RD 748).

Service Ingénierie et appui territorial

- Nombre d'inspections des ouvrages d'art effectuées en régie : 167 ponts et 35 murs de soutènement
- Budgets entretien ouvrages d'art :
 - Budget BP + BS = 1,448 M€
 - Budget total (y compris reports) = 2,137 M€
 - Montant réalisé = 1,236 M€
- RD 948 - construction de l'ouvrage de franchissement de la RD 948 avec la RD 105 :
 - Béton C30/37 (structurel) : 510 m³
 - Armatures pour béton armé : 82 500 kg
 - Remblais fouilles et contigus : 3 650 m³
- RD 4 - voirie de desserte de l'hôpital nord Deux-Sèvres-plantations :
 - Ouvertures de fosses de plantation : 492 m³
 - Arbres : 284
 - Plants arbustifs et boisement : 8 130
 - Semences pour prairies mésophiles : 30 000 m²

DIRECTION DES BÂTIMENTS

Budget de la direction :

9 863 480 € en investissement

6 210 195 € en fonctionnement

Service Maintenance et exploitation

Dépenses de fonctionnement : 6,18 M€, dont :

- ▶ 1,64 M € d'exploitation parc auto
- ▶ 4,53 M M€ d'exploitation des bâtiments

Dépenses d'investissement : 628 004 €, dont :

- ▶ 232 473 € d'exploitation des bâtiments
- ▶ 395 531 € d'exploitation parc auto

Recettes : 498 935 € (exploitation des bâtiments : 374 597 €, parc automobile : 124 338 €)

- ▶ 125 sites exploités et 127ha d'espaces verts entretenus.
- ▶ 1 456 interventions réalisés par des prestataires et 1670 en interne.
- ▶ 700 véhicules entretenus
- ▶ 9 véhicules et 7 matériels spécifiques aux travaux de fauchage vendus en en une seule vente.

Service Comptabilité et administration

18 500 000 € en dépenses d'investissement

6 400 000 € en dépenses de fonctionnement

- ▶ 1 600 lettres et bons de commande
- ▶ 5 700 mandats et titres émis
- ▶ 55 marchés publics notifiés
- ▶ + de 300 tiers sollicités

Service Conduite d'opération

▶ Budget bâtiments départementaux - dépenses :

- bâtiments administratifs et sécurité : 5,51 M€ en dépenses d'investissement (6 000 € de recettes) - 25 000 € en dépenses de fonctionnement
- sites majeurs du département : 971 800 € en dépenses d'investissement (8 741 € de recettes)
- bâtiments sociaux (AMS, MDE, foyers) : 522 209 € en dépenses d'investissement
- bâtiments d'enseignement : 7,18M€ en dépenses d'investissement (5 294 € de recettes)
- accessibilité économie d'énergie : 5 100 € de fonctionnement

- ▶ 1,27 M€ : travaux des modernisations des collèges G.Philipe et Ph.de Commynes à Niort
- ▶ 900 000 € : travaux de rénovation énergétique au collège de Melle
- ▶ 247 000 € : travaux de reprise plafond et de renforcement de charpente au collège Loretz-d'Argenton
- ▶ 227 000 € : réaménagement de salles suite à un sinistre au collège Fontanes à Niort
- ▶ 166 000 € : traitement acoustique et réfection de sol du gymnase au collège de Jean Zay à Niort

- ▶ 115 000 € : travaux de toiture terrasse sur les bâtiments admin.et logement au collège de Saint-Varent
- ▶ 191 000 € : travaux d'amélioration sur le réseau chauffage de la Maison du Département à Niort
- ▶ 287 000 € : travaux d'installation d'une chaudière et CTA aux Archives Départementales
- ▶ 126 000 € : travaux de mise en conformité PSH -Accessibilité PMR à la MDDS de Niort
- ▶ 62 000 € : travaux d'amélioration confort été sur l'AMS de Melle
- ▶ 52 200 € : travaux de couverture et réfection de salles de bain à la MDE de Thouars
- ▶ 44 000 € : travaux de rafraîchissement et amélioration ventilation de l'accueil sur le bâtiment de la MDPH

MISSION AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

▶ Objectif fibre :

- 56 296 prises engagées sur les 11 zones denses FTTH fin 2023.
- 92,49 % de taux d'avancement et 43,27% de taux de pénétration pour le FTTH
- Présence des 4 opérateurs nationaux sur le RIP
- 24 340 abonnés FTTH recensés au 31/12/2023 (+ 55 % en 1 an)
- 106 abonnés FTTE (offres Entreprises)
- 18,7 M€ investis par le Département sur le déploiement de la fibre

PÔLE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉDUCATION

MISSION TOURISME

Budget de fonctionnement : 492 041 €

- ▶ un poids économique important : 5,1 millions de nuitées et près de 300 millions d'€ de chiffre d'affaires,
- ▶ des retombées économiques locales supérieures à 211 millions d'€,
- ▶ des dépenses globales annuelles équivalentes à 280 millions d'€,
- ▶ une progression du poids économique du tourisme d'environ 20 % en l'espace de 6 ans,
- ▶ lancement du projet de nouvelle Maison du marais poitevin, futur site structurant des Deux-Sèvres, d'un montant prévisionnel supérieur à 6 000 000 €,
- ▶ en lien avec les autres directions du département, la réalisation d'un plan vélo 2018-2023, portant sur de nouvelles voies et de nouveaux équipements, d'un coût total de plus de 6 000 000 d'€,
- ▶ des bateaux habitables naviguant sur le Marais en 2023, une première depuis 30 ans,
- ▶ accompagnement du programme de mise en lumière de 8 petites cités de caractère du Département des Deux-Sèvres, avec 6 concrétisations en 2023,
- ▶ 40 dossiers structurants soutenus,
- ▶ 3 séminaires organisés mobilisant un total de plus de 130 professionnels.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Budget de fonctionnement :

- ▶ dépenses : 7 836 192 M€
- ▶ recettes : 1 674 472 M€

Budget d'investissement : 1 268 191 M€

(aménagement intérieurs, extérieurs, matériels de restauration, mobilier)

- ▶ 274 agents des collèges contribuent à l'entretien des locaux, à la maintenance et la restauration
- ▶ collèges publics : 13 312 élèves
- ▶ 92 % demi-pensionnaires dans les collèges publics (12 231 élèves)
- ▶ collèges privés : 4 354 élèves
- ▶ Maisons familles rurales : 1 218 élèves
- ▶ en moyenne 3,5 équipements numériques pour 10 élèves (moyenne nationale : 3,2)
- ▶ 11 maisons familiales rurales :
 - fonctionnement : 136 680 €
 - investissement : 95 000 €
- ▶ 13 collèges privés :
 - fonctionnement : 2,5 M€
 - investissement : 80 000 €
- ▶ 177 000 € en faveur des collégiens du public et du privé pour la découverte artistique, culturelle et l'orientation professionnelle
- ▶ Dotations de fonctionnement des collèges :
 - 2021 : collèges privés = 2,38 M€ / collèges publics = 3 M€
 - 2022 : collèges privés = 2,5 M€ / collèges publics = 3 M€
 - 2023 : collèges privés = 2,5 M€ / collèges publics = 2,9 M€
- ▶ Boucliers 2023 : Énergie = 1,07 M€ et denrées alimentaires = 190 000 €
- ▶ Restauration, la qualité dans l'assiette :
 - 43,16 % de produits locaux
 - 9,35 % de produits bio
 - 36,53 % égalim
 - 1,7 M de repas produits
 - 83,5 g de déchets par plateau (moy. nationale : 110 g)
 - 2,18 € coût des matières

MISSION INSTITUT FRANCOPHONE DE FORMATION AU CINÉMA ANIMALIER DE MÉNIGOUTE (IFFCAM)

- ▶ 38 étudiants en formations diplômantes
- ▶ 387 944 € de dépenses de fonctionnement
- ▶ 209 173 € de dépenses d'investissement
- ▶ 46 770 € de recettes sur les stages professionnels
- ▶ 57 201 € de recettes sur les inscriptions en formations diplômantes
- ▶ 95 % de stagiaires satisfaits par l'offre de formation IFFCAM
- ▶ 140 000 € de subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine

SERVICE CULTURE, SPORT

Budget de fonctionnement : 1 095 760 €

Budget d'investissement : 71 542 €

- ▶ Soutien au bénéfice du sport :
 - 98 subventions versées à 29 comités sportifs, 30 clubs nationaux et 28 manifestations sportives.
 - 868 516€ de subventions versées pour le sport
- ▶ Soutien au bénéfice de la culture :
 - 1,18 M€ d'euros consacré aux initiatives associatives, aux compagnies et aux collectivités.
 - 44 manifestations culturelles ont été soutenues, et 34 festivals ont bénéficié du programme de communication "Terre de Festivals".

137 représentations de spectacles dans 14 cantons, données par 32 compagnies deux-sévriennes dans le cadre de son programme de soutien à la diffusion artistique en milieu rural.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES (MDDS)

- ▶ Dépenses de fonctionnement : 87 727 €
- ▶ Dépenses d'investissement 187 074 € :
- ▶ dont subvention : 20 830 €
- ▶ dont achats d'ouvrages : 158 555 €
- ▶ Recette de fonctionnement : 20 000 €
- ▶
- ▶ 132 lieux de lecture, dont 55 dans des réseaux constitués (Agglo2B, CAN, Haut Val de Sèvre, Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, Réseau Lecture du Thouarsais et Lectures nomades en Val de Gâtine)
- ▶ 36 364 inscrits (données 2022)

- ▶ 232 261 documents, dont 41 % disséminés en permanence dans les bibliothèques
- ▶ 96 53 prêts aux bibliothèques
- ▶ 382 journées stagiaires assurées par la MDDS grâce à 33 jours de formation et interventions techniques
- ▶ Ingénierie et interventions techniques : 130 interventions auprès de 73 collectivités, soit 36 jours

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

- ▶ Nombre de pages et d'images vues sur le site internet des Archives départementales : 52,9 millions.
- ▶ Métrage linéaire conservé : 19 348 ml.
- ▶ Archives entrées (en mètre linéaire) :
 - 2021 : 97 ml/ 945 Go.
 - 2022 : 348 ml/ 19,8 Go.
 - 2023 : 121 ml/ 85 Go.
- ▶ Archives éliminées (en mètre linéaire/ Go) :
 - 2021 : 4 240 ml.
 - 2022 : 4 547 ml.
 - 2023 : 2 917 ml/ 0,33 Go.
- ▶ Restauration : 11 056 feuillets.
- ▶ Fonds pourvus d'un instrument de recherche (en mètre linéaire) : 468 ml.
- ▶ Pages numérisées en 2023 : 172 244.
- ▶ Personnes accueillies dans le service : 892.
- ▶ Visites de conseil et d'assistance aux services producteurs : 45.
- ▶ Actions d'accompagnement à l'archivage électronique : 4
- ▶ Nombre de lecteurs : 520 dont 237 primo-lecteurs.
- ▶ Budget propre aux activités des Archives :
 - Dépenses : **226 555 €** dont 202 937 € d'investissement.
 - Recettes : **22 920 €** dont 21 810 € de subvention.
- ▶ Subventions en faveur de l'animation et de la restauration du patrimoine : 24 projets (169 085 €).

MUSÉE DES TUMULUS DE BOUGON

- ▶ Nombre de visiteurs :
 - 2021 = 10 549
 - 2022 = 14 909
 - 2023 = 29 519
- ▶ Répartition des visiteurs :
 - Nouvelle Aquitaine : 78,45 % dont : Ex-région Poitou-Charentes : 73,07 % - Deux-Sèvres : 45,92 %
 - Autre France : 17,37 %
 - Étrangers : 4,18 %
- ▶ 304 visites guidées
- ▶ 73% des groupes accueillis ont choisi d'être

accompagnés par un médiateur du musée dans le cadre d'une visite guidée et/ou d'un atelier. Cela a généré 186 forfaits visite guidée et 198 forfaits atelier.

▶ 39% des groupes adultes sont venus dans le cadre d'une location d'espace.

▶ Scolaires par niveau d'enseignement

L'accueil des publics scolaires a représenté 4 179 entrées soit 14,16 % de la fréquentation annuelle.

▶ Recettes

- Billetterie : 67 175 €,

- Boutique : 34 795 €,

- Subvention des partenaires : 2 500 €

- La subvention d'équilibre est de 707 732 €,

▶ Les dépenses d'investissements s'élèvent à 61 786 €.

DIRECTIONS TRANSVERSALES

DÉLÉGATION AUX FINANCES ET AUX PARTENARIATS

Budget :

- ▶ **Dépenses de fonctionnement : 466,274 M€ votés /**
386,858 M€ réalisés = 86 % de réalisation
- ▶ **Recettes de fonctionnement : 466,274 M€ votés /**
477,581 M€ réalisés = 110 % de réalisation
- ▶ **Dépenses d'investissement : 127,933 M€ votés /**
80,320 M€ réalisés = 66 % de réalisations
- ▶ **Recettes d'investissement : 127,933 M€ votés /**
71,130 M€ réalisés = 55 % de réalisations
- ▶ 88 665 € de dotations cantonales pour 61 dossiers
- ▶ 1 budget principal + 3 budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodysée), 2 régies à autonomie financière (IFFCAM, Régie Énergies Renouvelables) et 3 structures partenaires accompagnées (SMO Deux-Sèvres Numérique, ID79, MDPH)
- ▶ Gestion de la dette :
 - 152,45 M€ encours de la dette au 31/12/2023
 - 19,99 M€ remboursement du capital
 - 4,50 M€ remboursement des intérêts
- ▶ Une activité relativement stable entre 2023 :
52 616 opérations
- ▶ Budget principal :
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 4 191 /
recettes en nombre de titres = 9 452
 - 2023 : dépenses en nombre de mandats = 38 855 /
recettes en nombre de titres = 9 482
- ▶ Régie IFFCAM :
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 409 /
recettes en nombre de titres = 64
 - 2023 : dépenses en nombre de mandats = 420 /
recettes en nombre de titres = 88
- ▶ Régie Énergies renouvelables :
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 1 / recettes
en nombre de titres = 9
 - 2023 : dépenses en nombre de mandats = 8 / recettes
en nombre de titres = 32
- ▶ Budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodysée) :
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 3 472 /
recettes en nombre de titres = 328
 - 2023 : dépenses en nombre de mandats = 3 619 /
recettes en nombre de titres = 265

Service Prospective et budget

- ▶ 6 comptes d'associations analysés et 3 comptes de structures publiques
- ▶ 48 rapports budgétaires expertisés (BS 2022 + BP 2023)
- ▶ 21 rapports budgétaires produits

Service Gestion financière et de la coordination du SI financier

- ▶ Retours de liquidation :
 - 1 230 en 2022
 - 1 560 en 2023
- ▶ Rejets paierie :
 - 179 en 2022
 - 97 en 2023
- ▶ Délais globaux de paiement (en jours) :
 - 13,64 en 2022
 - 11,87 en 2023
- ▶ Demandes de subventions sur la plateforme e-partenaires :
 - 2021 : 1 318 sur un total de 1 582 demandes
 - 2023 : 982 sur un total de 1204 demandes
 - 15 797 factures électroniques reçues (soit une hausse de 11,12 % par rapport à 2022)

15,3 M€ mobilisés au profit des territoires

(3,8 M€ en fonctionnement et 11,5 M€ en investissement inscrits au BP)

- ▶ + de 1 300 projets locaux soutenus
- ▶ 2,27 M€ de Fonds social européen accordé en soutien des acteurs de l'insertion

Service Aides territoriales

- ▶ Aménagement et appui aux territoires : 4,81 M€ en dépenses dont : 4,07 M€ en investissement et 740 K€.
- ▶ Les subventions accordées au titre de CAP79 depuis 2014 ont conduit au paiement de certaines d'entre elles à hauteur de :
 - Priorités locales : 685 949 €
 - Appels à projets : 95 299 €
 - Soit un total de 781 248 € au cours l'année 2023.
- ▶ Au titre des autres dispositifs, les paiements suivants ont également été effectués :
 - CDAT : 595 465 €
 - CAP Relance 2021 : 892 793 €

- ▶ Solidarité départementale : 1,68 M€
- ▶ CADS – Centres d'Incendie et de Secours : 120 000 €
- ▶ Concernant le fonctionnement de iD79, le Département :
 - participation : 298 166 €
 - remboursement des frais engendrés par la mise à disposition de moyens : 527 420 €
- ▶ Engagement du Département en faveur de la BIRDS (4 radios associatives) : 50 000 €, soit 12 500 € par radio
- ▶ Contribution du Département au CAUE : 390 000 €
 - Développement du territoire : 4 006 €
- ▶ Le Département a renouvelé son adhésion aux Clubs des entrepreneurs et à Initiative Deux-Sèvres (IDS) pour respectivement 956 € et 3 050 €

Service Europe et partenariats territoriaux

- ▶ Dotation de la subvention globale FSE 2023-2027 : 8,5 M€
- ▶ 20 subventions à des organismes partenaires (associations, collectivités, etc.) pour un montant de 1 764 708 €
- ▶ Recettes FSE perçues :
 - 1,795 M€ au titre de la subvention globale 2018-2022
 - 596 408 € pour les achats de masques de protection en 2020-2021

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Nombre d'emplois budgétaires, agents rémunérés :
 - 2021 : 1 775
 - 2022 : 1 829
 - 2023 : 1 877
- ▶ Dépenses en personnel : 90 547 571 € (CA anticipé hors élus)
- ▶ 476 recrutements et 219 départs
- ▶ 5 380 jours de formation réalisés

Service Carrière, paie, prestation

- ▶ 4 605 actes ont été pris dont :
 - 470 contrats
 - 1 666 arrêtés pour les maladies ordinaires
 - 498 pour les avancements d'échelon
 - 114 pour les avancements de grade
 - 15 pour les promotions internes
- ▶ Retraite :
 - 82 situations étudiées pour des demandes de départ en retraite
 - 43 pensions de retraite versées
- ▶ Frais de déplacement / action sociale :
 - 7 220 états de frais de déplacement mandatés

- 46 bénéficiaires du remboursement domicile/travail en transport collectif
- 21 bénéficiaires du forfait mobilité durable
- 840 adhérents au contrat prévoyance et 347 bénéficiaires de la prestation mutuelle labellisée
- 597 bénéficiaires de titres restaurants
- 373 bénéficiaires de chèques vacances

Service Emplois et compétences

- ▶ Recrutement :
352 recrutements sur des postes permanents dont :
 - 59 mobilités internes
 - 44 mises au stage
 - 37 remplacements temporaires (hors renouvellements)

124 recrutements sur postes non permanents :

- 9 apprentis
- 15 emplois aidés
- 46 renforts pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- 4 contrats de projet
- 4 collaborateurs de cabinet
- 42 assistants familiaux
- 4 contrats en centre de gestion pour assurer des interventions ponctuelles sur temps non complet (hors DE)

- ▶ 189 stagiaires accueillis
- ▶ ETPro : 13 agents au 31 décembre 2023 (7 entrées et 9 sorties)
- ▶ Formation :

- 5 380 jours de formation réalisés
- 1 251 agents formés
- 123 agents formés sur Word, 129 agents formés sur Excel, 264 agents formés aux outils collaboratifs

- ▶ Formation en hygiène et sécurité :

- 175 agents en formation SST (71 en formation initiale et 104 en maintien et actualisation des compétences)
- 65 agents en formation "gestes qui sauvent"
- 27 assistants familiaux formés à la prévention du risque routier
- 61 agents en formation habilitation électrique
- 39 agents en formation conduite en sécurité des engins de chantier
- 17 agents en formation continue obligatoire des assistants de prévention

- ▶ Accompagnement professionnel et maintien en emploi :
 - 113 agents ont été accompagnés par les conseillers en évolution professionnelle

Service Santé et vie au travail

- ▶ 67 assistants de prévention
- ▶ 4 réunions de la commission d'examen des aides (secours exceptionnels et prêts à caractère social) pour 15 demandes étudiées
- ▶ 30 aménagements de poste effectués
- ▶ 104 agents reçus par le médecin du travail et par l'infirmière santé et sécurité au travail
- ▶ 154 trousseaux de premiers secours mises à jour

- ▶ 1 cursus de formation spécifique financé par la collectivité pour l'infirmière du travail et validé

Service Pilotage et Dématérialisation RH

- ▶ 1 877 agents ont été rémunéré au 31 décembre 2023
- ▶ 90 547 571 € de masse salariale (hors élus)

Mission Relations sociales

- ▶ Dialogue social :
 - 16 réunions d'instances consultatives (7 réunions du comité social territorial, 3 réunions de la Formations Spécialisée Santé Sécurité et conditions de travail, 4 réunions des commissions administratives paritaires, 2 réunions des commissions consultatives paritaires)
 - 10 groupes de travail avec les organisations syndicales
- ▶ Conseil statutaire :
 - 150 saisines des directions pour des demandes de conseil et d'accompagnement sur des situations complexes
- ▶ Infos RH :
 - 14 touits RH
 - 45 fiches d'information RH actualisées sur l'Intranet
 - 13 articles RH parus dans le J
 - 15 articles parus dans les newsletters
 - 13 permanences MNT (60 agents reçus)

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- ▶ **3,216 M€ de dépenses des systèmes d'information, dont :**
 - **projets et e-administration : 1,227 M€**
 - **assistances et environnements numériques : 425 973,31 €**
 - **architectures numériques et infrastructures : 1,56 €**
- ▶ 6 253 postes de travail dont 4 673 pour les collègues
- ▶ 489 smartphones et 325 téléphones mobiles
- ▶ 3 674 tablettes dont 1 800 pour les collègues

Service Réseaux et télécommunications

- ▶ 290 serveurs dont 41 physiques (CD79)
- ▶ 516 serveurs et PC virtuels dont 36 physiques (collèges)
- ▶ 75 centraux téléphoniques
- ▶ 2 035 demandes et incidents à la hotline

Service Assistance et environnements numériques

- ▶ Demandes gérées :
 - Département : 12 622 demandes enregistrées par la hotline et 5 671 traitées par le SAEN

- Collèges : 1 361 demandes enregistrées par la hotline et 986 traitées par le SAEN

Service Projets et e-administration

- ▶ 75 applications, dont 45 progiciels et 16 développements en interne
- ▶ 37 bases de données qui hébergent 117 bases actives
- ▶ 1,38 To de données

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses de fonctionnement par service :

- ▶ **Service juridique et assurances : 374 370 € (recettes = 36 799 €)**
- ▶ **Service des Moyens généraux et de la Commande publique : 545 060 € (recette = 596 407 €)**
- ▶ **Mission Documentation : 170 157 €**

Dépenses d'investissement

- ▶ **Service des Moyens généraux et de la Commande publique : 82 610€**

Mission Dématérialisation

- ▶ 462 utilisateurs de la GED, une vingtaine d'armoires sur différents domaines
- ▶ Plus de 3200 actes déposés, plus de 800 procédures APA et plus de 55000 documents dématérialisés par la MDPH, animation de 5 journées de formation.
- ▶ 6Tzen : 4000 courriers et plus de 1000 réponses dans l'outil et pour 2023, 85 nouveaux professionnels ont été formés.

Mission Documentation

- ▶ Base documentaire :
 - 416 abonnements gérés en direct et diffusés sur l'ensemble des services
 - 5 435 ouvrages dans le fonds documentaire et les directions
 - 32 012 notices consultables via le portail documentaire
 - 910 emprunts d'ouvrages et revues
 - 17 805 visites du portail documentaire
- ▶ IdealCo :
 - 396 agents inscrits sur le site
 - 296 agents ayant suivi des webconférences ou participé à des événements
 - 15 abonnements
- ▶ 487 recherches documentaires et 11 veilles spécifiques
- ▶ 29 adhésions

Service des Assemblées

- ▶ 3 569 actes administratifs traités :
 - 454 rapports
 - 574 délibérations
 - 302 conventions
 - 2 239 arrêtés
- ▶ Évolution du nombre de documents :
 - 2021 : 371 conventions, 2 052 arrêtés, 552 délibérations, 458 rapports / Total = 3 433
 - 2022 : 331 conventions (-11 %), 2 282 arrêtés (+11 %), 552 délibérations, 449 rapports (10 séances) Total = 3 614
 - 2023 : 302 conventions (- 8,8 %), 2 239 arrêtés (- 1,9 %), 574 délibérations (+ 4 %), 454 rapports (+ 1,1 %) (12 séances - 7 SP et 5 CP). Total = 3 569

Service Juridique et assurances

- ▶ Répartition des 174 sinistres (187 en 2022) :
 - 39 % flotte véhicules
 - 45 % responsabilité civile
 - 16 % dommages aux biens
- ▶ Répartition des 739 conseils juridiques (864 en 2022) :
 - 53 % PDS
 - 22 % DGS
 - 14 % PERI
 - 7 % PDTE
 - 2 % Cabinet
 - 2 % autres
- ▶ Contentieux, 100 dossiers jugés (49 en 2021) :
 - Rsa : 6 %
 - Carte mobilité inclusion : 7 %
 - Fonction publique : 5 %
 - Social mineurs non accompagnés : 5 %
 - Administratif divers : 5 %
 -
- ▶ Contentieux, 98 dossiers ouverts (67 en 2021) :
 - Social divers : 69 %
 - Fonction publique : 8 %
 - Carte mobilité inclusion : 3 %
 - Administratif divers : 6 %
 - Social mineurs non accompagnés : 5 %
 - Rsa : 8 %
 - Domaine public : 1 %

Service des Moyens généraux et de la Commande publique

- ▶ Accueil physique et téléphonique et gestion du courrier :
 - 192 432 plis postaux envoyés, dont 424 colis et documents
 - 40 714 courriers reçus, dont 1 185 avec traitement spécifique dématérialisé
 - 3 379 messages reçus via le formulaire de contact

- 8 424 visiteurs (dont Pôle rue Alsace Lorraine)
- 53 000 appels reçus
- ▶ Imprimerie :
 - 1 262 bons de travaux, totalisant 951k impressions (+ 3 % par rapport à 2022)
- ▶ Marchés publics :
 - 41 M€ d'achat dont 41 % de travaux et 59 % de fournitures courantes et services
 - 55 % des marchés attribués à des entreprises deux-sévriennes, dont 61 % à des TPE/PME
 - 13 % de lots comportant une clause sociale d'insertion (19 % en 2022)
 - 54 % de lots comportant une clause de développement durable (33 % en 2022)
 - 99 consultations lancées et 172 actes d'exécution :
 - 17 procédures formalisées
 - 48 procédures adaptées
 - 28 procédures sans publicité ni mise en concurrence
 - 6 marchés subséquents
- ▶ Achats :
 - Dépenses de papier et enveloppes : 41 318 €, soit 20,4 tonnes de consommation de papier et enveloppes, dont 68 % de papier recyclé.
 - Dépenses de fournitures de bureau et petits matériels : 33 009 €, dont 19 % de fournitures de bureau respectueuses de l'environnement

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

- ▶ Près de 150 marchés pour des achats d'imprimés et d'objets promotionnels
- ▶ 33 vidéos, dont certaines en motion design réalisées et postées sur les réseaux en 2023. Sujets abordés :
 - vœux, lecture, vélo, métiers de l'enfance, travaux au collège de Melle, salon international de l'agriculture, Escapades, Rencontres ECORCE, coupe de rugby des collèves, petites cités de caractères, flamme olympique, 50 ans du parc Zoodyssée, aires d'autoroutes, coupe du monde de rugby, Ticket Jeune Citoyen, prix de l'innovation, Halloween à Zoodyssée, la Semaine de l'enfance
- ▶ Modernisation et amélioration ergonomique du site deux-sevres.fr, réalisée en août 2023.
- ▶ Présence sur les réseaux sociaux : Facebook (25 000 abonnés), LinkedIn, X et Instagram
- ▶ + 100 publications sur Facebook en 2023 (par rapport à 2022).
Quelques exemples : une quarantaine de messages Inforoutes diffusés sur l'état du réseau départemental, relai des événements des Archives, de la Médiathèque, des sites Zoodyssée et Bougon, de l'observatoire du Cébron ou encore des Antennes Médico-sociales, des matchs des équipes sportives de haut-niveau, focus sur les métiers à pourvoir au sein du Département, des dispositifs tels que Ticket Jeune Citoyen ou Stage 3e.
- ▶ 17 sites internet gérés et mis à jour.

- ▶ 8 stands majeurs mis en place pour le Salon International de l'Agriculture, Escapades Pro, Festival International du Film Ornithologique Ménigoute, Festival de l'élevage et de la gastronomie de Parthenay, Salon de l'Habitat, Congrès des collectivités, pour les Villages rugby et sur les aires d'autoroute.
- ▶ + de 700 travaux graphiques conçus dont 80 % imprimés par le centre éditique
- ▶ 3,5 Millions d'utilisateurs sur les différents sites internet du Département
- ▶ 560 posts Facebook +100 par rapport à 2022
- ▶ 2,7 millions de couverture Facebook (nb de personnes ayant vu au moins une fois l'une des publications de la page)
- ▶ 620 000 pages vues sur le Site du Département
 - Top pages : Espace emploi, Inforoutes / Infotravaux, Guide des aides

- Ressources humaines = 464 130,89 €
- Moyens logistiques = 38 660 €
- Administration générale = 40 970,20 €
- Prestations d'ingénierie Eau et Assainissement - SIG = 6 869,32 €
- Prestations du SAMAC = 2 017,24 €
- Conseils de l'ingénierie territoriale = 5 409,48 €

▶ 198 adhérents :

- 185 communes
- 2 communautés d'agglomération
- 5 communautés de communes
- 6 syndicats d'eau et d'assainissement

▶ 97 demandes iD79 :

- 74 au pôle ingénierie territoriale
- 8 au pôle assistance technique SAMAC
- 15 au pôle ingénierie eau et assainissement

▶ 2 assemblées générales

▶ 4 conseils d'administration dont 3 en visio-conférence

MISSION COMMUNICATION INTERNE

- ▶ De nombreuses conceptions (graphisme et rédaction) de plaquettes des services, schémas, rapports et diaporamas imprimés à l'extérieur ou au centre éditique.
- ▶ 101 actualités mises en ligne sur l'intranet
- ▶ 3 publications du journal interne "Le J"
- ▶ 15 newsletters (1 à destination des managers et 1 à destination des agents)
- ▶ Soutien dans l'organisation de 4 événements internes majeurs : la journée de l'olympisme, la cérémonie des vœux, le séminaire des managers, l'arbre de Noël des enfants des agents
- ▶ Des milliers de photographies prises pour valoriser les temps forts et actions départementales
- ▶ Création d'une dizaine de vidéos, en interne, ou via des prestataires externes, à des fins de valorisation d'actions des agents, d'événements ou de projets internes.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

- ▶ Fonctionnement : 30,782 M€ de recettes et 29,922 M€ de dépenses
- ▶ Investissement : 7,839 M€ de recettes et 8,221 M€ de dépenses
- ▶ 18,548 M€ de contribution du Département au SDIS soit + d'1,4 M€ supplémentaire par rapport au financement 2022, en progression de 8,20 %
- ▶ 1 715 sapeurs pompiers et 47 centres d'incendie et de secours
- ▶ 19 351 interventions, soit 2,2 par heure

AGENCE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE ID79

- ▶ Le budget de l'Agence en 2023 est quasi à l'équilibre grâce à la participation du Département. Un excédent de 176,21 € a été constaté pour 2023.
- ▶ Recettes :
 - Participation CD79 = 298 116 €
 - Adhésions = 67 650 €
 - Prestations d'ingénierie Eau et Assainissement - SIG = 124 549,75 €
 - Prestations du SAMAC = 58 157,59 € HT
 - Conseil de l'ingénierie territoriale = 9 750 €
- ▶ Dépenses :



Département des Deux-Sèvres

Mail Lucie Aubrac - CS 58888
79028 NIORT CEDEX
Tél. : 05 49 06 79 79

